



LE FUTUR DE L'HUILE MOTEUR EST LÀ



Shell Helix Ultra avec la technologie PurePlus se base sur la puissance du gaz naturel, réunissant plus de

3500 BREVETS

ET

40 ANNEES DE RECHERCHE

POUR CRÉER

LA RÉVOLUTION DE L'HUILE MOTEUR

La combinaison de la technologie Shell PurePlus avec la technologie de nettoyage actif permet un niveau élevé¹ de propreté et de protection pour le moteur.



ILSAC GF-5
Industry Standard



Shell Helix Ultra SN
avec la Technologie Shell
PurePlus



Une protection anti-dépôt inégalée

Shell Helix Ultra avec sa technologie PurePlus aide à la protection des moteurs à haute performance contre les dépôts qui limitent leur puissance et leur performance. Aucune autre huile ne nettoie aussi bien votre moteur².



Une meilleure économie de carburant

La formulation à faible viscosité et à faible friction offre Jusqu'à 3%³ d'économie de carburant supplémentaire.



Une faible consommation en huile

Une formule synthétique avec une tendance d'évaporation réduite permettant la réduction de la consommation d'huile⁴.



Une performance exceptionnelle face aux températures extrêmes

La technologie Shell PurePlus contribue à une meilleure viscosité⁵ dans les basses températures⁶ et donc un démarrage plus facile.

CONÇU À PARTIR DU GAZ NATUREL

Pour mieux comprendre l'avantage que procure l'utilisation de Shell PurePlus Technology, il suffit de considérer l'huile brute comme une rivière d'eau et le gaz naturel comme de la vapeur d'eau :

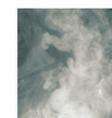
Raffinement
traditionnel de
l'huile brute



Pour changer
l'eau boueuse
de rivière en
eau claire, il
faut la filtrer.



Mais le
liquide obtenu
gardera des
impuretés.



Shell
PUREPLUS
TECHNOLOGY



Pour changer
la vapeur d'eau en
eau à l'état liquide,
il faut la condenser.



Le résultat est
un liquide qui
ne contient
pratiquement pas
d'impuretés ✓

APPROBATIONS CONSTRUCTEURS

Procure un nettoyage et une protection conçus pour répondre aux exigences des lubrifiants OEM.

Aucune autre huile moteur ne nettoie mieux votre moteur.



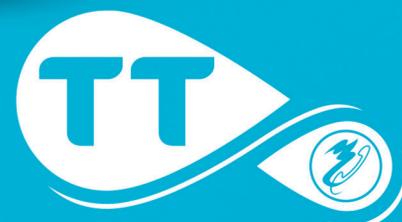
¹ Comparée avec la version antérieure de Shell Helix Ultra. ² Sur la base des résultats de la série VG des tests de boues en utilisant 0W-40. ³ Basé sur les résultats de l'économie de carburant ACEA M 111 comparé avec l'huile industrielle de référence. ⁴ Basé sur les tests de Volatilité de Noack et les exigences des fabricants des équipements. ⁵ Comparé aux huiles à haute viscosité. ⁶ Sur la base de la performance par rapport à la séquence IIG huiles de base du Groupe II et du Groupe III.

1298)

50 millimes/appe

Communiquez et naviguez à volonté avec les forfaits **MOBI+** à partir de **20^{DT}**

Choisissez entre les forfaits **MOBI+** de 20 à 200 dt.
Avec le forfait **MOBI+** 20, bénéficiez de 10 heures de
communications vers tous les opérateurs et 500Mo **3G⁺**.



Le tarif minute est de 33 millimes avec forfait et de 50 millimes hors forfait.

www.tunisiatelecom.tn

La Tunisie de toujours



Lâche, ignoble, barbare : l'attentat perpétré contre la Sécurité présidentielle confirme la sauvagerie de ses auteurs. Ciblant un corps d'élite, vaillant gardien des institutions de la République et de ses symboles, au cœur de la capitale, à quelques mètres du ministère de l'Intérieur, ils ont voulu accentuer d'un cran l'effroi et l'affliction jetés au Bardo, puis à Sousse. Le deuil est immense. Les Tunisiens en sont inconsolables. Même s'ils ne sont plus les seuls à subir cette hargne meurtrière, maintenant qu'ils livrent le même combat que la France, la Belgique et tant d'autres pays contre ce diabolique Etat Islamique.

Croire que les 14 mesures décidées au Conseil supérieur de la sécurité nationale sont suffisantes serait illusoire. Aussi importantes et urgentes qu'elles soient, elles ne sauraient opposer, avec toute l'ampleur et l'efficacité nécessaires, la riposte escomptée, endiguer les flots et éradiquer le fléau. A chaque attaque depuis au moins celle du Chaambi en juillet 2014, des décisions sont prises, déclarant « la guerre au terrorisme », détaillant les actions qui seront entreprises, promettant de réelles réussites. Elles ont toutes montré leurs limites. Si elles ont contribué à limiter les dégâts, elles n'ont pu remplir leur contrat. Triste réalité : le mal est profond, le danger immense. A l'évidence, notre riposte manque de vigueur, de moyens, de cohérence, de leadership, et pour tout dire de stratégie. Autant de préalables impérativement de mise.

Le nouveau contexte sans cesse plus aggravé impose au moins trois exigences majeures. La Tunisie a besoin d'un chef de guerre, d'une philosophie de guerre et de moyens de guerre.

- Un chef de guerre ne devrait pas être dans l'architecture actuelle des pouvoirs, à l'instar du président de la République – tout chef suprême des armées qu'il est –, du président du gouvernement, chef de l'exécutif en titre et fonction, ou du président de l'Assemblée des représentants du peuple, auréolé de sa légitimité constitutionnelle à la tête du pouvoir législatif. Au sommet de l'Etat, tous trois sont aux commandes, mais pas à l'exécution stratégique et opérationnelle et à la coordination indispensable. Désigné vice-Premier ministre ou ministre d'Etat, celui qui sera proclamé chef de guerre doit disposer

des attributions et pouvoirs nécessaires pour exercer ses fonctions, sans devoir subir le moindre blocage, la moindre réticence, le moindre atermoïement. La guerre a besoin d'un chef qui commande tous les fronts, au-delà des cloisonnements entre ministères, corps et structures.

- Une philosophie de guerre qui se nourrit d'une lecture attentive des facteurs de radicalisation de la jeunesse et d'une analyse approfondie des modes opératoires de Daech. Sans ce fondement analytique quotidiennement mis à jour, permettant une conceptualisation sans cesse affinée, aucune stratégie ne saurait être payante, et aucun plan d'action opérationnel. L'approche doit être globale, large dans son spectre, profonde dans ses objectifs, efficace dans ses résultats. Un seul maillon de la chaîne rompu, une seule brèche laissée ouverte, et tout sera perdu. Telle une grande équation mathématique à résoudre, une suite logicielle informatique à faire fonctionner, rater une virgule, c'est tout compromettre. La guerre doit être totale.

- Des moyens de guerre sont en définitive les déterminants de la victoire. De la diplomatie aux armements, des finances aux équipements, des ressources humaines à toute la logistique : les besoins sont multiples et tous prioritaires. Nous devons réunir les moyens, mobiliser les ressources. Le patriotisme des Tunisiens, la mobilisation de la société civile et le sens de l'union nationale constitueront l'appoint nécessaire.

C'est à ce prix et à ce prix seulement que la Tunisie pourra prémunir sa jeunesse contre l'aveuglement, sauver ses enfants égarés, couper l'herbe sous les pieds des takfiristes jihadistes, assécher leurs sources de financement, faire taire leur propagande et avorter leurs sinistres desseins. C'est à ce prix que la Tunisie vaincra Daech, triomphera de cette guerre et donnera au monde une nouvelle leçon de lucidité, de perspicacité, de courage, d'unité, et de réussite. C'est à ce prix aussi que notre pays redeviendra la Tunisie éternelle, celle que les générations successives ont, depuis plus de 3 000 ans, toujours chérie et qui le leur rend bien. ■

T.H.

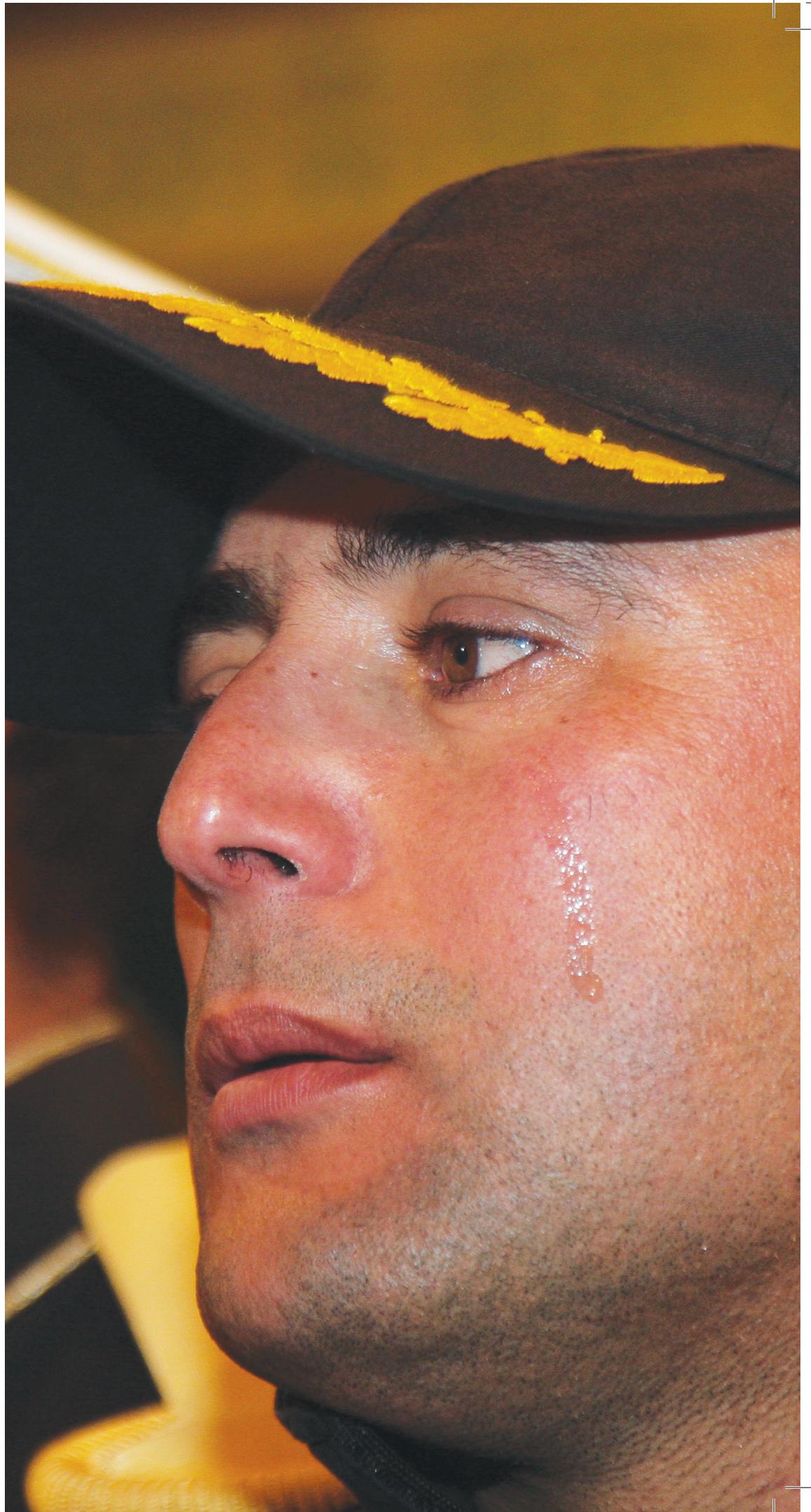


interieurs

Mobilier de Bureaux



Route de la soukra, KM 13,
2036 Sidi Fraj, Tunis - Tunisie
Tél : 71 863 611
Fax : 71 863 592
meubles@interieurs.com.tn
www.interieurs.com.tn



Sommaire

En couverture

- 7** Attentat de Tunis : Rien n'est dû au hasard
- 8** Le deuil dans la dignité et la détermination
- 12** Les Martyrs de la Nation
- 20** Il s'appelait Jamel
- 22** Patriotes, réveillez-vous!
Par Yadh Ben Achour
- 24** La Sécurité présidentielle, un corps d'élite républicain et estimé par les Tunisiens
- 26** Ennemi commun, avenir commun...
Par Walid Bel Hadj Amor
- 28** Loi sur la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent : Il n'y aura pas de miracle ...
Par Haykel Ben Mahfoudh

Opinion

- 33** Sauver la Tunisie
Par Mansour Moalla

Nation

- 52** Corruption, contrebande et terrorisme: Le cash qui tue
- 70** Dr Mongi Maalej: Le grand combat contre les cancers du sein

Economie

- 75** Banques publiques: Les trois capitaines désormais à la barre

International

- 83** Chez Ghannouchi et Caïd Essebsi
Par Guy Sitbon
- 86** Fluctuat nec mergitur
Par Slaheddine Dchicha
- 88** Pourquoi ont-ils ciblé le X^e arrondissement ?
Par Mohamed Larbi Bouguerra
- 92** Lettre de Djibouti
Par Khadija T. Moalla

Société

- 95** Bourguiba : Pouvoir et contre-pouvoir
Par Farhat Dachraoui
- 99** L'avenir démographique tunisien en question
- 102** Du Bardo à la Californie, la céramique tunisienne
- 104** Un siècle de céramique d'art en Tunisie: La saga Chemla
- 110** Mahmoud Sehili: Un ami parti sans prévenir
Par Chedly Ayari

Billet

- 112** Révolution tunisienne : les dérives à éviter
Par Hédi Béhi

Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONSEILLER

Hédi Behi

COLLABORATEURS

- Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb
- Mohamed Larbi Bouguerra • Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot Remadi
- Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz
- Mohamed Ali Halouani • Mohamed El Aziz Ben Achour • Houcine Jaidi
- Mohamed Jaoua • Dr Essedik Jeddi • Elyès Jouini • Emna Kallel
- Nouredine Ketari • Chedli Klibi • Salsabil Klibi • Habib Mallakh
- Samir Marrakchi • Mansour Moalla • Mohamed Maghrebi
- Ahmed Ounaies • Mehdi Taj • Habib Touhami • Riadh Zghal
- Dr Saadeddine ZMerli • Dr Sofiene Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raid Bouaziz
(Designer)

Marwa Ayadi
(Webmaster)

Marwa Makni
(Vidéo)

PHOTOS

Mohamed Hammi - Ons Abid - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Bourane Ennaifer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi • Hajer Ayoubi • Lamia Alayet • Samira Chtila Krifa • Najah Kharraz
• Fayçal Mejjadi • Leïla Mnif • Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333

abonnement@leaders.com.tn • marketing@leaders.com.tn • redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

Leaders

sur iPhone, iPad, Android et Windows 8



Téléchargez gratuitement l'application







Attentat de Tunis

Rien n'est dû au hasard

L'heure, le site et la cible n'étaient pas fortuits. En choisissant de perpétrer mardi 24 novembre en fin d'après-midi leur acte au centre-ville de Tunis, à l'heure de la sortie des bureaux, et en ciblant des agents encore en tenue civile de la Direction générale la sécurité présidentielle et de la protection des personnalités officielles qui s'apprêtaient à emprunter le bus devant les conduire au Palais de Carthage pour leur service, les terroristes voulaient sans doute frapper un double grand coup. Effrayer les Tunisiens et les endeuiller à travers un corps qu'ils tiennent en haute estime, la garde présidentielle, jusque-là épargnée par toute attaque. →

Le deuil dans la dignité et la détermination



L'émotion est sur tous les visages ce mercredi matin, 25 novembre au Palais de Carthage qui déplore ses victimes tombées la veille. La journée est ensoleillée, mais l'ambiance est lourde. Les yeux humides, la voix éteinte, le ventre noué, chacun voit défiler dans sa mémoire tant d'images, de bons souvenirs et de moins bons, la fierté de servir la République au sommet et la hantise cauchemardesque de l'attentat.

Incrédules, ceux qui étaient ce matin-là au Palais, mais aussi à la Kasbah, au Bardo et dans les autres bâtiments publics dont ils assurent la protection, n'arrivent pas à y croire. Pas plus tard que la veille, ils étaient avec leurs camarades devenus désormais martyrs. Les évocations sont nombreuses, affectueuses, d'une forte charge d'humanité. On pense à leurs épouses, leurs enfants, leurs parents, au chagrin dans lequel ils se trouvent plongés, à l'incertitude du lendemain.

Même affliction à la caserne de la garde présidentielle à Gammarth. Ici, c'est leur quartier général, mais surtout leur maison. Les plus frustrés, ce sont les précurseurs dépêchés à Berne, à la veille de la visite d'Etat que devait effectuer en Suisse, à partir de mercredi, le président Caïd Essebsi. Atterrés par la nouvelle, ils ont essayé de rattraper le premier vol pour rentrer à Tunis s'associer au deuil.

L'après-midi sera encore plus émouvant au Palais de Carthage, avec la cérémonie d'hommage aux martyrs. Les familles sont accueillies en parents. Femmes et enfants, pères, mères, frères et sœurs sont dans l'affliction profonde, la douleur, inconsolables. Des ambulances arrivent avec les dépouilles. Dans la grande salle de cérémonie, les cercueils drapés des couleurs nationales sont alignés. Sur chaque cercueil est placé le portrait du martyr, sa casquette et un bouquet de fleur.

Les trois présidents avancent, le pas lourd. Houcine Abbassi se joint au deuil. Des éléments du régiment d'Honneur de l'Armée nationale sonnent le clairon. En père de la nation comme le perçoivent ces orphelins, le président Caïd Essebsi pleure à chaudes larmes ses enfants. Il aura une grande peine à prononcer l'oraison funèbre. Son émotion est au comble lorsqu'il s'inclinera devant chaque cercueil et y accrochera une décoration posthume. Les yeux sont humides, les larmes coulent.

Ce qui est frappant, c'est la capacité des familles et des équipes à faire leur deuil en silence, avec beaucoup de dignité. Au sein de la Garde présidentielle, chacun est à son poste, à l'affût du moindre signe, en état d'alerte. Tous sont déterminés à ne pas céder, à ne pas flancher. «Auparavant, nous défendions la République, nous confie l'un des agents. Aujourd'hui, c'est la République démocratique. C'est la Tunisie, l'avenir et celui de nos enfants qui l'emportent le plus à nos yeux. Le martyr de nos camarades ne fait qu'accroître notre détermination à vaincre le terrorisme et à protéger l'Etat.» →





Les Martyrs de la Nation



A la mémoire de ces Tunisiens, les membres de la Garde présidentielle, 12 Tunisiens d'un jour ou de toujours qui ont trouvé la mort le mardi 24 novembre 2015. Voici la liste des victimes que nous pouvons publier...



Le sergent-chef
Omar Amri



Le sous-lieutenant
Mohamed Salah Zouaoui



Le capitaine
Mohamed Hajri



Le sous-lieutenant
Tarek Bousenna



Le sergent
Mohamed Ali Zaoui



Le sergent-chef
Omar Khayati



L'adjudant
Chokri Ben Amara



Le capitaine
Jamel Abdejlil



L'adjudant-chef
Atef Hamrouni



Le lieutenant
Mohamed Hédi Tahri



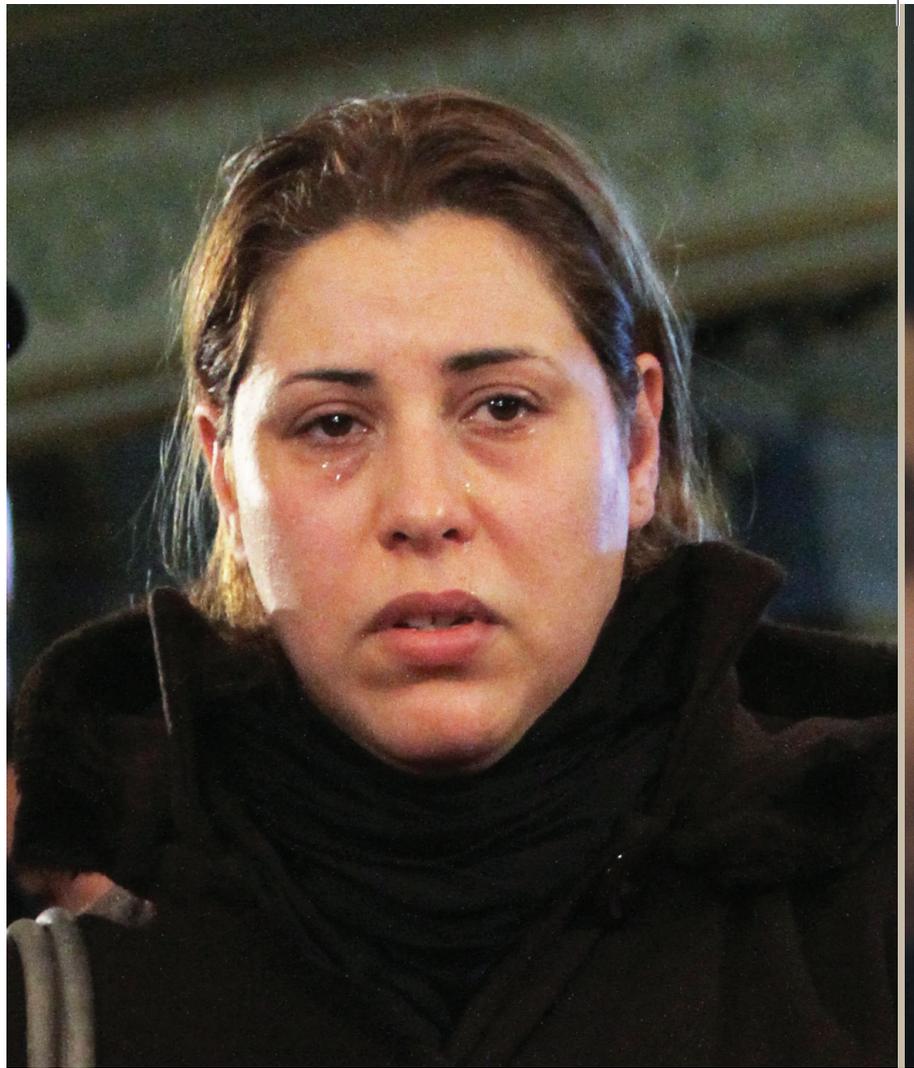
Le sous-lieutenant
Najib Saadouni



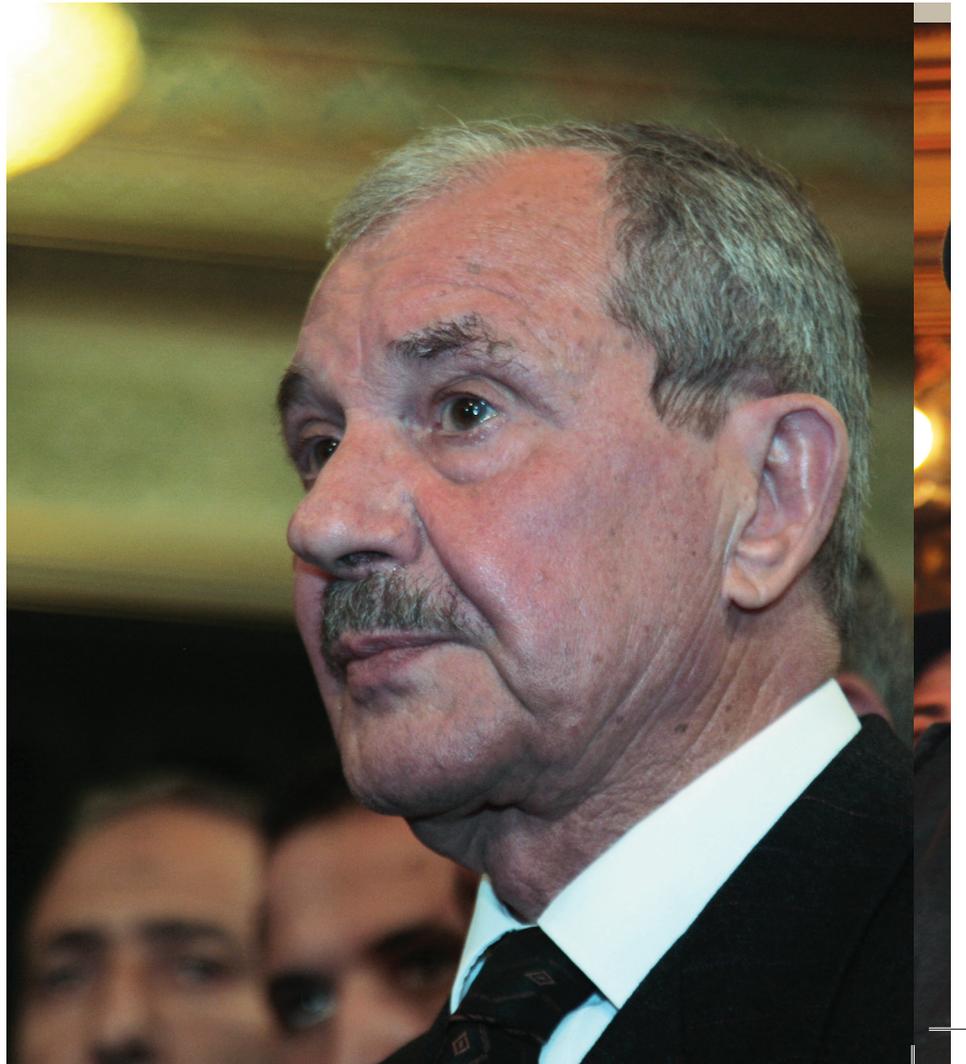
Le lieutenant
Maher Keksi













Il s'appelait Jamel



Il venait à peine de rentrer de Suède où il avait fait partie de l'équipe sécuritaire qui y escortait le président Béji Caïd Essebsi lors de sa visite officielle. De Stockholm et d'Uppsala, il n'avait presque rien vu, en dehors des lieux officiels et des cortèges, lui qui aurait tant espéré faire ce voyage et aimé découvrir ce pays. Il ne savait pas que c'était sa dernière mission à l'étranger. Jamel (à droite sur la photo) est l'un des valeureux agents de la Sécurité présidentielle tombé, parmi les 12 victimes déplorées, dans l'explosion du bus qui devait le conduire mardi soir au Palais de Carthage prendre sa vacation. Une vacation de nuit qui s'annonçait paisible, malgré le froid. A chaque jour, son affectation et son lot d'effort, la vigilance est toujours en alerte.

Selon les principes de rotation et les nécessités de service, les missions changent de lieu, de personne à escorter, d'évènement à sécuriser. Jamel en avait fait le tour. Carthage, la Kasbah et le Bardo, les présidents Caïd

Essebsi, Essid et Ennaceur, et avant eux Mebazaa, Marzouki, Jebali, Laareyedh, Jomaa et Ben Jaafar, et des leaders de tous bords : Ghannouchi, Chebbi, Hammami, Bouchamaoui, Abbassi et tant d'autres : il avait veillé sur leur sécurité. Sa profession est d'escorter, c'est-à-dire d'anticiper tout risque, protéger, dissuader, s'interposer si nécessaire, défendre. Plus qu'une profession où il excelle, qu'un métier qu'il accomplit avec dévouement et loyauté : une mission.

C'est son choix ! Et son mérite ! On ne rejoint pas la Direction générale de la Sécurité présidentielle et la protection des personnalités officielles par hasard. On y réfléchit, mesurant l'ampleur des exigences, on s'y prépare pour réussir l'entrée et on s'y dévoue pour mériter le maintien. La sélection est rigoureuse et continuera à se faire chaque jour tout au long de la carrière. Jamel fait partie de ce corps d'élite, conjuguant les compétences techniques et professionnelles avec une grande probité et

de hautes valeurs. Tout comme ses camarades d'arme.

En Suède, Jamel avait eu un rapport particulier avec la mort. Prémonitoire. Parmi les tâches dont il avait la charge, il devait s'occuper du cadeau personnel que le président Caïd Essebsi a prévu pour la famille de l'ancien secrétaire général des Nations unies, Dag Hammarskjöld.

Tous deux se connaissaient de longue date et ont vécu ensemble une séquence mémorable de la guerre de Bizerte, en juillet 1961. Venu de New York s'enquérir de la situation, il était conduit par BCE sur la ligne de front où des soldats français leur ont interdit avec beaucoup d'arrogance l'entrée de la ville. L'image fera le tour du monde.

Hammarskjöld ne se laissera pas faire et dénoncera l'attitude française dans un rapport au Conseil de sécurité qui lui attirera l'ire du ministre français des Affaires étrangères, Couve-de-Murville. Quelques semaines après, le secrétaire général de l'ONU périra dans un accident d'avion, non encore élucidé à ce jour, entre le Congo et l'Afrique du Sud. En visite en Suède, Béji Caïd Essebsi avait tenu à rendre hommage à cette grande figure amie de la Tunisie et demandé à se rendre dans sa ville natale, Uppsala, pour se recueillir sur sa tombe. Ce qu'il fera, accompagné du Roi Carl VI Gustave, et en présence des autorités locales et de la famille du défunt. Puis, au Château d'Uppsala, où le père de Hammarskjöld avait exercé en tant que gouverneur de la province, il recevra longuement ses proches et les dirigeants de sa fondation. Ce jour-là, Jamel était heureux de tendre aux chargés du protocole ce cadre portant la photo historique prise, il y a plus de 53 ans, à Bizerte. Ce sera sa dernière tâche publique, avec une forte symbolique d'hommage à des martyrs.

Jamel et ses camarades d'arme de la garde présidentielle tués par les terroristes à Tunis font partie de nos martyrs. ■



Patriotes, réveillez-vous!

La violence terroriste sacrificielle qui se développe actuellement dans notre pays constitue certainement la forme la plus aiguë de violence, mais elle est loin d'en monopoliser le champ. Vous n'avez qu'à prendre la route pour vous rendre compte qu'un «code» pas seulement de la route, mais du comportement, n'existe plus vraiment. Le règne du laisser-faire\laisser-aller ne peut conduire à rien d'autre qu'à la violence. →

Le président de la République avait gagné les élections pour avoir axé sa campagne électorale sur deux principes fondamentaux. Le premier : « un État civil, pour un pays musulman ». Le second : « rétablir l'autorité de l'État » haybat a-dawlah. C'est grâce à ces deux slogans mobilisateurs qu'il a pu rassembler dans un seul parti un ensemble tout à fait disparate de forces, de partis et de personnalités de tous bords, uniquement cimentés, d'une part, par le souci de revenir au mythe fondateur de l'indépendance : « oui à la religion sociale réformée, non à la religion politique et, d'autre part, par le souci de mettre fin au laisser-faire\laisser-aller à tous les niveaux de la vie sociale.

«Un État civil pour un pays musulman» n'est pas une expression vide de sens. Elle implique une action déterminée contre toutes les formes de religiosité politicienne. Cette action, évidemment, ne doit pas se faire par les moyens de contrainte, encore moins par les moyens de violence. C'est une action de longue haleine de nature culturelle, éducative et sociale. Ce retour au mythe fondateur de notre indépendance ne doit évidemment pas se faire par la seule action de l'État. La société civile doit y contribuer très fortement. C'est d'ailleurs l'action de cette société civile qui a empêché toute les tentatives d'islamisation de la société et de l'État au cours de la période transitoire. Aujourd'hui, nous sommes très loin du compte. L'islamisation de la société qui, pour certains, doit préparer l'islamisation de l'État, continue à se développer, malgré l'action de redressement que le gouvernement exerce, par exemple au niveau des affaires religieuses ou de l'éducation. Nous le constatons dans les grandes institutions étatiques et les services publics. Dans les lieux publics, les hôpitaux, les cliniques, les écoles, les tribunaux, continue de régner cette sorte de bigoterie légaliste ravageuse. Dans certains services civil, devant certains tribunaux, non



seulement le Code du statut personnel est laissé de côté, mais la constitution elle-même de 2014 est ignorée et violée. C'est ainsi que certains juges, comme la cour d'appel de Tunis dans son arrêt du 26 juin 2014, agissent comme si la constitution de 2014 n'existait pas, ou lui donnent une interprétation totalement absurde qui la vide de son sens. Il reste par conséquent beaucoup à faire et le gouvernement doit établir une stratégie de longue haleine, cohérente et rigoureuse, pour lutter contre la culture qui essaye de renverser l'ordre des choses en confondant religion sociale et religion politique. C'est dans ce milieu, dans cette culture, que le terroriste puise ses ressources et sa conviction fondamentale, d'après laquelle le monde terrestre des humains doit être détruit s'il ne répond pas à l'ordre théologico-législatif décidé par Dieu. L'anti-humanisme du terroriste procède de cette conviction que sa vie et celles des autres peuvent être sacrifiées pour cette cause, à ses yeux la plus sublime de toutes. Lutter contre le terrorisme, c'est d'abord s'attaquer à cette culture.

Le terrorisme en Tunisie se nourrit à la fois du contexte idéologique de l'islamisme post-révolutionnaire, du contexte international et régional, mais également, et dans une forte mesure, du problème de la justice sociale non maîtrisé et qui constitue, à côté de la culture, la cause la plus directe du phénomène terroriste. La question se ramène aux seuils inadmissibles de pauvreté aggravée après la révolution et qui renforcent le sentiment d'exclusion sociale et affaiblissent ou parfois même détruisent le sentiment d'appartenance nationale et citoyenne. Le témoignage de Nassim Soltani, parent du berger Mabrouk Soltani, décapité par des terroristes dans la région de Sidi Bouzid et diffusé le 16 novembre 2015 par la télévision, est, sur cette question, plus éloquent que tous les livres écrits sur les origines du terrorisme. Ces seuils de pauvreté qui fortifient les ressorts psychologiques de toute forme de violence permettent aux terroristes d'acheter à la fois les consciences et le silence de leurs victimes et de procéder à leur recrutement, à leur entraînement et au lavage de leurs cerveaux. L'enracinement du terrorisme dans le monde et dans notre pays n'est pas le produit d'une aberration. Pour lutter contre le terrorisme avec efficacité, il est nécessaire de prendre conscience que ce dernier peut avoir de bonnes raisons d'agir comme il le fait, dans un milieu qui a de justes raisons de l'accueillir. À ce niveau, nous revenons au problème de la justice sociale qui constitue la moitié des objectifs de la révolution,



■ Par Yadh Ben Achour

l'autre moitié étant la liberté. Les mesures sécuritaires et les lois antiterroristes, comme la loi organique n° 22/2015 du 7 août 2015 relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent, indépendamment de leur caractère liberticide, à eux seuls, ne résoudront pas les problèmes. Que ce soit en traitant le problème du terrorisme, ou celui de l'autorité de l'État, une idée essentielle, existentielle, doit toujours demeurer à l'esprit : une révolution a eu lieu. Trop de gens ont tendance à l'oublier. Nous ne pouvons pas pratiquer la politique en oubliant ce fait majeur. Or, il est triste de constater que la pratique politique aujourd'hui ne répond pas à ce qui fut la cause essentielle de la révolution et ne correspond pas non plus à cette promesse de rétablir l'autorité de l'État. L'actualité non

seulement ne va pas dans le sens du rétablissement de l'autorité de l'État, mais, au contraire, va dans le sens de son affaiblissement.

Les autorités exécutives, certains partis politiques, certains députés de l'ARP se comportent tout d'abord comme si la révolution n'avait pas eu lieu. La division à l'intérieur de Nida Tounes ne serait pas trop grave si elle avait des implications limitées à ce seul parti. Malheureusement, ces divisions vont bien au-delà. Elles touchent l'équilibre des coalitions si difficilement acquis à l'intérieur de l'Assemblée des représentants du peuple, elles touchent le fonctionnement et l'équilibre des pouvoirs publics et même l'interprétation et l'application de la Constitution. Est-ce cela l'autorité de l'État? Par ailleurs, il faut rappeler que le peuple tunisien est devenu viscéralement et épidermiquement hostile aux affaires de clans et de famille. Sans vouloir juger aucunement les personnes et quelle que soit leur valeur respective, fussent-elles des réincarnations de 'Umar Ibn Abdelaziz ou de Marc-Aurèle, il se fait que notre peuple ne supporte plus les affaires de clans ou de famille. C'est un fait objectif, peut-être injuste sur le plan de la justice distributive personnelle, mais qu'il ne faut pas discuter. Il en est ainsi parce que la révolution en a ainsi décidé et que des martyrs sont tombés pour cette cause. Parce qu'une révolution a eu lieu, le rétablissement de l'autorité de l'État doit être compris dans cette unique perspective. Les affaires de Nida Tounes portent une grave atteinte au président de la République, au niveau national et au niveau international, mais, par-dessus tout, elles atteignent profondément le prestige de l'État. Dans ce jeu, tout le monde sortira perdant, sauf les terroristes. Patriotes, réveillez-vous! ■

Y.B.A.

La Sécurité présidentielle, un corps d'élite



républicain et estimé par les Tunisiens



Avec de maigres effectifs et très peu de ressources, la Sécurité présidentielle assume de lourdes charges. Son périmètre est très large : protection des trois présidents (de la République, du Gouvernement et de l'Assemblée) en Tunisie et lors de leurs déplacements à l'étranger, ainsi que des personnalités officielles et les hôtes étrangers et sécurisation des édifices officiels. La liste de ces édifices ne se limite pas au Palais de Carthage et ses annexes. Elle s'étend en effet aux cinq autres résidences (Sidi Dhrif, Mornag, Utique, Ain Drahem, Hammamet et Korbous), aux sièges des établissements et hauts comités relevant de la Présidence, les palais de la Kasbah et du Bardo, etc. Jadis relevant du ministère de l'Intérieur, son dernier directeur était Rafik Chelly jusqu'au limogeage de Bourguiba. Elle sera rapatriée à Carthage, dès l'accession de Ben Ali et placée sous l'autorité de la Présidence. Dès le mois de février 1988, un décret (n°88-250 du 26 février 1988, portant organisation des services de la Présidence de la République), institue en son article 14 cette direction générale avec pour unique mention d'attribution : «*la sécurité du Président de la République et des personnalités officielles*».

A fin octobre 2015, elle comptait 2 433 agents. Le budget de l'Etat pour l'année 2016, actuellement au Bardo prévoit le recrutement d'uniquement 112 agents supplémentaires, portant ainsi les effectifs à 2545. Est-ce suffisant ?

Ses éléments sont recrutés parmi les lauréats des écoles de police et de garde nationale ainsi que de l'Académie militaire. Ils sont soumis à un niveau élevé d'exigences physiques, techniques et morales et des formations et entraînements continus. Crainte sous l'ancien régime, elle a fait preuve, dès les premières heures de la révolution, d'un haut niveau d'engagement opérationnel et d'un grand esprit républicain. Rompue aux techniques de pointe en sécurité de personnalités officielles, hôtes étrangers, protection rapprochée et sécurité des édifices de la Présidence et des différentes résidences (Hammamet, Ain Drahem, du Gouvernement à La Kasbah et du Parlement au Bardo).

La garde présidentielle compte dans ses rangs des troupes d'élite formées pour intervenir dans des cas de prise d'otages et autres graves incidents. Ses éléments se sont particulièrement distingués lors de l'attaque, le 14 septembre 2012, contre l'ambassade des Etats-Unis aux Berges du Lac, à Tunis. C'est en effet la Sécurité présidentielle qui a assuré l'exfiltration de l'ambassadeur, des diplomates et des membres du personnel et leur escorte jusqu'aux points sécurisés fixés.

La garde présidentielle est également réputée pour son haut attachement, loyal et indépendant à la République. Le 14 janvier 2011, elle a activé, sous le commandement de Sami Sik Salem, dès la fuite de Ben Ali, la procédure constitutionnelle et fait venir au Palais de Carthage le Premier ministre, Mohamed Ghannouchi, ainsi que les présidents de la Chambre des députés, Fouad Mebazaa, et de la Chambre des conseillers, Abdallah Kallel, pour parer au vide à la tête de l'Etat. Un acte qui a été unanimement salué. Au lendemain de la révolution et jusqu'à l'élection présidentielle de novembre 2014, la Direction générale de la Sécurité présidentielle et des personnalités officielles s'était tenue à l'écart des tiraillements politiques, s'acquittant de sa tâche, sous le président intérimaire, Fouad Mebazaa (janvier-décembre 2011), et du président provisoire, Moncef Marzouki (décembre 2011- décembre 2014). Elle continuera sur la même lancée depuis l'accession du président élu Béji Caïd Essebsi, le 31 décembre 2014, à la magistrature suprême.

Sous le commandement de son nouveau directeur général, le colonel-major Raouf Mradaa, nommé en février dernier, elle ne cesse de se renforcer et de s'affirmer en corps d'élite spécialisé, hissé aux standards internationaux, gagnant davantage le respect des Tunisiens et leur considération. ■

Ennemi commun, avenir commun...



■ Par Walid Bel Hadj Amor

Les attentats en France et en Tunisie résonnent comme des répliques sismiques qui ébranlent la Méditerranée. Après le Bardo et sa symbolique de l'histoire pré-musulmane de la Tunisie, aux frappes de Sousse, capitale du tourisme tunisien et après Charlie Hebdo et son credo anticlérical assumé, voilà que de nouveau, à quelques jours d'intervalle, dans les deux capitales résonnent les bruits des attaques meurtrières. →

I Paris est frappée dans ce qui a toujours été son symbole sociétal, au cœur de la génération bobo, insouciant et festive. Ces générations successives qui font de Paris une ville unique, son cœur battant a été frappé par des attaques multiples parfaitement planifiées. Et encore une fois, comme en écho, la garde présidentielle tunisienne est attaquée, comme pour démontrer, d'un côté comme de l'autre de la Méditerranée, que les attaques peuvent viser n'importe qui, n'importe quand, des simples citoyens dans une scène de la vie quotidienne, aux agents qui sont en charge de la protection de ces citoyens.

Dans ces situations, il faut savoir compter ses amis après avoir enterré ses morts. Reconnaître ses amis permet d'identifier ses vrais ennemis, éviter les amalgames et préparer la guerre. Peu importe les désaccords qu'on peut avoir avec ses amis, lorsqu'il s'agit de faire face à un danger commun. Qu'ils soient d'ordre politique ou économique, les désaccords ne peuvent faire oublier que ce qui compte c'est le modèle sociétal qui doit transcender toutes les incertitudes et les peurs, car nul ne doit se tromper de circonstances ni de débat.

Tous les musulmans de part et d'autre de la Méditerranée doivent se montrer dignes de la République avant tout. Et quand bien même certains pourraient reprocher à la République de les avoir négligés, ils ne peuvent pour autant s'exonérer de toute

responsabilité ni justifier l'injustifiable. Il y a certes une faillite du système d'intégration à la française comme une faillite de l'inclusion sociale en Tunisie, mais cela ne peut être imputé à la seule République. Aucune complaisance ne peut être admise d'un côté comme de l'autre avec la délinquance, les trafics et l'intégrisme.

Les musulmans de France, appelons-les comme cela, ne peuvent pas choisir la République pour y vivre et vouloir justifier les actes de ceux qui voudraient transformer les églises en mosquées, par la défaillance supposée de la République. La République est un concept et les concepts ne faillissent jamais, ce sont les hommes qui les dénaturent pour mieux les déconstruire. Sinon, comment expliquer que les Français d'origine musulmane exercent faiblement leur droit de vote, alors même que se profile le spectre du Front national. Ils sont en même temps l'enjeu de ces élections sans réaliser les enjeux pour eux-mêmes.

La République est un bien commun alors que la foi reste un corpus individuel. Il n'y a aucun amalgame possible, et les musulmans doivent faire bloc autour de la République, pour ne laisser aucun doute quant à leur appartenance. La République avant la foi. C'est donc d'abord à la communauté musulmane de faire la traque à ce sida spirituel qu'est devenu l'islamisme. Je serai toujours plus proche d'un républicain de quelque origine, que de n'importe quel intégriste, fût-il mon frère.

Le jeune berger égorgé en Tunisie, voyez-vous, n'avait pas besoin de ces conseils, il a préféré mourir que d'abandonner son cheptel, sa seule raison d'être, son lien charnel avec sa terre, son pays. La République l'a peut-être oublié, diront certains, lui n'a pas oublié sa République. Il ne voulait pas laisser son cheptel sans berger. Que nos politiques méditent cela, car le berger a choisi le chemin de la résistance. Il ne voulait pas se voir, non plus, en berger sans cheptel. Il n'avait rien et il a choisi de tout perdre pour conserver son âme. Que tous les musulmans prennent garde à ne pas perdre leur âme à vouloir être des musulmans avant d'être des citoyens de la République.

Aujourd'hui, dans les deux pays, beaucoup se sentent exclus. Les explications sont nombreuses, mais elles ramènent toutes au même point, la faillite du système d'intégration comme cause, mais aussi comme conséquence, à l'intérieur d'un même cercle vicieux. Cette inclusion qui ne s'est pas faite en temps de paix devra se faire en temps de guerre. Mais il ne faut pas confondre l'exclusion avec la pauvreté. La pauvreté n'est pas un chemin vers la radicalisation, ce peut-être un terreau tout au plus, mais qui requiert d'autres fertilisants. Le sentiment d'exclusion est l'un de ces fertilisants, et il a été nourri par la dictature, des années durant, au sein de toutes les classes, conduisant au désespoir qui lui-même ouvre des voies sombres et insondables.

Le mal est identifié, reste à déterminer l'origine du mal, et pour cela gare aux trompe-l'œil. La Syrie ne doit pas focaliser toute l'attention à elle seule. Elle n'est qu'un maillon d'un axe équato-parallèle qui s'étend de l'Asie mineure jusqu'aux rives atlantiques de l'Afrique. Un quasi tour de globe de foyers patents ou latents, au sein duquel la Libye présente des risques élevés pour la rive occidentale de la Méditerranée.

La guerre globale n'est pas une guerre qu'on peut mener seul, elle engage des moyens, beaucoup de moyens, des coopérations loyales contre un ennemi machiavélique, qui a des ressources multiples et une organisation tentaculaire, qui puise dans un réservoir inépuisable de chair à canon disponible. Je persiste à penser que la Tunisie n'est pas la seule menacée, qu'elle ne peut pas agir seule, et qu'il serait plus judicieux pour nos amis d'investir dans la préservation de la paix aujourd'hui que de devoir le faire dans la guerre demain. Si nous laissons passer cette opportunité aujourd'hui, préférant attendre qu'il soit trop tard,

alors nous ne valons pas mieux que ces marchands de morts.

La guerre globale contre le terrorisme doit intégrer la lutte contre la contrebande organisée, qui est le canal préférentiel du financement du jihad. Il n'est pas acceptable que l'on finance d'un côté l'effort de guerre alors que dans le même temps, on laisse l'ennemi se financer sur le dos de l'Etat. Il faut aujourd'hui durcir la lutte contre la contrebande et l'assimiler à un crime. On ne peut plus fermer les yeux sur ce fléau qui gangrène le pays et l'entraîne à sa perte, sous prétexte de s'éviter des conflits sociaux. Ce qui fonde la République, c'est d'abord et avant tout le droit, qui consacre l'équité entre les citoyens, or la République ne peut tolérer les zones de non-droit. En temps de guerre, la complaisance devient une complicité avec l'ennemi, donc un crime. Lorsque l'Etat autorise la complaisance, il devient criminel à son tour.

Nous avons aujourd'hui un ennemi commun, et cela doit nous renforcer dans l'idée de construction d'un avenir commun. Alors, construisons-le aujourd'hui, si nous ne voulons pas que notre ennemi construise pour nous, demain, un avenir dont nous ne voulons pas. ■

W.B.A.

“ Il faut aujourd'hui durcir la lutte contre la contrebande et l'assimiler à un crime. On ne peut plus fermer les yeux sur ce fléau qui gangrène le pays et l'entraîne à sa perte, sous prétexte de s'éviter des conflits sociaux. Ce qui fonde la République, c'est d'abord et avant tout le droit, qui consacre l'équité entre les citoyens, or la République ne peut tolérer les zones de non-droit. ”

Loi sur la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent

Il n'y aura pas de miracle ...



■ Par Haykel Ben Mahfoudh

La dernière attaque d'un bus de la garde présidentielle en plein cœur de Tunis, mardi 24 novembre, marque un tournant dans la violence abjecte et inhumaine qu'utilisent les terroristes contre l'Etat et la société en Tunisie. Plus que jamais, nous nous retrouvons dans une confrontation asymétrique, où la discipline et l'engagement des uns l'emportent malheureusement sur la force et l'impertinence des autres. Pourtant, des moyens ont été mis à disposition de l'Etat et de nos forces de sécurité pour contenir la menace terroriste et en venir à bout à terme. →

Parmi les moyens tant débattus et réclamés, un cadre législatif nouveau et approprié pour la prévention du terrorisme et la lutte contre le blanchiment d'argent. La loi organique n° 2015-26 du 7 août 2015, relative à la lutte contre les infractions terroristes et la répression du blanchiment d'argent a été adoptée, par une sorte de passage en force, par l'Assemblée des représentants du peuple, alors que nous vivions dans un contexte de menace grandissante. Les images des victimes de l'attaque de Sousse étaient encore vives dans nos esprits, alors que celles du musée du Bardo ne risquent pas de s'effacer de notre mémoire de sitôt.

Les spécialistes de la réforme du secteur de la sécurité diront qu'une mesure législative prise ou adoptée sous pression n'aura pas d'effet. Les voix d'une classe politique désabusée avaient appelé à une accélération de la mise en œuvre de la nouvelle loi suite à la dernière attaque, croyant que le gouvernement a pris du retard dans le processus d'application. Qu'apporte de nouveau cette loi ? Va-t-elle changer la donne ?

Dans un environnement sécuritaire régional volatile et extrêmement fragile, où divers groupes jihadistes et/ou criminels constitués en réseaux agissent simultanément, cette nouvelle loi renforce surtout les capacités d'investigation et de renseignement des forces de sécurité engagées sur le terrain de la lutte contre les menaces d'attaques par ces groupes. Si le volet répressif de la loi (incriminations et peines prévues à cet effet) s'applique normalement aux infractions déjà commises, telles que définies dans la loi – et la liste est longue –, ce sont essentiellement les dispositions relatives aux

techniques spéciales d'enquête qui constituent la base d'une lutte efficace contre non seulement la menace terroriste, mais également devant être utilisées dans le cadre de la lutte et la répression de toutes formes de menaces transnationales (trafic d'armes, de drogue, contrebande, traite d'êtres humains, armes de destruction massive, etc.).

La loi prévoit un ensemble de techniques d'enquête auxquelles les agences et des personnes investies d'un pouvoir d'investigation en relation avec des actes de terrorisme peuvent recourir, sous contrôle de l'autorité judiciaire.

Ces techniques figurent principalement au chapitre V de la loi et permettent, lorsque les nécessités de l'enquête l'exigent, d'intercepter les communications des suspects (article 54), l'infiltration (article 57), ainsi que la surveillance audiovisuelle par la mise en place d'un dispositif technique ayant pour objet la captation, la fixation, la transmission et l'enregistrement de leurs paroles et photos des suspects et les localiser (article 61). Elles ont pour but de «recueillir systématiquement des informations de telle sorte que la/les personne(s) visée(s) ne soi(en)t pas alertée(s). Ces techniques sont appliquées par les représentants de la loi dans le but de dépister des crimes et des suspects et d'enquêter sur ceux-ci».

Si importantes soient elles, ces techniques ne sauraient être efficaces que si elles étaient accompagnées de développements institutionnels appropriés.

En tenant compte de leur nature particulière, ces techniques doivent être entourées des garanties nécessaires au respect du secret et des droits

fondamentaux. C'est toujours dans le cadre de la prévention et de la répression du crime de terrorisme que l'on peut envisager, en fonction des nécessités, le recours à ces méthodes particulières.

Toutefois, c'est sur un plan opérationnel que ces techniques posent des problèmes de fond. Leur mise en œuvre requiert, en effet, un ensemble de structures, de nouveaux procédés et des moyens humains et financiers extrêmement coûteux et sophistiqués qui dépassent de loin les capacités opérationnelles et financières actuelles d'un seul Etat. Chaque loi a un coût pour sa mise en place, ainsi qu'un calendrier devant prendre en considération la transformation et la mise à niveau des structures chargées de son application. Ceux-ci ne peuvent intervenir en quelques mois, car il s'agit là d'une véritable transformation institutionnelle qu'on demande à nos forces de sécurité et autorités judiciaires chargées de la lutte contre le terrorisme.

Dans la précipitation, l'émotion, sans doute, les pays non aguerris ont cette fâcheuse tendance à adopter de nouveaux textes de lois, sans réfléchir aux budgets. Ce n'est qu'après coup qu'ils découvrent que leurs cadres législatifs sont des fardeaux à leurs actions. Il faudrait repenser la méthodologie, calculer avant d'agir : c'est un conseil qui est aussi valable d'ailleurs pour la posture stratégique que la Tunisie devra adopter dans sa guerre contre le terrorisme.

Sur le plan institutionnel, la loi renforce les pouvoirs d'instruction des autorités judiciaires. Elle crée, en outre, de nouvelles structures, notamment la commission nationale de lutte contre le terrorisme. Structure de suivi, d'étude, de proposition, ou que sais-je (reste à définir sa nature et son véritable rôle), elle n'en reste pas moins confinée dans un schéma institutionnel vertical, construit en silos, de tout l'appareil sécuritaire en Tunisie, ayant atteint largement ses limites.

Or, il était prioritaire, au regard de la nature et la typologie des menaces sécuritaires actuelles, de renforcer les procédés et moyens d'échange et de traitement des informations et d'améliorer la coordination entre les différentes agences sécuritaires. La loi de 2015 aurait dû être impérativement adossée à une réforme des services de renseignements, et non à la création de nouvelles structures qui enliseraient davantage le fonctionnement des services sécuritaires sans une véritable efficacité.

Appeler à l'accélération de la mise en œuvre de la loi de 2015, c'est de l'ordre de l'impossible, car

institutionnellement, techniquement et humainement, nous n'étions pas entièrement préparés à ces nouvelles exigences. Il faudra donc faire preuve de patience et de pédagogie, d'adresse surtout pour ne pas encombrer le paysage institutionnel sécuritaire de nouvelles structures qu'il aurait du mal à assimiler: ce serait créer de nouveaux dysfonctionnements. Il importe, compte tenu des bouleversements actuels, de se rappeler quand même que l'organe ne fait pas la fonction.

Mais au-delà de ces quelques aspects relatifs à l'application de la loi organique n° 2015-26 du 7 août 2015, relative à la lutte contre les infractions terroristes et la répression du blanchiment d'argent, c'est la politique de l'Etat en matière de lutte contre le terrorisme qui devrait être plus claire et rigoureuse. Les lois à elles seules ne provoquent pas les changements escomptés. Il existe de véritables déficits structurels qu'il faudra pallier d'urgence. Les problèmes de rigueur, de discipline, de méthodes de travail sont réels. Il n'y a point de honte à se dire que l'on doit réapprendre à faire son métier sur des bases plus rigoureuses.

Il est par ailleurs primordial de mettre en place une nouvelle politique de réhabilitation des mosquées. Cela passerait même par la réorganisation architecturale des nos lieux de culte, car tels qu'ils sont conçus et aménagés, ils restent des lieux vulnérables. Chimère, pas du tout ! La politique de l'Etat devra prendre la mesure de la nature des enjeux que constituent les mosquées, surtout que les élections locales vont bientôt avoir lieu. L'enjeu des extrémistes est de faire passer la sphère religieuse dans le domaine des collectivités locales pour en avoir la maîtrise totale ; à l'Etat de s'en garder.

Dernier élément que nous livrent les derniers attentats et dont il faudrait prendre sérieuse connaissance : la radicalisation s'enracine dans nos sociétés. Elle touche les jeunes particulièrement. Notre appareil sécuritaire ne vit pas en marge de la société ; au contraire il en fait partie. La sélection, le recrutement, la formation et le contrôle de nos jeunes recrues doivent être d'abord revus d'urgence, ensuite faits sur la base de procédés de vérifications et de normes d'apprentissages et de contrôles périodiques extrêmement rigoureux. Il faut bien protéger nos forces de sécurité, sinon la menace ne sera jamais endiguée.

H.B.M.

Professeur universitaire, spécialiste en réforme du secteur de la sécurité.



Mobilier de Bureaux



Route de la soukra, KM 13,
2036 Sidi Fraj, Tunis - Tunisie
Tél : 71 863 611
Fax : 71 863 592
meubles@interieurs.com.tn

www.interieurs.com.tn



Mohamed Hammi

Ma première rencontre avec la garde présidentielle remonte au 3e anniversaire de la révolution du 14-Janvier. Ce jour-là, nous avons pris des photos-souvenirs sur lesquelles figurait une bonne partie de cette élite. Un souvenir, c'est pour immortaliser le présent, tout en ayant l'œil rivé sur le futur.

Que deviendrons-nous dans quelques années, quelques mois, quelques jours ? Je savais que la faucheuse rôdait autour de tout un chacun. Mais j'ignorais totalement que ces jeunes gens allaient périr un jour sous les explosifs d'un kamikaze tout droit sorti des ténèbres et de l'obscurantisme le plus abject.

Le mardi 24 novembre, au soir, quand je suis descendu pour couvrir l'évènement à l'avenue Med-V, je n'ai pu m'empêcher de revivre le film de ma «relation» avec ces martyrs que j'ai rencontrés sur plusieurs scènes –que dis-je, plusieurs fronts– armés de bravoure et de don de soi, au service de la patrie. J'avais l'impression de m'être imprégné des vicissitudes de leurs vies, d'avoir partagé, jusqu'à l'ultime moment, leurs joies et leurs peines incarnées par ces cercueils qui se semblent se refermer sur une existence bien remplie, une mission accomplie... Je dédie ces mots qui viennent du fond du cœur à leurs familles, leur progéniture et leurs épouses.

Que le paradis soit leur demeure éternelle.







Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac - Tunis.

Sauver la Tunisie

On ne reconnaît plus la Tunisie, après la fin du règne du héros de l'Indépendance, le pouvoir désastreux d'un dictateur, une révolution confisquée par le parti islamiste auréolé par les prisons du nouveau maître du pays et enfin le sursaut provoqué par de « vraies » élections législatives et présidentielles en 2014 et la profonde déception provoquée par la gestion des nouveaux dirigeants et l'agitation de leurs partisans qui commence à friser le ridicule, se souciant peu de la considération conférée au pays et à ses citoyens par le prix Nobel.



■ Par Mansour Moalla

Ce processus de dégradation doit s'arrêter. Il faut sauver le pays avant qu'il ne soit totalement épuisé. Tout un chacun en est conscient. Pour ce faire, il faut des réformes profondes, audacieuses même si elles risquent d'être douloureuses. Le chef de l'Etat l'a annoncé mais on ne voit rien venir et aboutir.

Eviter un exécutif à deux têtes

Il y a lieu d'abord d'éviter la confusion gouvernementale d'un exécutif à deux têtes. On a voulu utiliser à la fois le régime présidentiel et le régime parlementaire. Il a été suffisamment démontré qu'ils sont incompatibles.

L'élu au suffrage universel finit par dominer la scène. Le défaut du régime présidentiel, dont le pays a longtemps souffert, est que le Président, élu pour 5 ans, est incontrôlable : aucune autorité constitutionnelle ne pouvait mettre fin à ses erreurs ou limiter ses abus. Il doit donc éviter de se mêler du «quotidien» et rester l'arbitre et le recours. Sinon, à qui s'adresser lorsque rien ne va ? En revanche, le chef du gouvernement est contrôlable et on peut le sanctionner s'il n'est pas à la hauteur de sa mission. Ce qui arrive aujourd'hui : le gouvernement est oublié et on attaque le Président, ce qui risque de discréditer le régime et de détériorer la crédibilité du pouvoir

Calmer l'agitation politique et sociale et combattre le terrorisme

Cela étant, et pour réussir à sauver le pays, il faut calmer l'agitation sociale qui ne fait que s'aggraver. La grève est un droit peut-être mais elle instaure le désordre, incompatible avec tout redressement économique. Les syndicats devraient participer au gouvernement et comprendre les problèmes de l'intérieur : c'est plus positif. C'est mieux que la participation du parti islamique qui doit d'abord se «tunisifier» et éviter l'utilisation politique de la religion d'autant plus que cette confusion ne peut qu'entraîner des malheurs, comme on le constate en Egypte et ailleurs, et donner naissance au terrorisme. La lutte contre ce dernier fléau s'impose. Il compromet toute chance de redressement économique, en installant l'insécurité et la peur.

Priorité à la croissance économique

Ce sont là des préalables inévitables pour redresser la situation et espérer une reprise de la croissance économique presque nulle aujourd'hui et qui risque de devenir négative avec son cortège de chômage, de déficit et de restrictions et une agitation politique dangereuse. Il y a lieu, s'il le faut, de consentir des sacrifices importants pour créer les conditions d'une croissance →

→ économique du même ordre que celle qui a été obtenue depuis l'indépendance et avant la Révolution, c'est-à-dire de l'ordre de 5% par an, ce qui est un objectif minimum. Ces sacrifices pourront se traduire par la réduction de certaines charges publiques de gestion et l'on doit l'accepter. La gratuité des services publics ne doit plus être un dogme. Chacun doit les rémunérer à la hauteur de ses moyens. On peut ainsi dégager les ressources nécessaires pour rétablir la sécurité et la stabilité.

Les réformes

Ces sacrifices peuvent être supportés et acceptés si des réformes profondes et importantes sont réalisées même si elles nécessitent de l'audace et un grand patriotisme. Ces réformes sont connues. On peut les énumérer et les expliciter rapidement, chacune d'elles nécessitant de longs développements.

La réforme de l'Etat : décentralisation, déconcentration

Il s'agit d'abord de la réforme de l'Etat : instaurer une décentralisation réelle et importante et une déconcentration effective pour rapprocher le pouvoir des populations concernées, les intéresser à leur sort et les responsabiliser et en faire des citoyens et non des êtres passifs attendant tout du sommet. J'ai évoqué cette réforme avec plus de détails dans un précédent numéro de Leaders. Déconcentration et décentralisation allègeront les charges de l'Etat central et introduiront la société civile dans la vie réelle du pays. L'Etat doit progressivement se délester de tout ce que la société civile peut entreprendre : cela va du transport terrestre, ferroviaire, aérien et maritime jusqu'à la santé ou l'éducation, en commençant par l'importation du thé et du café ! Gérer convenablement les attributions de souveraineté : justice, diplomatie, défense, sécurité est déjà un vaste champ d'action qu'on ne peut déléguer à personne. Parallèlement, les organismes de sécurité sociale doivent être responsabilisés et dynamisés, ce qui nécessite des mesures précises et urgentes.

Eviter le monopole

Les organisations économiques et les entreprises étatiques doivent faire l'objet d'un examen critique profond et l'Etat ne doit garder que celles qui dépassent les moyens de la société civile. Celles gardées ne doivent pas détenir de monopole, synonyme de mauvaise

gestion, qu'il s'agisse du transport, de l'énergie, des mines, de l'eau par exemple. L'Etat pourra ainsi les gérer plus efficacement.

En réalité, l'Etat ne doit devenir gestionnaire que lorsqu'on ne peut pas faire autrement. Un gestionnaire n'est jamais parfait et s'expose à l'erreur et aux difficultés. L'Etat doit l'éviter dans toute la mesure du possible pour ne pas se discréditer. Un Etat mauvais gestionnaire ne peut pas exiger la bonne gestion des autres acteurs économiques. L'exemple de la principale banque étatique est évident. L'Etat peut contrôler toutes les banques sans avoir à en gérer une ou plusieurs, ce qui ne peut être pour lui qu'un handicap sérieux.

La Tunisie : un pays modèle

En conclusion, on peut dire qu'il est temps que le pays et ses dirigeants fassent le point le plus tôt possible et établissent, dans le cadre du

Plan en cours, l'élaboration de toutes les réformes nécessaires dont on vient de donner quelques exemples. Sans ces réformes, le pays est condamné à la régression et à la décadence. Aucun patriote sérieux ne peut l'accepter. Surtout pas ceux qui ont eu la chance et le bonheur de participer à la construction de l'Etat tunisien indépendant et qui espéraient et espèrent encore qu'on pourra en faire un Etat modèle, ce qu'il n'est pas encore, mais qui peut le devenir. La Révolution a accouché d'un Etat républicain qui se veut démocratique : il faut espérer que la liberté et l'efficacité viendront s'appuyer mutuellement pour sauver le pays et en faire réellement un Etat modèle, et le prix Nobel doit nous encourager à participer à ce redressement national qui s'impose à toutes les catégories de la population. ■

“ Un Etat mauvais gestionnaire ne peut pas exiger la bonne gestion des autres acteurs économiques. L'exemple de la principale banque étatique est évident. L'Etat peut contrôler toutes les banques sans avoir à en gérer une ou plusieurs, ce qui ne peut être pour lui qu'un handicap sérieux. ”

M.M.

RACING IN STYLE. 1000 MIGLIA >

WORLD SPONSOR AND OFFICIAL TIMEKEEPER SINCE 1988.

MILLE MIGLIA GTS POWER CONTROL (168566-3001). CHOPARD MOVEMENT, CALIBRE 01.08-C

Ben Fannet

BOULEVARD PRINCIPAL LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
 TÉL.: +216 71 860 475
 RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
 TÉL.: +216 71 963 555
 C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS
 TÉL.: +216 70 836 224

MILLE MIGLIA
Chopard

Riyad, l'étape cruciale au Golfe pour BCE



Dans son rôle de président-voyageur, Béji Caïd Essebsi affichera au compteur, d'ici la fin de sa première année à Carthage, pas moins de 100 heures de vol. S'employant à relancer utilement la diplomatie tunisienne, il cible ses déplacements et leur fixe des objectifs précis. C'est ainsi qu'après Alger, Washington, Paris, le Sommet du G7 en Allemagne, Le Caire et Stockholm (en plus d'un voyage à Dubaï pour présenter ses condoléances à Cheikh Mohamed), il se rendra ce 22 décembre à Riyad. La visite d'Etat en Arabie saoudite sera la première d'une série qui conduira le chef de l'Etat dans les autres pays du Golfe qui attendent de le recevoir.

Béji Caïd Essebsi était rentré fort satisfait de sa visite à Stockholm. Non seulement pour l'accueil grandiose que lui y avaient réservé le Roi de Suède, le président du Parlement, le Premier ministre et les autorités de la ville d'Uppsala, fief de son ami feu Dag

Hammar skjöld, mais aussi pour le renforcement de la coopération bilatérale. C'est ainsi que la Suède lui a annoncé à cette occasion la réouverture de son ambassade à Tunis, après 14 ans de fermeture sous la dictature. Le forum d'affaires marqué par une présence significative de plus de 100 chefs d'entreprises suédoises et une importante délégation tunisienne augure de bonnes perspectives de partenariat. De son côté, Ericsson, l'un des leaders mondiaux de la télécommunication, a signé avec Smart Tunisian un accord d'implantation à Tunis d'un centre régional de développement technologique. A Uppsala, ce sont les villes suédoises qui ont conclu avec leurs homologues tunisiennes un accord de coopération pour renforcer la gouvernance locale.

Marque particulière d'attention, le Roi Carl VI Gustave a tenu à accompagner son hôte tant au Forum d'affaires que chez Ericsson et à Uppsala. ■

BMW EFFICIENTDYNAMICS.
MOINS DE CONSOMMATION. PLUS DE PLAISIR.

Ben Jemâa Motors S.A.



www.bmw-tunisia.com

Le plaisir de conduire

PLAISIR DE CONDUIRE. PLAISIR DE SERVIR.

OFFRE DE REPRISE BEN JEMÂA MOTORS.

Ben Jemâa Motors, importateur Officiel des Marques BMW et MINI, dans sa quête éternelle de vous satisfaire, vous facilite la transition d'un véhicule à un autre, en incluant, dans ses offres de vente de Véhicule Neuf, un service de reprise professionnel de votre ancien véhicule*.

Vous souhaitez renouveler votre véhicule? Notre offre de reprise vous intéresse? Prenez rendez-vous pour une estimation de votre véhicule et un essai sur route de la BMW ou MINI de votre choix au 70837355.

* Si votre véhicule est âgé de moins de 5 ans et affiche un kilométrage inférieur à 100.000 km, Ben Jemâa Motors vous propose de vous faire une estimation de reprise.

Ben Jemâa Motors S.A., 16, rue de l'Artisanat, Charguia 2, Tél: +216 70 837 355
Email: bjm@bjmotors.com.tn. www.facebook.com/BMW.Tunisia.Official

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
LA PROTECTION DEVIENT UNE PRIORITÉ



taktik

ASSURANCE PRÉVOYANCE UBCI

Une offre diversifiée pour protéger votre avenir et celui de vos proches.

Pour plus d'informations, consultez le site ubci.tn ou contactez votre conseiller UBCI au 70 000 050



UBCI GROUPE BNP PARIBAS

الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque
d'un monde
qui change

La Jordanie, le Qatar et l'Italie au programme de Habib Essid, avant Davos



Le chef du gouvernement, Habib Essid, a retrouvé son engouement pour les déplacements ciblés à l'étranger. C'est ainsi qu'après le Sommet COP 21, fin novembre à Paris, il présidera la réunion de la haute commission mixte avec la Jordanie à Amman, les 7 et 8 décembre, avant de s'envoler pour Doha pour un exercice similaire, les 9 et 10 courant. Dans la foulée, il se rendra en visite officielle à Rome, le 13 décembre. Le 22 du même mois, il recevra à Tunis

son homologue mauritanien. En janvier, le chef du gouvernement ira au Forum de Davos.

Fin octobre dernier, Habib Essid s'était rendu en visite officielle en Algérie, avant d'aller en Espagne. Son bref séjour à Madrid ne manquait pas d'émotion pour lui, pour au moins deux raisons. La première, c'est qu'il a été admis à cette occasion en tant que membre du Club de Madrid, réservé notamment à

des chefs de gouvernement. Il y a rejoint deux de ses prédécesseurs à la Kasbah, Hamadi Jebali et Mehdi Jomaa. La seconde, c'est de retrouver la capitale où il avait passé 6 années inoubliables de sa carrière, de 2004 à 2010, lorsqu'il avait été élu président du Conseil oléicole international (COI). Inutile de dire combien il avait été ravi de retourner au siège du COI où un accueil chaleureux lui a été réservé tant par les dirigeants actuels que par le personnel. ■



Améliorations des résultats et des indicateurs financiers de la Banque Tunisienne de Solidarité

La Banque Tunisienne de Solidarité a enregistré lors de son AGO de l'année 2014 une amélioration nette de ses résultats financiers. En effet le Résultat Net de la BTS, après modifications comptables est de 3,528 MD contre un déficit de 120 mD en 2013.



البنك التونسي للتضامن
BTS BANK

L'activité de la banque a connu un développement remarquable en 2014, en effet le nombre des accords de financement a passé de 9947 pour un montant de crédits de 103,4 MD en 2013 à 11339 pour un montant de crédits de 112,3 MD en 2014 .

De même le recouvrement des créances a connu une nette amélioration ,ainsi les montants recouverts ont passé de 62 MD en 2013 à 72,5 MD en 2014 soit une augmentation d'environ 17 %.

Le Produit Net Bancaire de l'exercice s'est établi à 22,962 MD en hausse de 32,5% par rapport à 2013 et les charges d'exploitation bancaire ont passé de 1,664 MD en 2013 à 2,134MD en 2014.

Le Total bilan a passé de 841MD en 2013 à 887MD en 2014, ainsi que les encours de crédits ont progressé de 9 % pour atteindre 751 MD à fin 2014 .

La BTS respecte les ratios réglementaires de liquidité (supérieur à 100%) et de solvabilité (42%).

Amira Yahyaoui, coprésidente du Forum de Davos 2015

Habib Essid ne sera pas le seul Tunisien au Forum économique de Davos qui se tiendra du 20 au 23 janvier prochain dans cette magnifique station suisse. Amira Yahyaoui, fondatrice et présidente d'Al Bawsala, y sera comme invitée d'honneur. Elle a été choisie en tant que coprésidente de la session, avec cinq grosses pointures internationales: Mary Barra, CEO de General Motors, USA, Sharan Burrow, secrétaire général de l'International Trade Union Confederation (ITUC), Belgique, Satya Nadella, Chief Executive de Microsoft, USA, Hiroaki Nakanishi, président et CEO de Hitachi, Japon, Tidjane Thiam, du Crédit Suisse. La jeune égérie de la révolution tunisienne y a été sélectionnée en icône de la société civile et de la nouvelle génération qui apporte une réelle contribution aux changements profonds dans le monde. Plus de 2 500 leaders mondiaux de l'économie, de la finance, de la politique et de la société civile plancheront à cette occasion sur la maîtrise de la 4e révolution industrielle. ■

Ces voix d'Afek qui en imposent

Ils incarnent avec d'autres de leurs pairs la nouvelle génération de la classe politique tunisienne. Tous deux sont médecins spécialisés, dirigeants du parti Afek et députés à l'Assemblée des représentants du peuple. Rym Mahjoub et Riadh Mouakhar se distinguent ces dernières semaines par des prises de position courageuses, n'hésitant pas à monter au créneau et défendre leurs convictions. Mouakhar n'a pas sa langue dans la poche et se fait un contradicteur redoutable dans les shows médiatiques. Mahjoub est intraitable lorsqu'il s'agit de préserver l'indépendance de la Cour constitutionnelle, n'acceptant guère de voir y siéger ceux qui sont franchement partisans. Quitte à subir les reproches des siens qui la taxent d'épouser les thèses de la gauche. Imperturbable, elle poursuit son combat pour la démocratie, en son âme et conscience. ■



Le lobbying investit le Bardo

Mabrouk ! Les lobbyistes de tous bords font une entrée remarquée dans les halls de l'Assemblée des représentants du peuple, au Bardo. Un peu à l'instar de ce qui se passe au Capitole, toutes proportions gardées, où des influenceurs patentés et dûment déclarés opèrent au détour des colonnes, le phénomène commence à prendre forme chez nous. Il a été relevé récemment lors des travaux en commissions, surtout pour la commission des finances lors de l'examen de la loi de finances pour 2016. Des groupements industriels privés se sont en effet employés à plaider en faveur de la baisse de droits de consommation et taxes concernant certains produits alimentaires.



En fait, la démarche n'est pas nouvelle. Du temps de l'Assemblée nationale constituante, des groupes d'influence dans le secteur de l'énergie avaient maintenu une forte pression pour bloquer certains projets de loi et faire adopter l'article 13 de la Constitution. C'est inévitable et de bonne guerre, estiment des spécialistes de la vie parlementaire, à quelques conditions, cependant, soulignent-ils. D'abord, pratiquer un lobbying enrichissant des débats, fournissant aux élus de la nation des notes, analyses et recherches de qualité à même de développer leurs argumentaires et d'approfondir le débat démocratique par le point de vue de différents groupes d'intérêt. Et, surtout, agir en toute transparence, en s'inscrivant dans un registre de lobbyistes et de déclarer toute cause défendue et l'identité de ceux qui la soutiennent.

Le président de l'ARP, Mohamed Ennaceur, ancien ambassadeur représentant permanent de la Tunisie auprès de l'ONU et de ses agences

spécialisées à Genève, connaît bien le système. Il lui appartient de lancer la réflexion sur la question afin de mettre en place les garde-fous nécessaires.■

Bailleurs de fonds de tous pays



Reportée de mois en mois, c'est finalement début juin prochain que sera organisée la conférence internationale des bailleurs de fonds. Programmée à la fin du premier semestre 2016, mais juste avant le ramadan et les vacances estivales, elle devra permettre au gouvernement de bien ficeler les dossiers soumis aux financements, notamment souverains. Elle bénéficiera sans doute de l'adoption des lois sur le PPP et le nouveau code d'incitation à l'investissement.■

Une agence Tunisie Trésor

L'idée fait son chemin. Et si on confiait la gestion de la dette et de la trésorerie de l'Etat à un organisme spécialisé, une sorte d'agence Tunisie Trésor, à l'instar de ce qui existe dans nombre de pays étrangers ? La proposition n'est pas nouvelle. Elle avait été avancée en 2009 sous forme de « création de « l'Agence Tunisienne du Trésor » qui assurera la supervision des émissions du Trésor, la gestion de la dette publique et la maîtrise de la gestion des liquidités de l'Etat, de manière à assurer la gestion dynamique de la dette publique et à optimiser l'emploi des ressources du Trésor. Restée sans suite, elle gagne à présent du terrain.■

DS préfère TOTAL



DS AUTOMOBILES

SPIRIT OF
AVANT-GARDE

UNE CHANCE INFIME
D'EN RENCONTRER UNE AUTRE

DS 3 *Édition Limitée* 1955



COQUES DE RÉTROVISEURS AVEC MONOGRAMME DS
PERSONNALISATION « 60 ANS DS 1955 » – PROJECTEURS DS LED VISION
SYSTÈME DE NAVIGATION SUR TABLETTE TACTILE 7" – CAMÉRA DE REcul

NOUVEAU DS STORE AUX BERGES DU LAC, TUNIS.

Spirit of avant-garde = L'esprit d'avant-garde. Dans la limite du stock disponible. Photos non contractuelles.

www.driveDS.tn



Prochainement Disponible

VISA PLATINUM BUSINESS

Accédez à la classe BUSINESS PREMIUM

En plus d'une gestion optimisée de vos frais professionnels, faites bénéficier votre entreprise et vos collaborateurs de services bancaires et extra-bancaires de haut niveau et profitez d'une multitude d'avantages exclusifs auprès de prestataires se trouvant dans le monde entier.



UIB

الإتحاد الدولي للبنوك
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

VISA
Platinum Business

Un appui significatif de l'Union européenne 23 M€ à la sécurité et 40 M€ à la justice

Laura Baeza, ambassadrice de l'Union européenne, en est plus qu'heureuse ! Deux projets de réformes structurantes pour la sécurité et la justice prennent finalement corps, avec au total pas moins de 63M€. Le plus important, c'est qu'au-delà des crédits alloués, le concept et les différents volets sont aussi novateurs, utiles et prioritaires. L'objectif est de contribuer à la mise en œuvre d'une politique sécuritaire moderne et efficace en conformité avec les valeurs démocratiques de la nouvelle constitution. Mais, cela reste incomplet sans un appui à la justice. La complémentarité est essentielle. Il aura fallu l'intervention personnelle du chef du gouvernement, Habib Essid, pour accélérer la finalisation des deux projets soutenus par l'Union européenne et la signature des accords y afférents.

Le premier projet, sous forme de programme d'appui à la réforme et à la modernisation du secteur de la sécurité, d'un montant de 23 M€, est capital pour faire face aux menaces terroristes et sécuritaires et ancrer des relations de confiance avec le citoyen. Il permettra notamment la création d'une cellule de crise interservices et interministérielle auprès du ministère de l'Intérieur, ainsi que la mise en place de trois centres opérationnels de réaction rapide à Médenine, Tataouine et Kasserine. Ce volet vient compléter d'autres interventions déjà engagées en matière de gestion intégrée des frontières. La cellule sera chargée de la gestion de tout type de crise, quelle qu'en soit la cause. L'Union européenne accompagnera la création de la cellule de crise par la formation du personnel nécessaire à son fonctionnement.

«Rapprocher les forces de sécurité intérieure des citoyens tunisiens constitue une autre importante facette des défis des forces sécuritaires», soulignera l'ambassadrice Baeza lors de la signature de la signature, le 4 novembre dernier, de la convention de projet avec Yassine Brahim, ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, et Nejsem Gharsalli, ministre de l'Intérieur. La relation est à reconstruire sur de nouvelles bases. Cela prendra la forme d'une police de proximité, fondement d'une politique sécuritaire républicaine et démocratique. Pour cette raison, un important volet du programme est dédié à la redevabilité, à la probité et à la transparence. Ainsi, la réforme des inspections, tout

comme la réforme des systèmes de recrutement et de formation des agents, figurent parmi les axes du programme. Ces éléments sont essentiels pour améliorer la capacité des forces de sécurité à exécuter leur mission d'une manière efficace, redevable et neutre.

Quant au Programme d'appui à la réforme de la justice, doté d'un budget de 40M€, il constituera le pilier central du nouveau dispositif qui se met en place en Tunisie et vient en appui à la réforme du secteur de la sécurité.

«Car l'un ne va pas sans l'autre, rappellera l'ambassadrice Laura Baeza. Sans droit et sans justice, tôt ou tard, l'action des forces de sécurité perd sa légitimité. A l'inverse, sans police, l'adage «force doit rester à la loi» reste lettre morte, et une loi qui n'est pas respectée est une loi qui n'existe pas. La nouveauté de la révolution, c'est la source du droit, désormais pleinement légitime».



60^e anniversaire de l'Indépendance : qui s'en occupe ?

Comment sera célébré, le 20 mars prochain, le 60e anniversaire de l'indépendance de la Tunisie ? Quel est le programme des festivités et commémorations ? Qui en est chargé ? Silence à Tunis, mais une réponse à Paris. Le mensuel spécialisé *Historia* prépare un numéro spécial. Une équipe conduite par notre confrère Guy Sitbon a été dépêchée à cet effet à Tunis.

Ministère des Affaires étrangères

- **Said Behira**, secrétaire général
- **Samia Ilhem Ammar**, ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de Tunisie en Hongrie
- **Mohamed Sélime Hamami**, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Tunisie en République Tchèque
- **Sonia Ben Amor Missaoui**, consul à Hambourg

Diplomatie

Nouveaux ambassadeurs accrédités en Tunisie

- Lambert Alexandre Ouedraogo (Burkina Faso)
- Zoltan Szent-Gyorgyi (Hongrie)
- Pervez Khan Zaheer (Pakistan)
- Ahmed Dhafiri (Koweït)
- Daniel H. Rubinstein (Etats-Unis)

Ministère de la Défense

- **Colonel-major Mohamed Bousnina**
Directeur général du Renseignement et de la Sécurité intérieure au sein de l'Agence de renseignement et de sécurité de la défense
- **Colonel-major Abdelaziz Souii**
Directeur général de l'Office des logements militaires
- **Colonel-major Fathi Chakchouk**
Directeur général de l'Office de développement de Rjim Maatoug
- **Colonel-major de la Marine nationale Taoufik Ayadi**
Directeur général de la munition et de l'armement au sein du ministère de la Défense
- **Colonel-major Kamel Ben Naceur**
Attaché militaire auprès de l'ambassade de Tunisie à Londres
- **Colonel-major Ali Tlili**
Attaché militaire auprès de l'ambassade de Tunisie à Pékin

Ministère de la Jeunesse et des Sports

- **Maher Mrayah**
Chef de cabinet

Ministère de l'Industrie

- **Salwa Sghaïer**
Directrice générale de la Société tunisienne des industries de raffinage (Stir)
- **Mohamed Abderrazak Jday**
Directeur général du Pôle technologique de Gabès

Ministère des Finances

- **Samir Saïed**
Directeur général de la Société tunisienne de banque (STB)



- **Habib Benhadj-Kouider**
Directeur général de la Banque nationale agricole (BNA)



- **Ahmed Rjiba**
Reconduit à la tête de la Banque de l'habitat (BH)



Etablissement de la Télévision tunisienne

- **Rached Younes**
Chargé par intérim des affaires de l'Etablissement de la télévision tunisienne

Organisation arabe des technologies de l'information et de la Communication (AICTO)

- **Mohamed Ben Amor**
Secrétaire général



Ingénieur général en télécommunications et titulaire d'un master en gestion des projets internationaux (CNAM - Paris) et d'un diplôme d'ingénieur de l'Académie navale, AN (Tunisie), il aligne plus de 25 ans d'expérience professionnelle. Mohamed Ben Amor, expert auprès de plusieurs instances internationales (Banque africaine de développement, Commission économique des Nations unies pour l'Ouest asiatique ESCWA, UIT, etc.), a été successivement directeur général du Centre d'études et de recherche des télécommunication (2009 - 2010), puis conseiller auprès du ministre. Il était jusque-là conseiller auprès du Ministre des Technologies de la communication et de l'Economie numérique, chargé de la Coopération internationale. Il succède à Khadija Ghariani. ■



Bientôt la saison
des fêtes !



Vous voulez vous rappeler
au souvenir de vos amis,
partenaires, clients, fournisseurs
en Tunisie et à l'étranger ?



Puisez dans la riche
gamme des produits
de l'artisanat tunisien



Nous livrons le produit,
assurons l'emballage personnalisé
et l'expédition tous pays.
N'attendez pas la dernière minute !

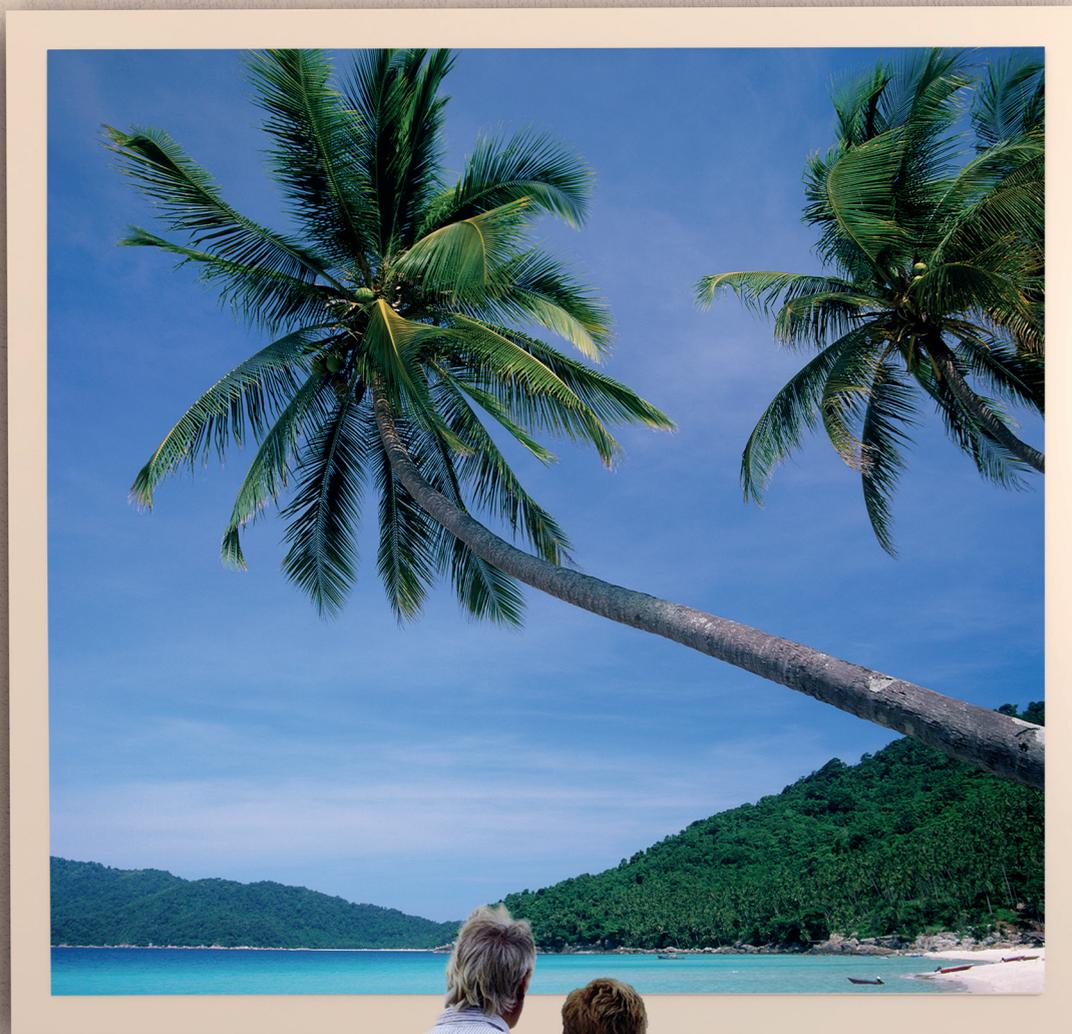
Contactez nous :
Tél.: +216 71 322 244
contact@fondoukelattarine.com



PROJET AVENIR

Retraite

Une autre vision de la retraite



Gagnons l'avenir, ensemble



Distinction

Le Prix national de la qualité 2015 à la SIA



L'entreprise SIA (Société industrielle d'amortisseurs), leader national en matière de conception, développement, production et commercialisation d'amortisseurs pour les véhicules légers et poids lourds, a reçu le Prix national de la qualité 2015, attribué par le ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans le cadre de la Journée nationale de la qualité au siège de l'Utica (Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat).

Le prix récompensant l'entreprise a été remis à son PDG, Ahmed Hentati, par Zakaria Hamad, ministre de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines. Le deuxième prix a été décerné à la société Ardia, spécialisée dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) au pôle technologique d'El Ghazela. Le troisième prix a été attribué à l'entreprise Sotuver, premier fournisseur de l'industrie agroalimentaire tunisienne en emballage en verre.

L'évaluation des entreprises s'est faite sur la base du modèle d'excellence de l'EFQM (European Foundation for Quality Management). ■

Décès

- Hachemi Troudi



Militant de gauche et journaliste, Hachemi Troudi, de formation zeitounienne, comme ses compagnons de lutte, Mohamed Ben Jannet et Afif Lakhdar, aujourd'hui disparus, avait milité dans les années 60 et 70 au sein du groupe Perspectives. Il avait collaboré à plusieurs journaux depuis les années 70. Ses lecteurs appréciaient notamment la clarté de ses analyses, sa vaste culture (il était notamment incollable sur tout ce qui avait trait à la gauche tunisienne) et son souci constant de l'objectivité.

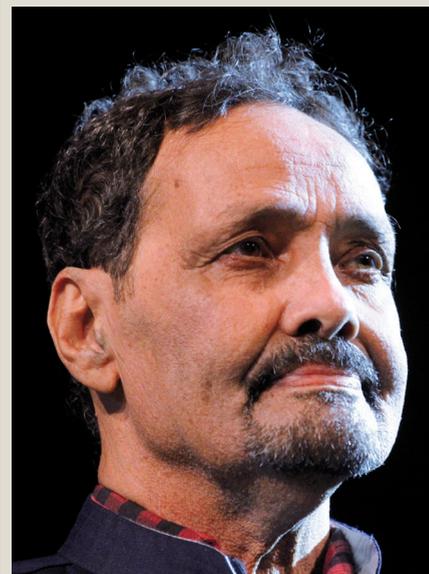
- Abdelhamid Fekih

Ingénieur général au ministère de l'Équipement, cofondateur du Club Jeunes Sciences

- Mohamed Béchir Sfar

Hôtelier, membre du Conseil national de la Fédération tunisienne de l'hôtellerie et vice-président de la Fédération régionale de l'hôtellerie de Mahdia.

- Ahmed Snoussi, comédien et acteur

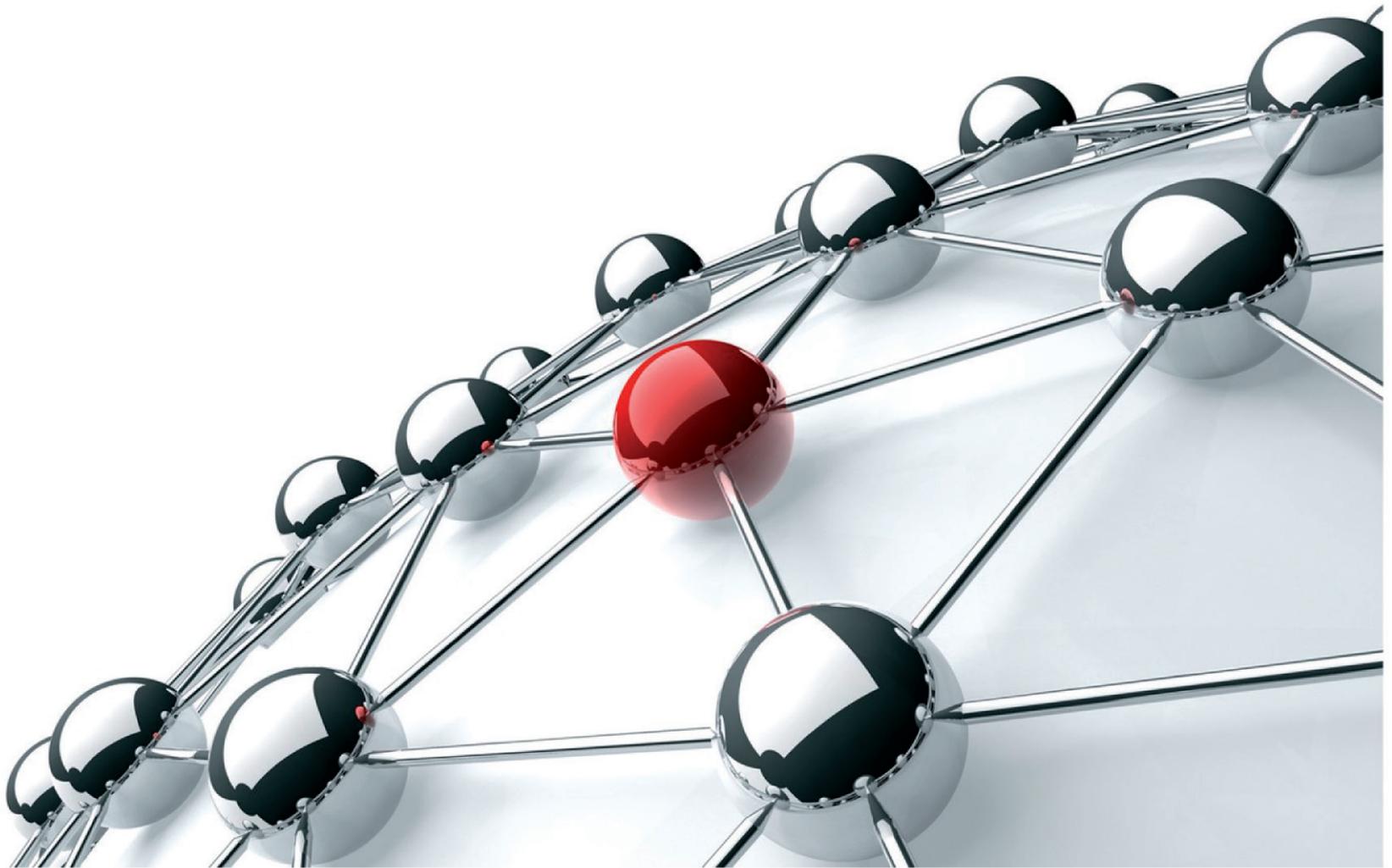


Elève du Centre d'art dramatique en 1962, il a rejoint la troupe théâtrale de Sfax cinq ans plus tard, puis en 1968, la troupe du Kef qui était alors dirigée par Moncef Souissi. En 1974, il se rend en France pour y suivre un stage. Il y restera dix ans. A son retour, il crée sa propre troupe tout en prenant part à des œuvres théâtrales et cinématographiques. Il laissera le souvenir d'un homme attaché à son métier, affable, apprécié par ses collègues. Ces dernières années ont été très pénibles pour lui. Diminué par la maladie, oublié par les médias, il estimait qu'il n'avait pas été payé en retour eu égard à ce qu'il avait fait pour le théâtre, même si les Journées théâtrales de Carthage l'avaient honoré en octobre dernier. ■



**GERMAN
BUSINESS SCHOOL**

Quality Seal. Your Success. Our Vision!





UNIVERSITÉ
INTERNATIONALE
TUNIS MMII



HOCHSCHULE DER WIRTSCHAFT
FÜR MANAGEMENT
UNIVERSITY OF APPLIED
MANAGEMENT STUDIES

La German Business School est le premier business school à Tunis et en Afrique du Nord qui a pour ambition d'étendre son savoir-faire en matière d'apprentissage des stratégies d'entreprise dans la région EMEA (*Europe- Moyen-Orient -Afrique*) avec le lancement de sa première promotion le vendredi 11/12/2015.

La GBS applique les normes allemandes pour les formations diplômantes et les formations professionnelles en partenariat avec l'Université de gestion appliquée de Mannheim (*Business School de HDWM*) et des entreprises internationales.

Avec son équipe professionnelle internationale venue de l'université partenaire et de l'UIT (*Université Internationale de Tunis*), la GBS assure une formation professionnelle soutenue de gestion stratégique pour les futurs managers.

La GBS a pour mission de développer, de promouvoir et de consolider la coopération entre l'Allemagne et la Tunisie ainsi qu'avec la région EMEA. Par conséquent, l'objectif de l'école est de défier le potentiel des leaders afin de leur inculquer des valeurs à même de les aider dans leurs carrières en affaires ou dans la recherche.

Le MBA de GBS est accrédité par la FIBAA (Foundation for International Business Administration Accreditation), www.fibaa.org, reconnu dans le monde entier.

La GBS est intéressée par un partenariat dans les différents segments industriels pour le recrutement et le développement personnel, marketing et image de marque, thèmes de recherche et d'autres réseaux d'échanges internationaux!

La GBS est à la recherche d'une banque partenaire, intéressée par la croissance, afin de faciliter pour nos candidats l'inscription au programme qu'ils ont sélectionné, et ce avec des conditions spéciales.

DES AVANTAGES POUR NOS ETUDIANTS

Les étudiants peuvent profiter de notre savoir-faire international, de notre rigueur de l'éducation allemande, ils apprennent à améliorer leurs connaissances pour garantir un potentiel selon les normes Allemandes.

La GBS s'adapte aux contraintes de temps et à l'organisation professionnelle de chacun. En effet, les candidats étudient à temps partiel à hauteur d'un week-end par mois.

Nos étudiants peuvent recevoir le degré MBA après avoir passé tous les modules dans les 2 ans ou étudier un module et compléter les autres dans les 6 ans afin de recevoir in fine le degré MBA ou IBC (un certificat individuel d'affaires)

DES AVANTAGES POUR NOS PARTENAIRES

Pour les entreprises voulant éviter d'employer des personnes non qualifiées, nous identifions avec nos services le meilleur candidat pour chaque poste. En outre, ils échangent l'efficacité marketing de GBS avec l'image de marque et le réseautage de l'employeur (situation gagnant-gagnant). Par conséquent, une coopération pourrait être utile pour les deux parties.

Si vous êtes intéressé par nos services et que vous souhaitez avoir plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

48, rue des minéraux, Charguia 1 - 2035 Tunis

Tél.: +216 31 101 111

Mob.: +216 98 269 557

application@german-bs.com

www.german-bs.com





Corruption, contrebande et terrorisme

Le cash qui tue



photo: ryan campana/istock

musé

Une nouvelle façon de voir les choses



SSANGYONG

Be yourself !

f SSANGYONG Tunisie

www.ssangyong-tunisie.com

SOTUDIS Chemin de réussite

Tunis Route de sousse GP1 Km7 2033 Megrine Tél: 71 42 53 55 Fax: 71 42 52 53

Sousse Route de ceinture 4022 Akouda Sousse Tél: 73 34 33 33 Fax: 73 34 32 33

Sfax Route de Gabes, bvd de l'Environnement km 2,5 Sfax Tél: 74 28 10 00 Fax: 74 28 10 20

Il pollue le climat politique, intoxique l'économie, pénalise l'environnement des affaires et nourrit le terrorisme. L'argent douteux, souvent en liquide, fait du paiement cash une arme dangereuse. Près de l'équivalent en diverses devises de 2 milliards de dinars atterrissent dans le pays en cash déclarés à la douane aux postes frontaliers ou sont transférés dans les comptes courants bancaires et postaux. Puis s'évaporent dans la nature. Des sommes importantes sont introduites clandestinement par valises. Rien que durant les dix derniers mois de 2015, la Douane a saisi l'équivalent de plus de 36 millions de dinars.

D'où viennent pareilles sommes colossales ? A qui profitent-elles ? A quoi servent-elles ? Blanchiment d'argent, corruption, financements occultes d'activités politiques et campagnes électorales, paiements de la contrebande, embrigadement et radicalisation, soutien au terrorisme : tout y passe. La contrebande, forte de 60 grossistes à Ben Guerdane qui emploient plus de 3 000 personnes et s'appuient sur 200 à 300 changeurs de devises, engrange à elle seule 1,8 milliard de dinars au minimum. Certaines associations, souvent illégales, reçoivent des «dons» de 1 à 3 millions de dinars. Dans un douar de 10 familles, on a compté 7 associations. Le gouvernement a sommé 673 associations de fournir des explications, notifié le gel de 164 autres, demandé la dissolution de 64, mais n'a obtenu de la justice que la dissolution d'une seule : la Ligue de protection de la révolution... Malgré les garde-fous qui se mettent en place, ils s'avèrent peu efficaces. Voyage au cœur d'un système qui mine la Tunisie. →



Politique : de plus en plus de précautions

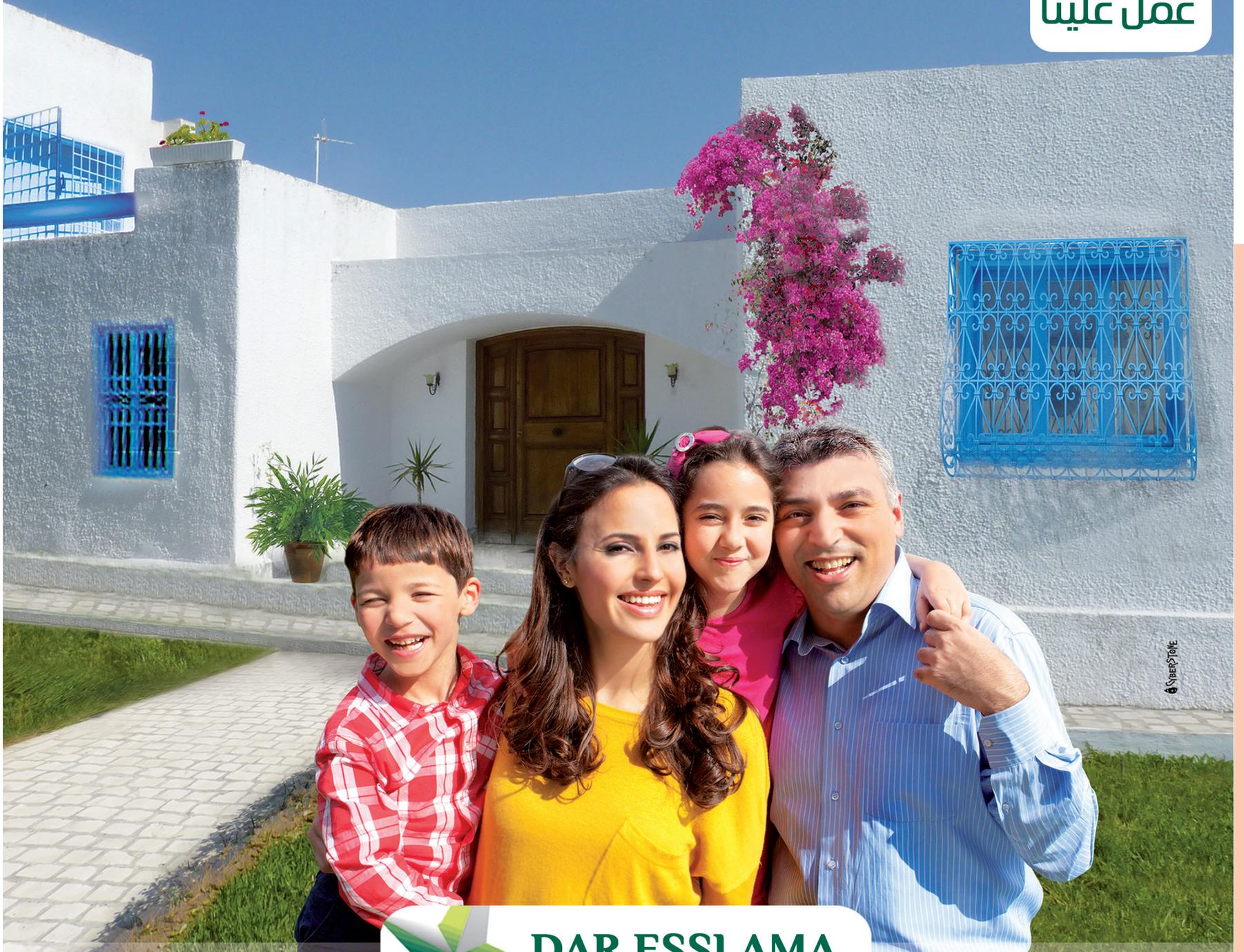
L La Cour des comptes a levé un gros lièvre dans son rapport sur le contrôle du financement de la campagne électorale pour la présidentielle de 2014, publié en août dernier. Soulignant les soupçons portés contre la contribution financière d'une association présidée par un candidat, elle relève que celle-ci a reçu des dons de plus d'un million de dinars en provenance d'une ambassade étrangère et d'une agence d'assistance technique.

Réservant ses investigations à la justice, la Cour n'a pas voulu en fournir de plus amples détails. L'effervescence suscitée par ces révélations s'est rapidement estompée et nous demeurons encore sans savoir de qui s'agit-il au juste. Aussi, la Cour des comptes a relevé que l'un des candidats a bénéficié de transferts en sa faveur à partir de l'étranger, affirmant qu'il s'agit de fonds propres, d'un montant total de 4,6 MD, ce qui a attiré l'attention de la Commission tunisienne des analyses financières

(Ctaf). La déclaration de soupçon a été dûment transmise au procureur de la République.

L'Isie avait bien rappelé aux candidats l'interdiction des financements étrangers, mais n'a pu exercer le contrôle nécessaire, soulignant les difficultés rencontrées dans le suivi des campagnes qui s'étaient déroulées à l'étranger. La Cour s'était également intéressée au respect des dispositions relatives au paiement des frais électoraux, stipulant un règlement par chèque de tout montant supérieur à 500D. Si pour les législatives, 50% des paiements concernés ont été effectués par chèque, cette pratique s'est confirmée pour la présidentielle, atteignant 60% lors du 1er tour avant de se situer à hauteur de 79% lors du second tour.

Ce qui dénote une attention portée par la plupart des candidats pour éviter toute disqualification. Mais, le cash a encore joué pleinement dans le non-déclaré des campagnes électorales. →



 **DAR ESSLAMA**

Avec ma multirisque habitation

DAR ESSLAMA

mon foyer est assuré et je vis en toute sérénité

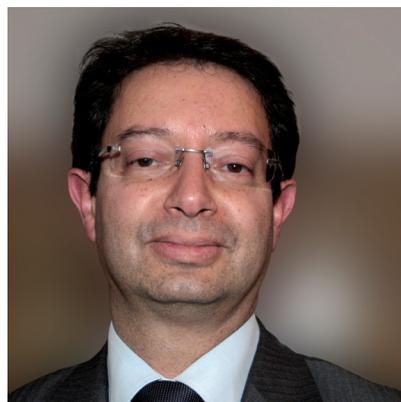
À partir d' **1/2 Dinar** par jour *

Dar Esslama , c'est la nouvelle Assurance Habitation de la STAR qui assure votre maison en cas de sinistres.

Pour moins de ½ dinar par jour, la STAR met à votre disposition 3 formules adaptées à vos besoins et à votre budget.

Pour plus d'informations, contactez l'agence STAR la plus proche ou consultez notre site web www.star.com.tn

*Suivant les conditions citées dans el contrat



Kafka se nomme Associations

«L'absence de contrôle du financement, notamment extérieur, des associations est source de grande inquiétude, confie à Leaders un spécialiste. Nous n'en connaissons ni les sources, ni les emplois !» L'opacité est en fait plus forte sur les associations. Les nouvelles dispositions du décret-loi 88 du 24 septembre 2011 laissent de larges failles. Les services de la présidence du gouvernement assurent beaucoup plus l'immatriculation des déclarations de constitution des nouvelles associations (plus de 18 000 à ce jour), sans exercer réellement tout contrôle effectif. D'ailleurs, il est surprenant de constater que cette entité demeure placée auprès du secrétariat général du gouvernement, et non s'inscrire dans le périmètre d'attribution du ministre auprès du chef du gouvernement chargé des relations avec les instances constitutionnelles et la société civile, Kamel Jendoubi. Tout comme l'Ifeda, le Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations. L'abrogation de la classification des associations par domaines types

d'activités, l'absence de données fiables et à jour des dirigeants et le manque de vérifications d'usage compliquent davantage la situation, dans l'absolu ! Plus encore lorsqu'il s'agit de soupçons d'accointance avec le radicalisme violent et le terrorisme. Dès 2013, le gouvernement, alerté par diverses parties, a diligenté de premières enquêtes. Il a fallu attendre le carnage du Chaambi en juillet 2014 et la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie antiterrorisme pour activer au niveau des gouverneurs, puis de la présidence du gouvernement, la procédure de gel d'activité de 157 associations suspectées. Gel, car la dissolution reste du ressort de la justice.

Les surprises ne vont pas manquer. Sur les 157 associations concernées par cette mesure, 47 n'ont aucune existence légale. Et parmi les autres, 19 seulement ont obtenu le statut. Reste à savoir si elles ne se sont pas recyclées. Les appellations sont édifiantes : une forte connotation salafiste. L'implantation est profondément ancrée dans les petites localités. Et certains dirigeants ne sont même pas en Tunisie, comme ce président d'association parti en

Syrie. On découvre aussi que certaines associations qui reçoivent de grosses sommes de l'étranger, sous le couvert d'actions caritatives, n'ont en fait aucune activité sociale ni relation avec des islamistes extrémistes. Elles sont plutôt purement lucratives et ne profitent qu'à une personne et des membres de sa famille. Mais, il y a de tout.

Souvent l'argent arrive directement sur des comptes bancaires. Pour être immédiatement soit réparti vers d'autres comptes, soit retiré. Certaines associations sont créditées de montants faramineux qui vont jusqu'à un million de dinars, voire deux ou trois. Personne ne sait au profit de qui va le cash. Les banques signalent les mouvements douteux au Ctaf. L'instruction des déclarations de soupçon doit se faire très rapidement pour permettre, en cas de faisceaux avérés, une transmission au parquet. Seule la justice est habilitée à décider du gel des avoirs et des suites judiciaires. Parfois, c'est trop tard, l'argent se volatilise.

Dans un douar éloigné au fin fond de la campagne vivent quelques familles mais on y dénombre 7 associations qui reçoivent de fortes mannes. Un exemple parmi tant d'autres, bien édifiants.

A ce jour, une seule dissolution a été prononcée par la justice, celle concernant la Ligue de protection de la révolution (LPR), seulement et non les autres de sa galaxie (voir le tableau).→

Etat des associations en infraction

• Avertissements notifiés	: 673
• Demandes de suspension	: 164
• Suspensions prononcées	: 91
• Demandes de dissolution transmises à la justice	: 64
• Jugement de dissolution prononcé	: 1
• Jugement en refus de dissolution prononcé	: 1



Des mesures urgentes à prendre

Que faire pour arrêter ce fléau associatif nocif ? Habib Essid dispose d'une panoplie de recommandations qui n'attendent qu'adoption en mesures immédiates. Parmi elles figurent :

- l'interdiction aux associations et œuvres de bienfaisance de collecter et dépenser des dons en liquide, avec obligation d'utiliser des comptes bancaires,
- le groupage de tous les comptes courants bancaires et postaux de chaque association en un seul compte
- l'exigence, pour tout chèque émis, d'une double signature, par deux personnes dûment mandatées par le comité directeur, avec précision de l'identité complète
- la tenue d'un état à jour de l'identité des dirigeants, des donateurs et des bénéficiaires
- l'obligation pour les établissements bancaires et postaux concernés de prendre les mesures prudentielles nécessaires relatives aux associations et le signalement de tout mouvement suspect
- la mise en place d'un mécanisme clair de supervision des flux monétaires étrangers, avec obligation de déclaration par les banques et non seulement par les associations de tout montant reçu de l'étranger, sous peine de condamnations dissuasives.

Certes, il ne faut pas que les associations douteuses jettent l'anathème sur les autres qui constituent un élément fondamental d'une société civile fertile et essentielle pour la démocratie. Mais, la gouvernance des associations et leur gestion financière sont à revoir. ■

تأمينات



تكافل إمتياز
TAKAFUL IMTIEZ

* برنامج تأمين للإدخار الدراسي و الحياطة

- يمكن صغارك من متابعة دراستهم الجامعية

في أفضل الظروف

- يوفر لهم راس مال يبدأو بيه حياتهم المهنية

* منتج مطابق لأحكام المالية الإسلامية

على خاطر الكلنا واحد،
مهما يصير،
على مستقبل
صغاركم متهنين

Numéro Bleu
82 10 80 80

40 millimes/min à partir d'un mobile
20 millimes/min à partir d'un fixe

f Facebook.com/zitounatakaful.com.tn



الزيتونة تكافل
ZITOUNA TAKAFUL

مبادئ نتقاسمها...

Principes que nous partageons...



Meilleure compagnie
aérienne d'Europe



A STAR ALLIANCE MEMBER



**Voyagez
à Istanbul
à partir de
550 TND en
all inclusive.**



TURKISHAIRLINES.COM

Elue meilleure compagnie aérienne d'Europe lors des
« Skytrax Passengers Choice Awards » de 2014

Rue du Lac Lemane Immobilière Omrane Bloc A 2eme étage - Les Berges du Lac 1 - 1053, Tunis
Sales: +216 31 300 362 - Office: +216 71 862 500

**WIDEN YOUR
WORLD**



Paiements en cash : moins de 5 000 DT seulement selon la loi de finances en 2016

Beaucoup ne le savent pas : pour être reconnus fiscalement en charges d'exercice déductibles de l'assiette d'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, les opérations commerciales effectuées entre les entreprises réglées en cash ne doivent pas dépasser désormais les 5 000 DT. Cette disposition figure dans la loi de finances pour l'année 2014, au titre de l'article 34 qui l'avait érigée de manière dégressive. C'est ainsi que ce montant était initialement plafonné à 20 000 DT pour l'exercice 2014, réduit à 10 000 pour 2015, puis à 5 000 pour 2016. Dans une note commune publiée par le ministère des Finances, la directrice générale des études et de la législation, Hbibia Jrad Louati, écrit notamment : L'article 34 de la loi de finances pour l'année 2014 a exclu, pour la détermination de l'assiette de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés, la déduction des charges d'exploitation et des amortissements des actifs d'une valeur supérieure ou égale à 20.000 dinars hors taxe sur la valeur ajoutée et

dont la valeur est payée en espèces, exclu du droit à déduction la TVA supportée au titre des acquisitions de biens et de services d'une valeur supérieure ou égale à 20.000 dinars hors taxe sur la valeur ajoutée dont la valeur est payée en espèces.

Pour ce qui est des pénalités, elle précise que «l'article 35 de la loi de finances pour l'année 2014 a institué une amende fiscale administrative égale à 8% des montants supérieurs ou égaux à 20.000 dinars hors taxe sur la valeur ajoutée, recouvrés en espèces, en contrepartie de l'approvisionnement des clients de biens ou de services, et ce, en cas de non-déclaration de l'identité desdits clients et des montants recouvrés en espèces au niveau de la déclaration de l'employeur».

L'Utica gagne à le faire savoir à tous ses adhérents et, d'une façon plus globale, lancer une grande campagne de pédagogie du cash. A moins que cela ne semble dans l'intérêt de certains. →



Ces chiffres qu'il faut connaître

- 8,9 millions de comptes courants bancaires et postaux, entre particuliers, entreprises et associations dont:
 - 7,2 millions de comptes bancaires et
 - 1,7 million de comptes postaux
- 2,7 millions de cartes bancaires
- 2016 distributeurs et guichets automatiques
- 12 900 terminaux de paiement par carte.

Le change parallèle : une seconde banque centrale ?

Épatant ! Chaque jour, en arrivant tôt à son bureau au 8e étage, le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Chedly Ayari, consulte avec attention, dans le tableau de bord quotidien qu'on lui soumet, les taux de change pratiqués à Ben Guerdane. Et il ne peut s'empêcher de s'en étonner. Comment le dinar tunisien parvient-il à tenir bon face à tout cet immense marché parallèle des devises qui exerce au vu et au su de tous dans l'impunité.

Le marché de change de Ben Guerdane est des plus actifs. Ils sont entre 200 et 300 cambistes permanents à y exercer, «régulièrement», de part et d'autre de cette grande artère appelée...Wall Street. Dans une excellente thèse de doctorat soutenue à Sciences Po, Paris, intitulée «*Courir ou mourir : course à el khobza et domination au quotidien dans la Tunisie de Ben Ali*», Hamza Meddeb en fait une description fidèle. «*Ces changeurs, écrit-il, peuvent subvenir facilement au besoin journalier dans n'importe quelle devise du commerce informel*». De larges extraits de cette recherche fouillée, enrichis et mis à jour viennent d'être publiés dans un ouvrage collectif paru en octobre dernier aux éditions Karthala à Paris, sous le titre de «*L'État d'injustice au Maghreb. Maroc Tunisie*». Le chapitre est intitulé : «*Rente frontalière et injustice sociale en Tunisie*». Chercheur à Carnegie Middle East Center, il a également écrit une étude pour International

Alert sous le titre de «*Jeunesse et contrebande. Itinéraires de dépossession et dynamiques d'exclusion*». A lire absolument.

Une étude commandée par le ministère des Finances apporte des éclairages utiles. «*Les mécanismes du commerce informel réclament de pouvoir mobiliser un capital*

et le laisser s'amplifier sans le moindre contrôle ? Ce n'est pas l'avis du gouverneur de la Banque centrale et du ministre des Finances. Il est en effet temps, estiment-ils, d'organiser un système de bureaux de change, et d'élargir progressivement ses prérogatives. En effet, la loi de finances pour l'année 2016 soumise à l'examen



commercial important en peu de temps, y lit-on. Les grands grossistes du change, ou «sarrafa» basés à Ben Guerdane (qui, selon Mohamed Haddar, seraient au nombre 5) ont réussi à monopoliser cette fonction. Ils contrôlent et alimentent la place.»

Légaliser les bureaux de change

Que faire ? Faut-il continuer à faire semblant d'ignorer ce phénomène

des députés prévoit une disposition appropriée.

Ces bureaux de change légalisés seraient autorisés dans une première étape à procéder à l'achat des devises et leur conversion en dinars. Ils pourront par la suite effectuer d'autres opérations de change, notamment la gestion des allocations touristiques. →

Pour tous vos envois des colis urgents en import & export
Choisissez le leader mondial de la livraison Express

**Accessible 24 h / 24 - 7 jours sur 7
via son vol cargo inclus le dimanche**

Avec une garantie de réception le lendemain dans toute l'Europe
Commandez, réservez, et bénéficiez des tarifs exceptionnels



TM
LVI

EXPRESS LOGISTIC

Spécialiste du transport Express International

Call center : 82 107 777

www.ups.com



NEW
THINKING.
NEW
POSSIBILITIES.

**Efficacité prouvée
pour tout type de transport**



Nouveau camion
HYUNDAI HD 78

هَاقُو الرَّائِدِي

Tunis : Parc Industriel de Ben Arous GP1 km 5,5 BP 211 2013 Ben Arous - Tunisie
Tél. : (+216) 71 388 100 / Fax : (+216) 71 388 050
Succursale Sousse : Route de Tunis km 132,5 4022 Akouda - Sousse - Tunisie
Tél. : (+216) 73 309 309 / Fax : (+216) 73 309 999
Succursale Gabès : Route de Tunis km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabes
Tél. : (+216) 75 273 044 / Fax : (+216) 75 274 151

SOTUDIS
Chemin de réussite

www.sotudis.com.tn

Plus de 36 millions de dinars et de devises saisis par la Douane depuis le début de l'année

Edifiant ! En 10 mois seulement, la Douane tunisienne a plus que doublé les montants d'argent saisis depuis la révolution. C'est ainsi que les saisies effectuées entre 2011 et 2014 ont totalisé pas moins de l'équivalent de 25 655 715 DT. En 2015, elles ont atteint jusqu'à fin octobre dernier la somme de 36 655 657 MD. Véritable

sursaut des services de la Douane et ferme reprise en main, avec de grosses prises. L'euro tient la vedette dans ce palmarès avec 15 182 424 euros, mais nous trouvons aussi le dinar tunisien (1 380 4676 DT) et diverses autres devises, notamment le dollar américain (823 079 \$).■

Les montants en devises confisqués durant les années 2014 et 2015

	2014	2015 (jusqu'à fin octobre 2015)
Dinar tunisien	118 480	1 380 476
Euro	2 007 001	15 182 424
Dollar des États-Unis	659 562	823 079
Livre sterling	4 705	8 690
Dollar canadien	13 000	0
Franc suisse	103 500	19 680
Rial saoudien	255	3 500
Dinar libyen	33 935	58 795
Total en DT	6 106 471	36 536 657



Contrebande

Toute une économie dans l'économie et de grands risques sécuritaires

Le ministre des Finances n'a pas hésité à le révéler : l'économie informelle a dépassé les 53% du PIB. Elle se nourrit essentiellement de la contrebande qui totalise, à partir des frontières avec la Libye et l'Algérie, pas moins de 1,8 milliard de dinars. Ce chiffre est mentionné par une étude commandée par le ministère des Finances sur l'estimation du commerce informel aux frontières terrestres tunisiennes. Elaborée par une équipe d'experts (L. Ayadi, N. Benjamin, S. Bensassi et G. Rablland), elle estime que ce montant ne représente que 5% des importations totales (hydrocarbures, céréales, intrants industriels, etc.), mais constitue la moitié des importations officielles à partir de la Libye et encore plus, en provenance de l'Algérie.

Listes des produits, circuits empruntés, dès la commande à l'étranger, jusqu'à l'introduction frauduleuse en Tunisie, prix pratiqués et intermédiaire : tout l'écosystème est décortiqué. Cette enquête sur le terrain fait référence à un travail remarquable entrepris par Mohamed Haddar,

intitulé : «*Rapport sur les relations économiques entre la Tunisie et la Libye, auprès du Plan régional d'environnement et de développement durable du gouvernorat de Médenine (PREDD), et de la Table ronde économique (TRE) Médenine*».

Haddar a recensé plus de soixante grands grossistes qui opèrent dans «le commerce informel», euphémisme administratif pour qualifier la contrebande, à partir de Ben Guerdane. Ils sont organisés par spécialité :

- 15 dans le textile
- 10 dans l'alimentation
- 10 dans l'électronique et l'électroménager
- 5 dans le tabac
- 5 dans le tapis
- 5 dans les vêtements
- 3 dans les pneus
- 3 dans la quincaillerie
- 3 dans les cosmétiques
- 2 dans les meubles. →





Breeze Residence

Have Only Positive Expectations

Hammamet - Mrezgua
En face du Club Aldiana



S+1, S+2, S+3
& commerces

pulpe



La Société Tuniso-Koweitienne d'el Emar

Immeuble CTKD, Lotissement Al Nakhil, Cité les pins, les berges du Lac II (près de l'ambassade de Canada)
Pour toute information, veuillez nous contacter au 94 885 794 / 98 255 725 / 71 967 123

www.stke-emar.com

Garantie
3
ans

The Creative Life

TCL

109



Photo non contractuelle.

Entrez dans un monde d'émotions


الالكتروستار
ELECTROSTAR

APPEL GRATUIT
▶ N° Vert 80 100 500

→ Au total, 3000 personnes s'adonnent à ces activités de commerce informel pour leur compte, ce qui constitue la principale occupation dans la localité et représente 20% de la population active. A ce nombre, il faudrait ajouter ces commerçants occasionnels et itinérants appelés «*khawatta*». L'étude a dénombré un passage quotidien de 200 à 300 véhicules de petit et moyen tonnage qui s'acquittent en toute taxe douanière de la modique somme forfaitaire de 50 DT par chargement. Quant aux camions de 38 tonnes, les plus fréquemment utilisés, ils seraient entre 120 et 280 par jour, selon les périodes et les produits.

Les commandes sont passées auprès de leurs fournisseurs dans le monde entier, notamment en Turquie, Chine et autres pays sud asiatiques. La marchandise arrive en Libye, souvent par les ports de Zliten, Misrata et Tripoli où elle sera débarquée et routée vers la frontière tunisienne. Le transit se fait généralement par le poste frontalier de Ras Jedir.

Les plus-values réalisées sont très importantes. Tout se fait en cash, dans différentes devises. Où va cet argent ?

Et quelle est la part qui revient au financement du terrorisme? La jonction entre trafiquants et narcotrafiquants, mais aussi mouvements salafistes takfiristes n'est plus à démontrer. Le mal est là.■



La Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation « TSI » annonce au grand public la clôture avec succès de l'opération d'augmentation de capital d'EL WIFACK LEASING, société en cours de conversion en banque islamique, sous la nouvelle dénomination de WIFACK INTERNATIONAL BANK « WIB ».

Elle tient à cette occasion à remercier vivement la société émettrice et ses partenaires, les autorités du marché, ses clients et tous ceux qui ont participé activement à la réussite de cette importante opération de levée de fonds ayant porté sur un montant de 120 million de dinars dont 45 million de dinars de capitaux étrangers qui seront nouvellement investis en bourse.

Malgré la conjoncture boursière difficile, la TSI a pu réussir la plus importante opération de levée de fonds pour l'exercice 2015.



Dr Mongi Maalej

Le grand combat contre les cancers du sein



«Le cancer du sein doit cesser d'être une histoire personnelle de peur, de désarroi pour chaque femme et famille». Cesser aussi d'être «un cas de plus pour une équipe soignante qui laisse la patiente très souvent dans l'ignorance totale de sa maladie et de son parcours de soins». Pour le Dr Mongi Maalej, professeur à la faculté de Médecine de Tunis, chef du service de radiothérapie carcinologique à l'Institut Salah-Azaïez de Tunis, c'est le grand combat de sa vie. Comment inclure le cancer du sein, véritable problème de santé publique, dans un plan cancer national qui mobilise toutes les parties pour une amélioration des résultats, une réduction de la mortalité et du coût? Comment promouvoir la recherche scientifique, la sensibilisation, le dépistage précoce et la prise en charge thérapeutique?

Fédérant plus d'une soixantaine de spécialistes multidisciplinaires et de différentes générations, il invite le lecteur, initié ou profane, à mieux comprendre les aspects théoriques du sein normal et pathologique, passer en revue des cas pratiques, s'approfondir sur les formes cliniques, apprendre les différents traitements et surtout appréhender la prévention, la reconstruction et la surveillance.

Dans sa préface intitulée «Un challenge à gagner ensemble», le ministre de la Santé, Saïd Aïdi, rend hommage à cet ouvrage qui «a également le mérite, au moment où tous les intervenants, à l'appel du ministère de la Santé, s'apprêtent à mettre la dernière main au 3e Plan cancer tunisien 2015-2019, de nous livrer toutes les problématiques du cancer du sein dont la principale reste le diagnostic tardif avec son lot de tumeurs localement avancées ou même métastatiques d'emblée».

Et de «souligner la nécessité impérieuse de faire baisser la proportion de ces tumeurs évoluées en basant notre stratégie sur le diagnostic précoce et ce, par le renforcement de la sensibilisation et de l'éducation sanitaire en faisant intervenir tous les niveaux de soins et principalement la première ligne, en rapprochant les prestations de qualité de la population éligible au dépistage et en faisant reculer les disparités régionales en matière de ressources humaines».

Extraits de l'avant-propos signé par le Dr Mongi Maalej

Pour que la femme ne se sente plus perdue dans un environnement sophistiqué et hostile

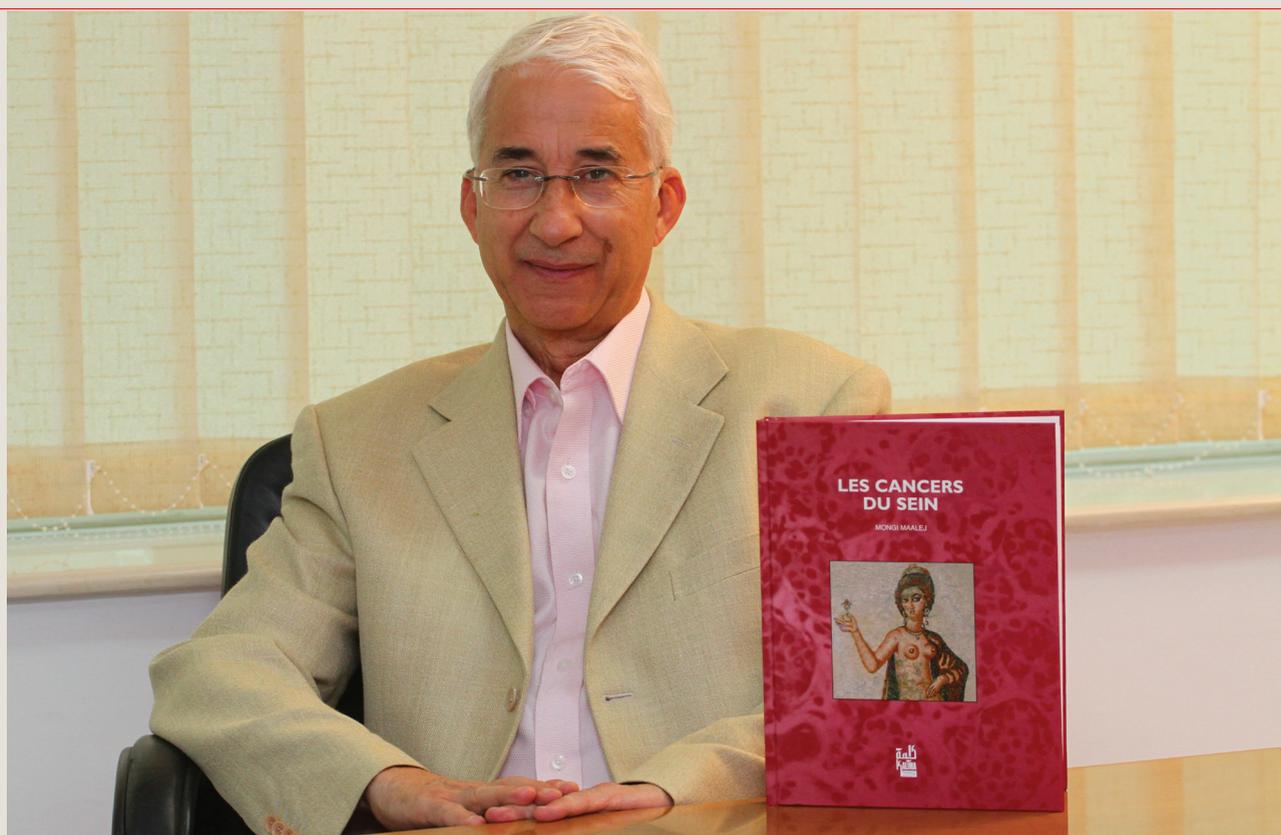
Le sein est un symbole de féminité, un attribut de beauté, de fécondité et de sensualité chez la femme. Le cancer du sein, maladie féminine essentiellement, représente un risque partagé par toutes les femmes à tout âge. Mal emblématique pour la femme, maladie innommable «qu'on ne nomme pas» pour les anciens et dans toutes les contrées.

La découverte d'une anomalie au niveau du sein lors d'un examen médical de routine ou à l'occasion d'un dépistage ou de symptômes cliniques entraîne des examens complémentaires et une confirmation anatomopathologique. Une confrontation de ces trois piliers du diagnostic est toujours nécessaire.

Le diagnostic fait, une prise en charge thérapeutique multidisciplinaire est entreprise pour garantir à la malade les meilleures chances de guérison et une meilleure qualité de vie. Toutes ces considérations d'ordre scientifique, médical et psychosocial constituent l'objet de cet ouvrage qui traite de manière exhaustive et la plus actualisée possible de cette pathologie de plus en plus fréquente en Tunisie et dans le monde.

Depuis plus de trente années, je me suis trouvé face à cette maladie fréquente, insidieuse dans certaines formes, fulgurante dans d'autres, déroutante dans sa gravité et surtout imprévisible dans tous les cas.

En plus des études des maîtres fondateurs de l'Institut Salah-Azaïez, un travail rétrospectif des cancers du sein colligés en Tunisie a été effectué avec soutenance de quatre thèses d'Etat de doctora en médecine. Deux s'intéressant aux données



épidémiologiques et anatomocliniques de tous les cancers du sein en Tunisie pour les années 1994 et 2004. Les deux autres, aux résultats thérapeutiques des malades enregistrées pour ces périodes, dix ans après (1994-2004 et 2004-2014).

L'Institut Salah-Azaïez était le seul centre qui prenait en charge la totalité des malades. La prise en charge thérapeutique était particulièrement lourde consistant en une chirurgie mutilante avec des curages ganglionnaires systématiques et larges, de nombreux malades perdus de vue, une absence presque totale de support psychologique et d'accompagnement de fin de vie. Le pronostic est resté réservé et la mortalité élevée.

Cette première période de l'Institut Salah-Azaïez se caractérise par une taille tumorale importante souvent supérieure à 50 mm, une fréquence élevée des formes en poussée évolutive, une fréquence élevée de formes métastatiques, l'absence totale de dépistage et des conditions socioéconomiques mauvaises pour la plupart des malades.

Il ne reste pas moins que pendant cette période, le volontarisme, la disponibilité et le travail en équipe, surtout au niveau du comité-sein, a permis une amélioration modeste et constante des résultats au fil des années. La deuxième période se caractérise par une délocalisation des centres de traitement des cancers avec le démarrage des services de radiothérapie et de médecine carcinologique de Sfax en 1993 et de Sousse en 1995. Au fur et à mesure, on a noté une diminution

significative, quoique insuffisante, de la taille moyenne des tumeurs qui a régressé de 8-9mm tous les dix ans, une diminution des formes en poussées évolutives et des formes métastatiques.

Une amélioration des techniques chirurgicales avec plus de traitements conservateurs et le recours de plus en plus au ganglion sentinelle qui diminue les curages source de complications. Le recours plus fréquent à la chimiothérapie avec de nouvelles drogues et à l'hormonothérapie, le recours aux accélérateurs d'électrons et la dosimétrie systématique qui diminuent les effets secondaires du traitement.

L'amélioration constante et significative du niveau socioéconomique des malades reste certainement le facteur le plus déterminant dans l'amélioration des résultats constatés durant ces périodes et ceci malgré une taille tumorale encore inquiétante, une prise en charge de la douleur et un suivi post-thérapeutique encore insuffisants.

Une troisième période de 2005 à 2015 qui se caractérise par une augmentation du nombre de cas et de malades, une diminution presque identique de la taille tumorale de 7-8mm en dix ans, une participation de plus en plus fréquente des autres médecins spécialistes, surtout gynécologues, dans la prise en charge des cancers du sein. Une nette amélioration de la prise en charge thérapeutique : chirurgicale avec reconstruction du sein mutilé, radiothérapique avec recours à la dosimétrie 3D et aux traitements médicamenteux innovants. →

→ Dans l'avenir, il s'agit d'inclure le cancer du sein, véritable problème de santé publique, dans un plan cancer national qui mobilise toutes les parties pour une amélioration des résultats, une réduction de la mortalité et du coût. Le cancer du sein doit cesser d'être une histoire personnelle de peur, de désarroi pour chaque femme et famille, un cas de plus pour une équipe soignante qui laisse la patiente très souvent dans l'ignorance totale de sa maladie et de son parcours de soins. Les femmes ne sont pas bien informées, elles attendent trop et se sentent perdues dans un environnement sophistiqué et hostile.

Si nous insistons sur ce manque de contact suffisant, surtout dans les hôpitaux, et approfondi de la part des équipes soignantes, c'est pour soulever le problème de manque de temps et d'espace pour nos équipes médicales et soignantes. Une équipe soignante disponible s'occupant particulièrement des malades porteuses de cancer du sein doit faire participer les patientes pour leur donner espoir, courage et force.

De l'annonce de la maladie, qui est un moment crucial, à la prise de décision et la suite des événements, le rôle de l'assistante sociale, du psychologue et du psychiatre en nombre suffisant est fondamental. Si pour le moment aucune investigation ne

permet d'éviter un cancer du sein, les femmes doivent prendre leur santé en main et participer au dépistage dans un cadre réglementaire et légal précis et rigoureux.

Le travail des associations doit continuer à se développer et des manifestations nationales doivent permettre une sensibilisation des femmes comme le ruban rose et le mois rose d'octobre dans certains pays. Le rose doux, tendre et apaisant à l'image d'un sein normal, voire un sein cancéreux conservé ou même reconstitué.

Ce livre est le reflet du travail et de l'activité d'équipes multidisciplinaires sur plusieurs générations qui se battent contre ce fléau. Le combat contre le cancer du sein continue, il nécessite des moyens certes, mais surtout une volonté et une détermination inflexibles de notre part. Les résultats obtenus sont très encourageants et incitent à la poursuite de l'effort.

Cet ouvrage ne peut être dédié en premier lieu qu'aux femmes, qui payent le lourd tribut d'être Femme. ■

Docteur Mongi Maalej
Les cancers du sein
 Docteur Mongi Maalej
 Kalima Publishing, 380 pages, 2015, 60 DT.

L'allié de votre succès depuis 20 ans



ATL LEASING

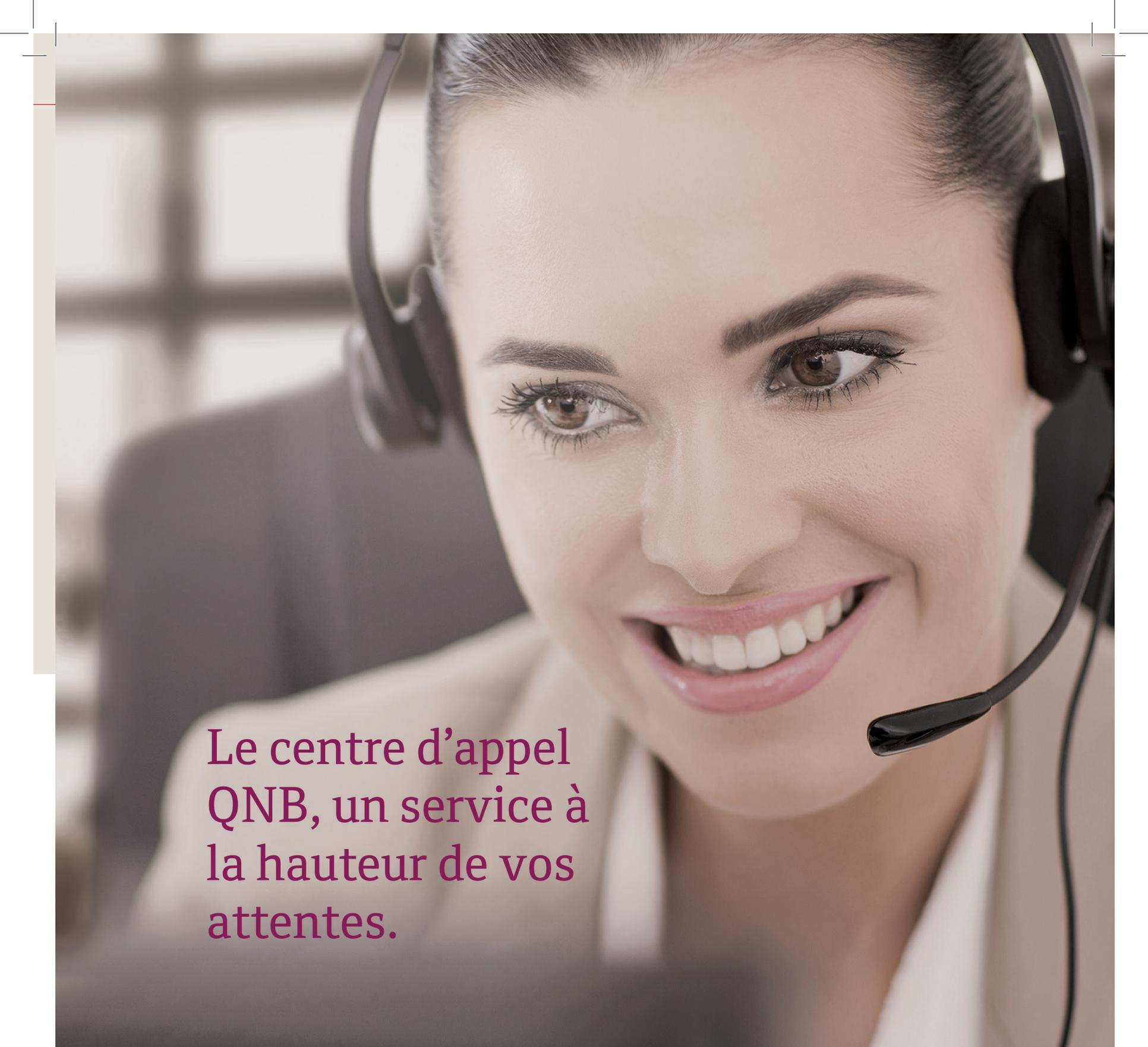
ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.



20 ans de leasing au service des professionnels



Plus qu'un leasing...



Le centre d'appel
QNB, un service à
la hauteur de vos
attentes.



Le centre d'appel QNB Tunisia, un service à la hauteur de vos attentes.

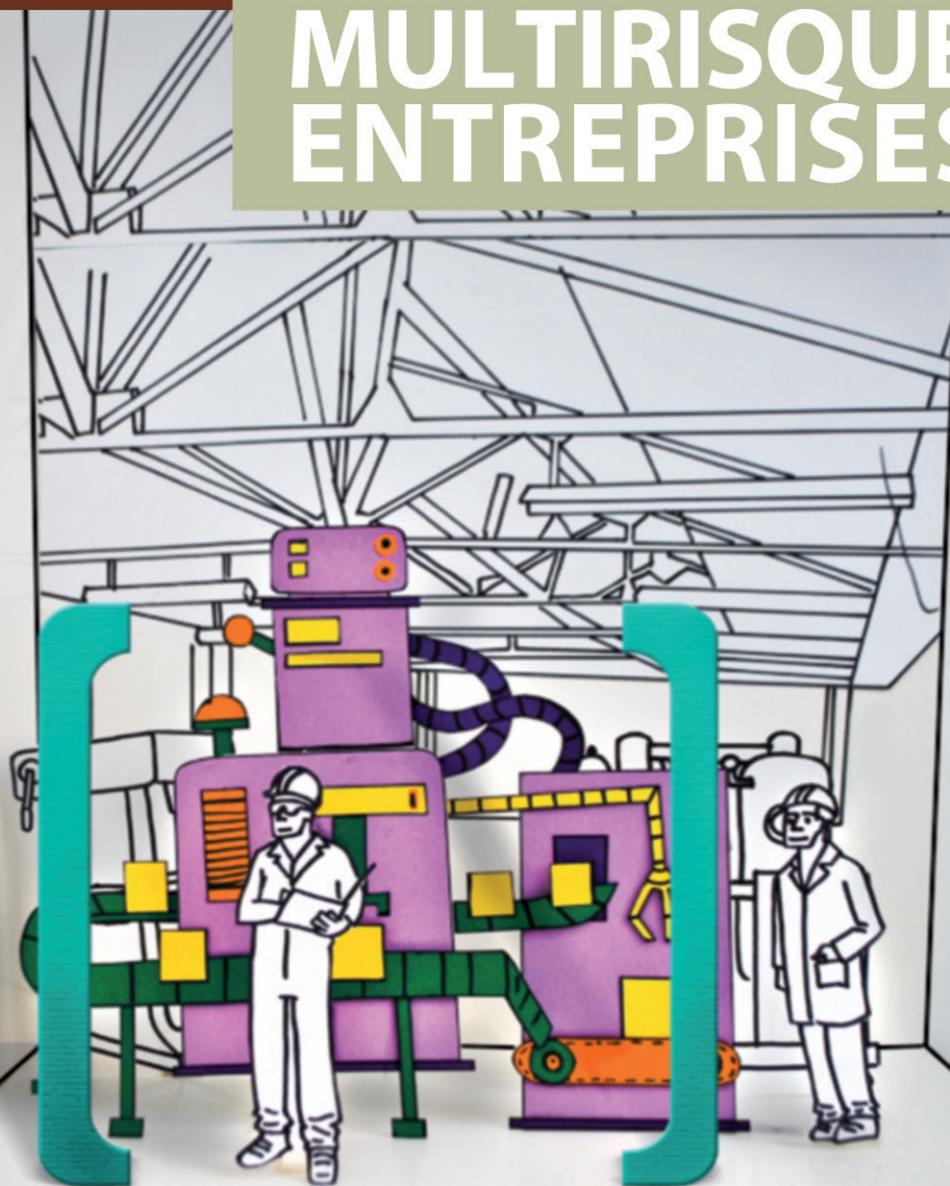
QNB Tunisia met à votre disposition une équipe de conseillers professionnels pour vous assister dans vos transactions bancaires relatives aux : comptes, crédits, chèques/cartes, E-services.

Ce service est disponible du lundi au vendredi de 8h à 18h, samedi de 10h à 18h.

Appelez le 36 00 40 00 (Tarif appel standard selon les opérateurs) ou visiter qnb.com.tn

C H A R I K A T Y

MULTIRISQUES ENTREPRISES



GREY

PROTÉGEZ LE PATRIMOINE DE VOTRE ENTREPRISE.

Assurez la pérennité de votre entreprise au quotidien !

CARTE ASSURANCES vous propose son contrat d'assurance Multirisques Dommages

CHARIKATY : une couverture complète de votre entreprise en cas d'incendie, d'explosion, de vol, des dégâts des eaux. ...

Vous disposez, par le biais d'un seul et même contrat, de garanties indispensables et performantes, conformes à vos besoins.

Plus de détails sur notre site internet.

www.carte.tn

On vous l'assure.



Banques publiques

Les trois capitaines désormais à la barre

Désignés sur appel à candidatures, à la faveur d'un processus voulu transparent, ils auront la lourde tâche de mettre en œuvre le plan de relance concocté pour chacune des trois banques publiques : STB, BNA et BH. Samir Saïed, ingénieur centralien et banquier de longue expérience, rentre du Sultanat d'Oman pour prendre les commandes de la STB. Il succède à Abdelwahab Nachi qui n'a pas souhaité rempiler, préférant jouir de sa retraite. Habib Benhadj-Kouider, jusque-là directeur général adjoint à l'UIB-Société générale, prend la relève de Jaafar Khattèche à la BNA. Ahmed Rjiba est maintenu à la BH. Tous les trois ont cru au projet et en leurs chances, franchissant avec succès, parmi près de 50 autres candidats, le parcours du combattant, en interviews par un cabinet privé et exposé de leurs programmes. →

La procédure était inhabituelle, suscitant remous dans les rangs et ralentissement dans les banques concernées. Cinq mois durant, depuis juillet 2015, nombre de décisions étaient figées dans l'attente de l'aboutissement de la sélection. La performance du processus se mesurera à la qualité des profils choisis. Si la première impression générale est positive, elle se confirmera aux résultats effectifs.

La reprise est automatique à la BH, s'agissant d'une confirmation et sans plus tarder à la BNA et la STB. Le temps d'un rodage accéléré pour les nouveaux directeurs généraux et le rythme de croisière est escompté dès le début de l'année qui s'annonce.

Enjeux cruciaux et urgences absolues

Le gouvernement a pris le pari de ne pas privatiser ces trois banques et l'engagement de les renflouer. Nouvelle gouvernance, avec séparation entre président du conseil d'administration et directeur général, désignation à ces postes sur appel à candidatures, recapitalisation et plan intégré couvrant refonte des systèmes d'information, maîtrise des risques, dégraissage d'effectifs, recrutements appropriés et renforcement des structures et du réseau.

Le contribuable y aura mis près d'un milliard de dinars. Pas moins de 867 millions de dinars ont été votés par l'Assemblée des représentants du peuple en augmentation de capital pour la recapitalisation de la STB (757 MD) et de la BH (110 MD). Quant à la BNA, elle s'est délestée de sa participation à la SFBT, générant une plus-value de 93,817 millions de dinars. La facture des crédits carbonisés et besoins de refinancement pour se redéployer est bien lourde à assumer. Pourvu qu'elle ne se reproduise plus.

La conjoncture n'est certes pas des meilleures, mais aux trois capitaines désignés à la barre de faire leurs preuves ! →

Carte Visa Platinum

"INTERNATIONALE"

La Star des cartes internationales est désormais chez la BT !

Carte Visa Platinum "INTERNATIONALE"

Avec la CARTE PLATINUM INTERNATIONALE de la Banque de Tunisie, désormais rien ne vous surpasse à l'étranger, grâce à cette carte vous bénéficiez d'une panoplie de services privilégiés et avantages exclusifs rendant votre séjour à l'étranger confortable et luxueux.

Pour plus d'information, veuillez consulter votre agence BT la plus proche.



Nous réaliserons vos vœux

www.bt.com.tn

البنك
التونسي
BANQUE DE TUNISIE



Samir Saied (STB)
 La rigueur de
 l'ingénieur et
 l'expertise bancaire
 à l'international

Ingénieur diplômé de l'École centrale de Paris, Samir Saied (57 ans), nommé directeur général de la Société tunisienne de banque (STB), aligne une longue carrière bancaire. Elle est enrichie par 30 ans d'expérience dans les banques commerciales, de développement et d'investissement avec expertise en Corporate Finance, prêts aux PME, gestion du risque et de capital-risque. Commencé à l'ATB (17 ans), et poursuivie à Oman durant les 12 dernières années, son parcours était consacré en tant que CEO d'Al Hosn Investment Company, poste qu'il occupait jusque-là depuis septembre 2013. Auparavant, il a été, dix ans durant, directeur général de l'Oman Development Bank (2003-2013).

Tout frais émoulu de Centrale Paris, Samir Saied a débuté dans le développement d'un système informatique complet pour une maison d'édition en France et contribué à la migration des logiciels Micropert sous C-base UNIX pour une maison de logiciels au Royaume-Uni. De retour à Tunis, il rejoindra la Société tunisienne de coordination technique (1984-1985), spécialisée en maîtrise d'ouvrage déléguée et gestion de projets de construction, avant d'atterrir à l'API en tant qu'analyste financier (1986-1989). Puis il rejoindra les premières équipes qui participeront au lancement de l'ATB. C'est ainsi qu'il évoluera de responsable du Corporate Finances (1989-2000) à chargé de la Direction générale du financement (2000-2003), avant de partir pour Oman.

Al Hosn Investment Company, qu'il dirigeait au Sultanat d'Oman, est un partenariat entre le ministère des Finances omanais et le Qatar Holding, le Fonds souverain qatari. Il est établi pour investir en start-up à Oman et en capital développement et Private Equity dans les pays du Golfe et dans les marchés matures. Quant à l'Oman Development Bank, il est le principal bailleur de fonds long terme pour les Corporate et PME omanaises. →



Habib Benhadj-Kouider (BNA)
Le banquier de l'entreprise

Diplômé de l'IFID (1985), Habib Benhadj-Kouider (57 ans), qui vient d'être nommé (et agréé par la Banque centrale) directeur général de la Banque nationale agricole (BNA), est banquier de longue date. Jusque-là DGA à l'UIB-Société générale, il était en charge du pôle Entreprise et Banque de financement et d'investissement. Ses premières armes, il les fera à la Banque tunisio-émirat d'Investissement (BTEI), un moule très formateur en analyse de projets et montages financiers. Il D'analyste crédit (1985-1987) à chef de projet (1987-1992), puis du département des projets industriels (1992-1995), et directeur du suivi de la mise à niveau des entreprises (1995-2003), il a été promu en 2003 directeur des études et des activités de financement et d'investissement, puis directeur du pôle Risques de l'UIB.

«Banquier de l'entreprise», comme le qualifient ses confrères et clients, il a été également le pédagogue de la finance et des banques à travers ses chroniques dans *La Presse* et *l'Economiste Maghrébin*, ainsi que ses cours à l'Ecole supérieure de commerce (Université de la Manouba). →

www.atb.tn

الخير Epargne 

L'Epargne qui allège
votre crédit



FCA

سبقت الخير... تلقى الخير بزايد.



ATB

البنك العربي لتونس

 ATB TUNISIE

Des professionnels à l'écoute

أمي للتأمين AMI Assurances

Epargne ETUDE

PROSPEO STUDIIS



Assurance
MARITIMES SUR
CORPS DE PLAISANCE
OU BÂTEAU DE PLAISANCE



Assurance
AUTO «EVE»



Assurance MALADIE

Assurance
RESPONSABILITÉS
CIVILE EXPLOITATION
SPORT NAUTIQUE



Assurance CHAUFFEUR



Assurance RISQUE
DES ENTREPRISES



Assurance
MULTIRISQUE
HABITATION



Assurance
TRANSPORT
SUR FACULTÉS

تأمّنك
وأطمّنك

www.assurancesami.com



Ahmed Rjiba (BH)
Il redouble là où il a réussi

Deux ans, jour pour jour, après sa nomination en novembre 2013 à la tête de la Banque de l'habitat (BH), Ahmed Rjiba, 54 ans, a été maintenu dans ses fonctions, en qualité de directeur général. Alors que certains le donnaient soit partant, soit muté à la STB ou la BNA, le voilà rempiler. A son actif, le plan de relance déjà mis en chantier, le retour des bénéficiaires dès l'exercice 2014, à hauteur de 50,3 MD, et un réel engouement pour l'augmentation de capital (110 MD). Au 31 octobre 2015, les résultats provisoires affichaient déjà un excédent de 60 MD.

Titulaire d'un MBA et diplômé de l'Institut technique de banque, après une maîtrise en gestion, Ahmed Rjiba a commencé sa carrière bancaire en 1987 en tant que chargé d'étude des dossiers de crédit à la BFT (1987-1989), avant d'intégrer l'ATB. Il en gravira les échelons un à un à partir de l'agence El Mechtel, directeur de l'agence Mégrine (grands comptes) de 1993 à 2003, puis directeur du centre d'affaires, chef de zone (2003-2009) et directeur des grandes et moyennes entreprises au siège (2009-2010). Sollicité par la Banque Zitouna lors de sa création, il y sera directeur de la clientèle (2010-2013), avant de réintégrer l'ATB en tant que directeur central du pôle corporate, jusqu'à sa nomination en 2013 à la tête de la BH. →

NOUS, **TUNISIENS RÉSIDENTS EN FRANCE**, AVONS CHOISI **LA BANQUE** QUI NOUS RESSEMBLE LE PLUS...

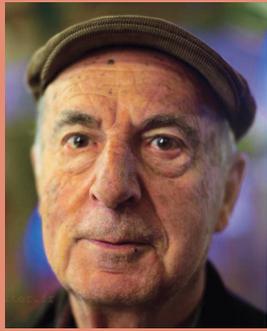


www.tfbank.fr

TFBank – Société Anonyme au capital social de 49.594.008 € .
Siège social : 19, rue des Pyramides – 75001 Paris – France.

TF Bank
TUNISIAN FOREIGN BANK
بنك تونس الخارجي

Chez Ghannouchi et Caïd Essebsi



■ Par Guy Sitbon

C'est Rached Ghannouchi qui parle : «*Un séisme a ébranlé la Tunisie. La révolution s'en est suivie. Nous continuons à subir les secousses. La terre tremble encore*». Nous sommes dans son salon, enfoncés dans de profonds fauteuils. Qui ne tremblent pas. Autour de nous trois, parfois quatre de ses assistants. Une jeune responsable du parti prend consciencieusement des notes. Après avoir répondu une heure durant à mes questions de sa voix lente et son élocution mesurée, il s'est précautionneusement levé en s'excusant d'un sourire : «*C'est l'heure de la prière*». Trois hommes et deux femmes ont déroulé des tapis dans la pièce voisine. Téléphone à la main, j'ai demandé si je pouvais filmer. →

D' un signe de la tête, ils ont acquiescé.

Quelques minutes de murmures sacrés et de prosternations, le rite accompli, nous renouons avec les choses de ce bas-monde.

Dans la matinée, le président de la République avait interrompu son agenda surchargé pour me recevoir quelques instants. Il m'a dit l'étroitesse et la permanence de ses rapports avec le leader d'Ennahdha. J'ai rapporté à Ghannouchi l'estime dans laquelle le tenait le chef de l'État. «*Nous n'avons pas le même âge, a constaté Ghannouchi, mais nous avons traversé les mêmes époques. Nous sommes tous les deux des centristes, loin des extrêmes. Il a une vision positive de la religion, comme moi de la modernité*».

- Mais vous, vous êtes islamiste.
- Islamiste, ce n'est pas le mot qui convient. Je suis un musulman démocrate.
- Vous n'êtes pas islamiste ?
- Je vous le répète, je n'aime pas le mot
- Vous n'êtes quand même pas un Tunisien comme les autres. Normalement, les élites tunisiennes parlent français comme Voltaire. Vous, non.
- Vous savez, je n'ai appris le français qu'à l'époque primaire, sous la colonisation. Puis j'ai emprunté un tout autre itinéraire en arabe.
- Du coup, l'élite tunisienne vous est étrangère.

- L'élite... l'élite... elle s'est... comment vous dire... elle s'est déracinée.
- Vous voulez dire que vous, vous êtes resté ancré dans le peuple.
- (Il éclate de rire comme cela lui arrive souvent) C'est exactement ça. (Plus sérieusement) En fait, le peuple a commencé à étudier le français grâce à l'éducation généralisée. Le peuple s'est francisé après le départ de la France. Aussi étrange que cela puisse paraître.

Caïd Essebsi parle sécurité, économie. Il déplore que la gauche lui mette des bâtons dans les roues. Il faut mettre fin aux poursuites contre les hommes d'affaires qui n'ont aucun délit à se reprocher. Il faut tourner la page. Les entrepreneurs doivent entreprendre, les investisseurs doivent investir, se mettre à l'ouvrage pour faire repartir l'économie. La gauche médite aussi la fermeté des mesures de sécurité. Ce n'est pas sérieux. «*Mais je préfère que les opposants m'injurient plutôt que de les censurer. La liberté de la presse vaut bien quelques soucis*».

Je m'étonne de la relative stabilité de la monnaie tunisienne. Virtuellement, après la tourmente de ces cinq dernières années, le dinar devrait être dans le ruisseau. Il ne s'est dévalué que modérément. D'où cette énigme ? Le génie de Chadli Ayari, le patron de la Banque centrale ? «*C'est le génie du peuple tunisien*», assure Si El Béji. →

ELEKTRA

Image - Son - Électroménager



ONLINE SHOPPING



Elektra vous simplifie la vie

www.elektra.com.tn

Achetez en ligne

Bénéficiez de promos exceptionnelles





→ Ce n'est pas l'avis du chauffeur de taxi qui me menait au Palais de Carthage. Pour lui, le terrorisme n'a d'autre raison que la misère, l'augmentation écrasante du coût de la vie. *«Vous comprenez monsieur, les jeunes gens voient leur mère incapable de nourrir ses enfants. Ils en crèvent de ne pouvoir rien faire pour elle. Les gens de Daech offrent aux candidats au jihad une enveloppe de dix mille, parfois vingt mille dinars. Qui refuserait. Moi-même, à leur âge, dans leur situation, j'aurais accepté. Avant la révolution, c'était la police qui régnait. Aujourd'hui, c'est le dinar, l'argent des voleurs. Ils sont tous voleurs, les nouveaux venus.»*

Daech... Moi, je le vois reçu par les jeunes dévoyés comme une nouvelle religion issue de l'Islam. Dans la chrétienté naissent parfois des églises en rupture totale avec le gros des chrétiens, il en est de même dans

l'Islam. Daech, c'est cette nouvelle foi.

- Non, me dément Ghannouchi. Daech n'est pas une nouvelle religion. C'est une lecture extrémiste de la religion. Une variété de takfirisme, née sous la torture des polices de Gamal Abdel Nasser. Qui a une autre vision que la leur est un mécréant à exterminer. Ce qui caractérise le takfirisme c'est l'intolérance. Daech est une forme de totalitarisme. Souvent la jeunesse est aspirée par ces idéologies qui offrent une utopie. Des Français ne sont-ils pas allés se battre et offrir leur vie auprès de Che Guevara. Le takfirisme de Daech est la seule utopie offerte aujourd'hui sur le marché des idéologies. D'où son succès.

- La guerre en Syrie/Irak va durer encore longtemps ?
- Très probablement, longtemps.

Mais ce n'est pas la seule guerre. Celle que subit le peuple palestinien n'est pas moins grave. Tant que souffriront les Palestiniens, la paix ne reviendra pas dans la région.

- N'avez-vous pas remarqué que Daech n'évoque pratiquement jamais la Palestine ? Que l'Etat Islamique a frappé dans près d'une vingtaine de pays, de l'Australie au Canada, jamais en Israël ?

- Ils s'en occuperont plus tard. Croyez-moi, ils le feront. Béji veut croire que la coalition internationale réussira à porter des coups mortels à Daech. Ghannouchi en doute mais il voit un autre point commun entre lui et le Président. *«Nous avons été condamnés à mort l'un et l'autre à plusieurs reprises par Daech.»* Ça crée des liens. Surtout lorsque la terre continue à trembler. ■

G.S.

Fluctuat nec mergitur*



■ Par Slaheddine Dchicha

Depuis ce funeste vendredi 13 novembre, la terre entière est, pour les tueurs de Daech, un «territoire de guerre». Ces assassins opèrent partout. Sur une plage de Sousse ; dans une rue commerçante de Beyrouth ; dans un musée, au Bardo ; près d'une gare à Ankara ; dans une salle de concert au Bataclan ; dans la campagne de Sidi Bouzid ; dans un stade, à Saint-Denis ; sur une terrasse à Paris... →



Le choix des lieux les plus peuplés et le mode opératoire des attentats-suicides ont pour macabre objectif de faire le plus de victimes possible et de marquer ainsi les esprits.

Terroriser !

Ces criminels tuent n'importe qui et n'importe qui peut devenir leur cible : un berger, des touristes, des amateurs de foot, des passionnés de musique, des amis buvant un verre, des collègues en détente après le labeur, des amoureux appréciant la douceur du soir...

Ces massacreurs n'ont plus besoin de prétexte pour tuer. Plus besoin de

caricatures, plus besoin d'être juif, apostat, hérétique, yazidi, kurde, chiïte, athée... Il suffit d'être et de vivre à Tunis ou à Beyrouth, à Ankara ou à Paris. En Orient ou en Occident.

Il n'y a plus pour ces tueurs ni Orient, ni Occident, ni Nord, ni Sud. Le monde se divisant désormais en Daech et le reste. Il y a leur sinistre caricature de califat et puis tout le reste. Tout ce qui n'est pas eux est à éliminer, tout ce qui n'est pas eux est le territoire de «l'abomination et de la perversion» peuplé de «croisés et d'idolâtres» dont le meurtre, la décapitation et le dépècement sont décrétés par ces fanatiques licites et obligatoires.



Et ce monde, cette «non-humanité» doit se soumettre, s'islamiser ou disparaître. C'est inscrit noir sur blanc dans leur agenda, c'est la feuille de route fixée par leurs gourous, il suffit de lire Qotb ou El Banna ; il n'y a qu'à voir le sabre du drapeau de l'Arabie Saoudite et les deux épées croisées du logo des Frères musulmans. La généalogie est limpide, l'islam politique puise sa source, d'une part, dans le wahhabisme, d'autre part dans la confrérie.

Et l'islamisation diffuse et rampante des sociétés arabo-musulmanes à laquelle se livre cet oxymorique islamisme modéré se donne pour ultime but, la réalisation du califat et l'islamisation du monde. Et c'est ainsi

que la terreur s'universalise car la mission est universelle.

Pour que Paris continue à arborer fièrement sa devise «*Fluctuat nec mergitur*», pour que cette ville-lumière, cette ville-monde, cette métaphore du monde «*ne sombre pas*», malgré les violents «*flots qui la battent*», il s'impose de s'attaquer à la racine du mal.

Sa partie émergée s'appelle Daech et il s'impose de la combattre par tous les moyens, mais se contenter du traitement du symptôme ne permet qu'une rémission passagère et provisoire. Il faut s'attaquer à la partie immergée, invisible et en apparence soft, l'islam politique et ses différents avatars, le wahhabisme,

les Frères musulmans, le salafisme... L'islamisme radical commande un traitement radical et douloureux pour tout le monde. Il suppose la révision de certaines habitudes diplomatiques, la reconsidération de la *realpolitik* et le changement de certaines alliances... Il suppose surtout de renoncer à de confortables intérêts et de se séparer de gros clients... Mais Paris et le monde valent bien une messe !■

S.D.

(*) Ayant deux enfants parisiens pour qui nous avons tremblé toute la nuit du vendredi 13 au samedi 14 novembre, qu'on nous permette de donner comme titre à cette chronique la devise de la ville de Paris, «*Fluctuat nec mergitur*» qui signifie : «*Il est battu par les flots, mais ne sombre pas*».

Attentats de Paris

Pourquoi ont-ils ciblé le X^e arrondissement ?



■ Par Mohamed Larbi Bouguerra

Le X^e arrondissement est en pleine évolution. Il est particulièrement animé - bien que ne comptant aucun monument historique, il abrite quand même le musée Edith-Piaf et le Cirque d'Hiver - surtout durant le week-end. Le vendredi soir, cafés, clubs, petits théâtres et restaurants grouillent de monde : jeunes, touristes, amateurs de bonne chère et mélomanes peuplent la rue Oberkampf, la rue Jean-Pierre Timbaud, la place Jean-Ferrat, les boulevards de Ménilmontant et de Belleville... et s'emparent des boulevards Voltaire et Richard-Lenoir, de la Place de la République et des rues alentour. →

L Dans cet arrondissement, bouchers marocains, boulangers tunisiens, pâtisseries algériens, marchands de quatre saisons égyptiens ou djerbiens, tailleurs turcs et cafés chicha tutoient les grandes surfaces, les charcuteries périgourdines, les fromageries berrichonnes, les bars à la mode, les teintureries chinoises et les commerces cachet, polonais ou africains. Les épicerie marocaines et tunisiennes sont ouvertes tard dans la nuit pour servir les nombreux noctambules.

En somme, un arrondissement bien vivant et où il fait bon vivre. Dans les rues, c'est Babel : à côté du français, on entend parler toutes les langues des Balkans, les idiomes africains et l'arabe avec tous les accents de la Méditerranée. On rencontre des femmes voilées, des jeunes filles habillées à la dernière mode comme on voit des juifs orthodoxes en manteau noir avec phylactères et grands chapeaux et de magnifiques boubous africains. Les chibanis devisent paisiblement sur les bancs de Belleville, de Ménilmontant ou au square de la Roquette. Boulevard Jules-Ferry, on joue aux boules comme sur la Canebière. L'église Notre Dame du Perpétuel Secours, boulevard de Ménilmontant,

ou celle de Saint Ambroise cohabitent en bonne intelligence avec la Mosquée Abou Bakr Essidiq à Belleville et avec celle d'Omar Ibn al Khattab de la rue Jean-Pierre Timbaud, le Temple de la rue du Pasteur Wagner tout près de la Bastille est à un jet de pierre de la synagogue de la rue Basfroi ou de celle de la rue de la Roquette.

En un mot comme en cent, le métissage et le mélange se donnent libre cours dans cet arrondissement. En toute liberté. On y côtoie ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas. Et c'est probablement sa liberté de ton, l'harmonie qui le caractérise et la paix qui prévaut entre ses diverses composantes humaines qui ont poussé ces vils assassins à mettre leur funeste et criminel projet à exécution ce vendredi 13 novembre 2015, en maculant du sang des innocents ses rues et les terrasses de ses pimpants cafés. L'horreur et la condamnation de cette violence injustifiable sont absolues.

Que des Arabes et des musulmans s'habituent au brassage des cultures, à la parole libre et vivent pleinement leur vie dans ce Paris qui «est une fête» (Hemingway), dans ce Paris de la culture, dans ce beau Paris, voilà qui révolte ces semeurs de mort. Daech —œuvre de la destruction américaine bushiste de l'Irak— et consorts ne



veulent pas que ces musulmans vivent loin des contraintes et des oukases des dictateurs et des émirs, des califes autoproclamés, d'une police qui peut tout se permettre et des moukhabarat sans foi ni loi. Voilà ce que Daech et consorts ne sauraient tolérer. Ils veulent un monde fracturé entre les croyants et les autres. Ils veulent isoler et enfermer dans une geôle étouffante les cinq millions de Français musulmans.

Bien sûr, il ne s'agit pas d'une «*guerre de civilisation*» car comme l'a dit M. François Hollande, «*ces assassins n'en représentent aucune.*».

On est lucide dans le XI^e arrondissement

Dans le XI^e arrondissement, on voit parfois des barbes hirsutes, voire

teintes au henné, et des hommes habillés à l'afghane. On a bien entendu, le 11 novembre 2015, le Premier ministre, M. Manuel Valls, assurer que la France était engagée contre le terrorisme. Le 12 novembre, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales — dépendant du ministère de l'Intérieur — publiait un rapport selon lequel le terrorisme était devenu la seconde préoccupation des Français immédiatement après le chômage. Le matin même du 13 novembre, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, présentait à Nanterre un plan en vingt points pour lutter contre le trafic d'armes. Enfin, il y a eu l'annonce du rétablissement des contrôles d'identité aux frontières, décision qui s'explique par la proximité de la Conférence sur le

climat du Bourget COP 21 à laquelle 80 chefs d'Etat vont participer. Mais nul ne s'attendait à vivre cette barbarie et ce mitraillage à l'aveugle de gens attablés dans un restaurant — comme les pauvres sœurs Saâdi- ou à cette sauvage irruption au Bataclan. Seuls des esprits fragiles, déséquilibrés et morbides sont capables de telles actions.

L'islam n'a rien à voir avec ces actes inqualifiables venus de trafiquants de drogue et de condamnés de droit commun... actes de barbarie qu'on a observés hélas aussi au Bardo, à Sousse, à l'encontre de notre concitoyen Mabrouk Soltani, à Beyrouth, à Bagdad, à Sanaa... Seuls des islamophobes patentés prétendent le contraire. Seuls des islamophobes patentés peuvent →

Leaders

POUR RECEVOIR DIRECTEMENT
VOTRE MAGAZINE ET A PRIX REDUIT

ABONNEZ-VOUS

12
Numéros/an

40^{DT}
seulement

ECONOMISEZ
plus



Abonnement
conjoint^{DT}

55
seulement/an

Abonné:
Matricule fiscal:
Adresse:
Code postal: [] [] [] [] Pays:
Tél.: [] [] [] [] [] [] Fax: [] [] [] [] [] []
E-mail:
Nombre d'abonnements:
Mode de paiement: Chèque bancaire Virement bancaire Mandat postal

Virement au nom de PR Factory
CCB DEVICES 08 008 00067 59 001093 3 03
CCB TND 08 008 00067 10 01274 0 71

Leaders

Ennour Building, Cité des Sciences, PoBox 200 -1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tél.: +216 71 232 111 - Fax: +216 71 750 333
leaders.tunisie@gmail.com

→ oublier ces massacres de Daech en terre d'islam et balayer d'un revers de la main les 77 victimes d'Anders Behring Breivik à Oslo en juillet 2011 et les crimes de l'Allemagne nazie. En France, Sylvestre de Sacy, Gustave Flaubert, Gustave Courbet, Régis Blachère, Jacques Berque, Mohammed Arkoun, Abdelwahab Meddeb et bien d'autres – innombrables – permettent aux Français d'apprécier à sa juste valeur le message de Mohammed et le legs de la civilisation arabo-musulmane... si étrangère à ces primates sortis de la jungle salafiste.

On peut ne pas être d'accord avec la politique étrangère du gouvernement français. Le blog du Monde Diplomatique constatait, le 17 novembre 2015, on ne peut plus clairement que «*La politique étrangère française, dont le crédit a été largement atteint par une succession d'hypocrisie et de maladresse, paraît à présent se rallier à l'idée d'une coalition aussi large que possible*» dans son combat contre l'EI. De même, Sophie Bessis et Mohamed Harbi écrivent sous le titre «*Nous payons les conséquences de la politique française au Moyen-Orient*»: «L'autre matrice du délire rationnel des tueurs djihadistes est la question israélo-palestinienne. Depuis des décennies, les mêmes dirigeants occidentaux, tétanisés par la mémoire du judéocide perpétré il y a soixante-dix ans au cœur de l'Europe, se refusent à faire appliquer les résolutions de l'ONU susceptibles de résoudre le problème et se soumettent aux diktats de l'extrême droite israélienne aujourd'hui au pouvoir, qui a fait de la tragédie juive du XX^e siècle un fonds de commerce. On ne dira jamais assez à quel point le double standard érigé en principe politique au Moyen-Orient a nourri le ressentiment, instrumentalisé en haine par les entrepreneurs identitaires de

tous bords.» Nos deux historiens demandent que l'on exige que «*la France mette un terme à ses relations privilégiées avec l'Arabie Saoudite et le Qatar*» dont la religion officielle est le wahhabisme et poursuivent : «*Exigeons aussi de ce qu'on appelle «la communauté internationale» qu'elle fasse immédiatement appliquer les résolutions des Nations unies concernant l'occupation israélienne et qu'elle entérine sans délai la création trop longtemps différée de l'Etat palestinien...*» (*Le Monde*, 18 novembre 2015, p. 23)

Pour ne rien dire de la condamnation par les tribunaux français – unique dans les pays démocratiques – des militants pro-palestiniens appelant au boycott des produits des colonies israéliennes illégales en territoire occupé ou de la position dure adoptée par la France sur la question du nucléaire iranien. D'ailleurs, où en sont les pays arabes et leur Ligue sur ces questions ? Où en est leur diplomatie ? Où sont leurs armées et leurs immenses arsenaux qui ont enrichi l'Occident ?

Où en est leur vision du futur du Moyen-Orient ?

Dans le monde contemporain, seuls la négociation, le désir de parvenir à une paix durable, le respect de l'Autre et de sa culture permettront de résoudre ces épineuses et terribles questions qui crucifient les populations depuis trop longtemps. Le XI^e arrondissement de Paris le prouve au quotidien — à sa bien modeste échelle. Les frappes haineuses du vendredi 13 novembre 2015 ne sauraient le détourner de cette voie... car si Paris flotte, il ne sombre cependant pas. «*Fluctuat nec mergitur*», la devise de Paris, trône au beau milieu de la Place de la République, sur son immense statue de bronze.■

M.L.B.



Mobilier de Bureaux



Route de la soukra, KM 13,
2036 Sidi Fraj, Tunis - Tunisie
Tél : 71 863 611
Fax : 71 863 592
meubles@interieurs.com.tn
www.interieurs.com.tn

Lettre de Djibouti



■ Par Khadija T. Moalla

Aller à Djibouti peut sembler difficile au début pour quelqu'un qui ne s'est jamais rendu dans ce pays. Pas d'ambassade ni même un consulat à Tunis, pas de vol direct... Moi qui ai eu la chance d'y être allée plusieurs fois, depuis 2005, et d'y avoir organisé plusieurs événements, je sais que le jeu en vaut la chandelle... →

Les Djiboutiens sont très amicaux même si la barrière de la langue peut parfois poser problème avec ceux qui ne parlent que somalien ou afar. Dès mon arrivée, on m'a annoncé qu'un ouragan allait frapper la côte de Djibouti le lendemain et que des villages yéménites ont déjà été évacués vers les montagnes. Ma chambre d'hôtel était à 10 mètres à peine de la mer Rouge et j'ai commencé à imaginer les vagues déferlantes d'un tsunami. A la fin de mon séjour de deux semaines, un autre ouragan était annoncé, heureusement pour la deuxième fois, Djibouti a été

épargnée, malheureusement pas le Yémen.

Ce qui nous lie à Djibouti ce n'est pas seulement l'usage du français, mais des échanges culturels assez importants. Dès que je me présente à des collègues et dès qu'ils savent que je suis Tunisienne, leur visage s'éclaire d'un large sourire et ils m'annoncent avec beaucoup de plaisir qu'ils ont fait leurs études en Tunisie. Tous, sans exception, ont gardé un très beau souvenir de leur séjour dans notre pays. Les Djiboutiens sont aussi très reconnaissants que certains de nos médecins et autres professeurs vont aussi enseigner là-bas, et cette année,





A. LAVERGNE

EDILA

ils étaient fiers d'avoir des soutenances de thèses dans leur pays.

En allant rendre visite au ministre de la Santé, j'ai trouvé un grand camion rempli de boîtes de lait dans le parking du ministère. Le ministre me confia, plus tard, qu'il s'apprêtait à aller les livrer dans les camps de réfugiés pour les enfants yéménites. J'ai trouvé cela d'une grande générosité. En effet, Djibouti, qui est classé 170e sur 187 pays et donc un des pays les plus pauvres, loin de se plaindre d'accueillir des réfugiés somaliens, érythréens et maintenant yéménites, fait de son mieux pour les

aider avec beaucoup de discrétion. Durant le week-end, le footballeur David Beckham, ambassadeur de bonne volonté de l'Unicef, est aussi venu participer à la campagne de vaccination des enfants réfugiés et a même fait un petit match dans le camp des réfugiés.

Les 850.000 habitants font de leur mieux pour s'en sortir et ont réussi à éviter un conflit interne comme leurs voisins somaliens qui sont seulement à 14 km de la frontière. La bataille du développement est certes loin d'être gagnée mais j'ai rencontré des femmes et des

hommes qui sont en train de se déployer à fond.

Si je devais faire une seule recommandation à notre ministère des Affaires étrangères et en coordination avec le gouvernement de Djibouti, c'est d'héberger un bureau qui devrait non seulement faire office de consulat mais pourrait aussi promouvoir des échanges culturels, scientifiques et économiques. Nos deux pays y auraient tout à gagner. ■

K.T.M.
PhD

FM

Jawhara

الدنيا و ما فيها



LES

ans

QUI FONT LA DIFFERENCE

25 JUILLET **2005 - 2015**

102.5
Mhz
SOUSSE
HAMMAMET
NABEUL
ZAGHOUAN

104.4
Mhz
KAIROUAN
SIDI BOUZID
SUD DE SELIANA
OUEST DE SFAX

89.4
Mhz
MONASTIR
MAHDIA
NORD DE SFAX

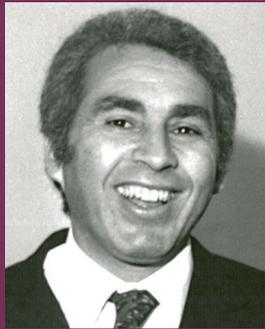
107.3
Mhz
SOUSSE

 /Radio.JawharaFM

 @Jawhara_FM

www.jawharafm.net

Bourguiba : Pouvoir et contre-pouvoir

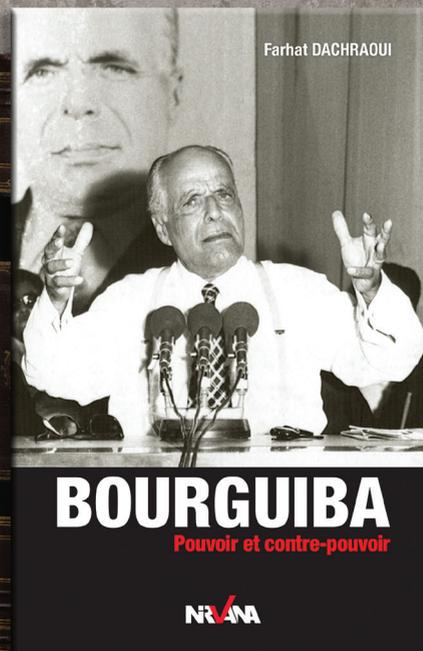


■ Par Farhat Dachraoui

En trois grands chapitres très denses, Farhat Dachraoui, syndicaliste, universitaire et ancien ministre, dissèque le pouvoir bourguibien, le rapport parti unique / syndicat unique et les contre-pouvoirs incarnés par l'opposition.

Bourguiba : Pouvoir et contre-pouvoir
de Farhat Dachraoui
Editions Nirvana, novembre 2015

Autres ouvrages
La doctrine politique dans l'Islam moderne in l'Étudiant Tunisien, avril 1960,
L'Ifrîqiya sous la dynastie des Fatimides, in Histoire de la Tunisie, le Moyen Âge, STD, Tunis 1971 ;



Le MDS, le MUP, le Parti communiste et le Mouvement de la tendance islamique sont passés au peigne fin. Décédé en 2007, il a légué cet ouvrage d'analyse et de témoignage, rédigé, sans concession, bien avant la révolution.

De Bourguiba, il évoque son œuvre durant son « règne » de trois décennies et dresse l'image du Président de la première République Tunisienne, exerçant, tel un monarque de droit divin, un pouvoir absolu de despote éclairé, auréolé de son titre de « Combattant Suprême » du mouvement

de libération nationale. De l'opposition, il retrace le courage sans omettre les limites. En annexes, il a inséré des documents instructifs : « Tragédie tunisienne : Bourguiba détruit les syndicats libres, par Ahmed Tlili (septembre →

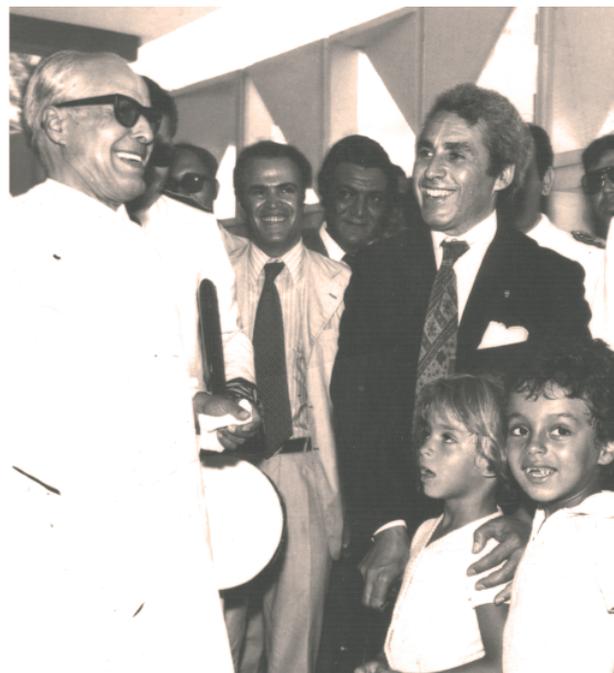




→ 1965), la lettre de Béchir Bellagha en février 1966 : «Quelle est la situation réelle du syndicalisme tunisien ?» et la réponse d'Ahmed Tlili, une tribune d'Ahmed Mestiri sur «Socialisme et liberté dans le tiers monde» (octobre 1969), la déclaration d'Ahmed Ben Salah (janvier 1973) et une interview d'Habib Achour à *Jeune Afrique* en avril 1985.

Farhat Dachraoui était docteur d'Etat ès lettres de la faculté des Lettres et Sciences humaines de Paris - La Sorbonne. Sa thèse,

sous le titre «Le Califat fatimide au Maghreb», fut publiée par la STD en 1981. Le professeur Farhat Dachraoui a participé à la création de l'Université tunisienne où il a enseigné jusqu'à sa retraite. Il a légué à la recherche littéraire et historique tunisienne et arabe de nombreuses études qui portent surtout sur la civilisation arabo-musulmane en Ifriqiya (Tunisie). Syndicaliste de la première heure, il a été membre du bureau exécutif de l'Uggt à la fin des années 1960 et début 1970, et ministre des Affaires sociales au début des années 1970. Farhat Dachraoui est décédé le 18 octobre 2007. ■



شمس FM

تونس الكبرى

101.7 FM

بنزرت

95.7 FM

قفصة

88.7 FM

صفاقس

96.2 FM

الوطن القبلي

106.5 FM

القيروان

107.0 FM

المنستير

90.6 FM

سوسة

93.7 FM



الكلمة ليك



الكلمة ليك



VOUS ÊTES SUR ÉCOUTE

Tél : 72 279 188

Fax: 72 279 177

Mobile : 28 222 601

E-mail : commercial@capradio.tn



www.capradio.tn

L'avenir démographique tunisien en question



Voici une étude qui ne manquera pas d'intéresser nos chercheurs et nos décideurs. Elle est signée Adel Bousnina, enseignant-chercheur à la faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis, auteur de plusieurs communications et de deux ouvrages : *Le Littoral et le désert tunisiens*.

Adel Bousnina,
Population et développement en Tunisie, L'Harmattan, Paris, 2015, 298 pages.

Développement humain et disparités régionales en Tunisie (L'Harmattan, 2012) et *Le Chômage des diplômés en Tunisie* (L'Harmattan, 2013). Son dernier ouvrage, *Population et développement en Tunisie*, vient de paraître à Paris, toujours chez L'Harmattan. Un quatrième travail, intitulé *Quelques aspects du développement en Tunisie*, est sous presse.

Relever toutes les interrelations et autres interactions susceptibles d'exister entre la population d'un pays et son développement est une vraie gageure. Le jeune enseignant-chercheur tunisien ne le sait que trop. Dans son nouveau travail, il n'a pas manqué de prendre soin, dès son introduction, de signaler «*la complexité de cette question*» et la nécessité pour lui de l'aborder sous l'angle d'une étude sectorielle :

«... *Le choix de l'approche sectorielle peut être expliqué, d'une part, par la disponibilité des données statistiques sectorielles et, d'autre part, par l'importance de certains secteurs (tels que l'emploi et l'éducation), en étroite relation simultanément avec la diminution de la croissance démographique et avec le développement.* » (p.20) →

→ Il faut dire pourtant que les travaux de ce genre ne manquent pas mais l'analyse de A. Bousnina a le mérite de combler certaines lacunes par rapport à d'autres ouvrages de référence comme celui dirigé par J. Vallin et T. Locoh, *Population et développement en Tunisie : la métamorphose* (Cérès, Tunis, 2011)

Et de ce fait, son choix d'opter pour une approche sectorielle s'est révélé, en la matière, très judicieux dans la mesure où il lui a permis de réaliser une étude originale tenant compte d'abord des diverses théories démo-économiques ayant émaillé cette problématique population/développement depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Dans ce premier chapitre, A. Bousnina se penche en particulier sur le courant malthusien et ses principales conclusions, à propos de la baisse de la fécondité considérée comme facteur stimulant essentiel du progrès et du développement, thèse que le courant néo-antimalthusien n'a pas manqué de contredire. Après avoir passé en revue dans la deuxième partie de son ouvrage l'évolution de la mortalité et la baisse de la fécondité en Tunisie depuis l'indépendance, A. Bousnina conclut : *«Le fléchissement spectaculaire de la fécondité et la transformation du comportement procréateur des femmes tunisiennes sont déterminés par la conjugaison de plusieurs facteurs qui affectent—d'une manière directe ou indirecte—la fécondité.»* (p.113) Il cite à cet égard le prolongement du célibat, le recul de l'âge au premier mariage, la politique démographique, et autres réformes sociales et législatives ayant favorisé l'émancipation de la femme tunisienne. Les conséquences de ce fléchissement de la fécondité en Tunisie constituent la troisième partie de l'ouvrage. D'après A. Bousnina, elles sont importantes *«à plus d'un titre»*, en premier lieu sur le plan démographique, dans la mesure où les effets de la limitation des naissances s'ajoutent à *«l'impact structurel irréversible lié à la structure par âge de la population qui connaît un accroissement de la proportion d'âge actif et un vieillissement progressif»* (p.159).

D'une manière générale, la maîtrise de la fécondité a eu des répercussions économiques favorables sur la baisse très sensible du chômage et sur l'amélioration de la scolarité dans le pays. Elle a en outre permis la réalisation d'une «balance positive», générant des investissements *«vers la satisfaction des besoins de la population (tant quantitatifs que qualitatifs)»* (p.159). Dans la quatrième partie de ce travail, consacrée cette fois à la démographie régionale, A. Bousnina s'est penché sur les inégalités sociodémographiques. En effet, bien que la baisse de la fécondité ait touché tout le pays, de nombreuses disparités existent encore entre les régions : *«Le déséquilibre démographique est flagrant en Tunisie... Le littoral—qui ne représente que moins de 30% de la superficie—*

concentre plus de 70% de la population totale» (p.163), cette concentration touchant en effet essentiellement deux régions : le Nord-Est (avec le District de Tunis) et le Centre-Est (le Sahel et Sfax). C'est la région de Sousse qui a enregistré en 2014 le taux d'accroissement annuel moyen (le TAMM) le plus élevé (2.17).

Ce déséquilibre entraîne dans son sillage des disparités régionales sur le plan de la santé, comme le confirme la répartition des lits hospitaliers. Au niveau de la mortalité, bien que la baisse ait touché tout le pays, A. Bousnina note néanmoins *«l'existence de deux régions qui sont toujours aux antipodes l'une de l'autre en matière de développement sanitaire. Il s'agit, d'un côté, de Tunis et Sousse et, de l'autre, de Siliana et du Centre-Ouest (les gouvernorats de Kasserine, Kairouan et Sidi Bouzid)»* (p.179). Concernant la nuptialité, l'auteur constate un changement notable dans les régions du Sud où l'on a récemment enregistré un recul des mariages précoces aussi bien pour les hommes que pour les femmes. En revanche, la migration interne s'est généralisée dans toutes les régions, enregistrant une hausse notable les deux dernières décennies, ressentie principalement dans le Nord-Ouest, et récemment dans le Centre-Ouest, région *«qui a pu longtemps retenir sa population, du fait de l'importance de l'assiette foncière collective et de la solidarité familiale»* (p.195), mais qui devient aujourd'hui la principale zone de départ du pays.

A. Bousnina souligne à cet égard le danger inhérent à l'inégal développement régional :

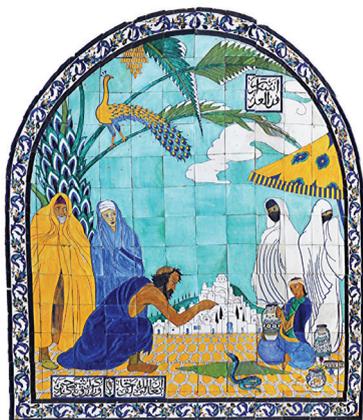
«... Contrairement à la constatation de plusieurs chercheurs, la migration intérieure et l'exode rural ne tendent pas à diminuer, mais ils sont en train de s'accroître et la «dépopulation» des régions intérieures risque de s'aggraver davantage» (p.195). Quant à la migration internationale, elle continue à être le principal facteur de «régulation» de la démographie de la Tunisie dans la mesure où les effectifs des Tunisiens à l'étranger en 2012 ont atteint 1 223 200, soit 11,3% de la population totale du pays (10 777 500).

La cinquième et dernière partie est consacrée aux résultats d'une longue mais lumineuse enquête menée par l'auteur en 2013 qui inclut une étude et un questionnaire sous forme de 35 tableaux, portant sur les perceptions de certains groupes sociaux, notamment les jeunes diplômés tunisiens, en matière de population et de développement humain. Comme toute approche scientifique de haut niveau, *Population et développement en Tunisie* contient une riche bibliographie et d'innombrables données statistiques.■

R.D.

POINT M

Du Bardo à la Californie, la céramique tunisienne



Il s'appelait Moïse. Mais personne ne l'appelait Moïse. En judéo-arabe, Moïse, on ne connaît pas. On dit Mouchi. Dieu sait pourquoi, on ne l'appelait pas non plus Mouchi. Pour abrégé ou pour franciser, dès sa naissance à Tunis en 1897, on le dénomma Mouche, Mouche Chemla, l'auteur des splendides céramiques qu'on peut contempler un peu partout dans le monde et dans bien des bâtiments tunisois, algérois ou californiens.

Si vous passez un jour par Santa Barbara (Californie), ne manquez pas un détour par le Palais de Justice. Vous y découvrirez des escaliers, des murs entiers revêtus d'un merveilleux carrelage qu'on croirait venus tout droit de Tunis. Ne cherchez pas, ils viennent de Tunis. Pétris, moulés, modelés, dessinés, cuits selon des recettes séculaires tenues secrètes, ils ont été expédiés à Los Angeles dans les années 20 du siècle dernier par les ateliers de Jacob Chemla et ses fils, dont Mouche. En Floride, à New York on se dispute ces chef-d'œuvres tunisiens issus d'une technique «*qui dépasse tout ce qui se fait en Espagne*», ces céramiques venues, conçues et fabriquées en Tunisie par les Chemla.

On apprend tout de cette histoire dans *Un Siècle de céramique d'art en Tunisie* que viennent de publier les Editions de l'Éclat et Demeter sous la signature des

enfants de Mouche, Jacques Chemla, Monique Goffard et Lucette Valensi.

Le Maghreb avant la prise d'Alger, L'Islam, l'islamisme et l'Occident, L'Islam en dissidence, Venise et la Sublime Porte, La glorieuse bataille des Trois Rois (1578), Ces Etrangers familiers, les Musulmans en Europe (XVIe-XVIIIe siècles), tous ces livres de recherche, le dernier paru récemment chez Fayard, ne donnent qu'un faible aperçu de l'œuvre de Lucette Valensi. Universitaire éminente, directrice de recherche à l'EHESS, animatrice de la prestigieuse revue *Les Annales*, elle quitte le quartier Lafayette de Tunis pour ses études à Paris où, en raison des circonstances, toute sa tribu la rejoint en 1966. Fin d'une aventure artistique peu banale.

L'arrière-grand-père des auteurs, Haï Chemla, exerçait, entre autres professions, le métier de potier, Place des Potiers (El Qallaline) à Tunis, «*jolie*



ville qui, vue de loin, est comme un grand burnous blanc déployé sur un jardin de verdure.» Nous sommes dans la seconde partie du 19e siècle. Les Français n'ont pas encore songé à occuper le pays mais l'emprise européenne se fait déjà sentir profondément dans la capitale. Haï donne naissance à trois fils dont Jacob qui verra le jour sous un protectorat encore au berceau en 1897.

Artisan potier, Jacob Chemla, le père de Mouche, serait passé aujourd'hui pour



un brillant intellectuel. Il dirigea plusieurs journaux en judéo-arabe : *Musharah al-Asdar*, *Al Bustan* et *El Hakika*. Il traduisit de l'italien à l'arabe *Le Comte de Monte Cristo* de Dumas.

Surtout, il se donna corps et âme à sa vocation première : la céramique. Son obsession : retrouver le secret de fabrication des anciennes céramiques tunisiennes oublié au fil de la décadence. Il en vint à bout après des années d'acharnement qui lui ouvrirent

la voie à une reconnaissance inespérée entre les deux guerres mondiales. La crise de 29 et l'expiration de l'engouement pour le style hispano-mauresque mirent fin à ces années folles. Jacob s'éteint en 1938, deux de ses enfants passèrent à d'autres activités, il ne resta plus que Mouche.

Dans ses ateliers de la route du Bardo, il fournissait non plus le monde entier mais la Tunisie et l'Algérie de ses œuvres toujours fidèles à la tradition,

toujours renouvelées. Bourguiba lui confia l'exécution de ces superbes panneaux qui garnissent des salons du Palais de Carthage. Bien des villas à Sidi Bou Saïd, La Marsa, Gammarth s'enorgueillissent de ses œuvres. Après un dernier voyage à Tunis, Mouche Chemla disparaîtra en 1977, laissant à André, l'un de ses neveux, les secrets de son art et à sa fille Lucette Valensi le soin de perpétuer sa mémoire. ■

Guy Sibon

Un siècle de céramique d'art en Tunisie

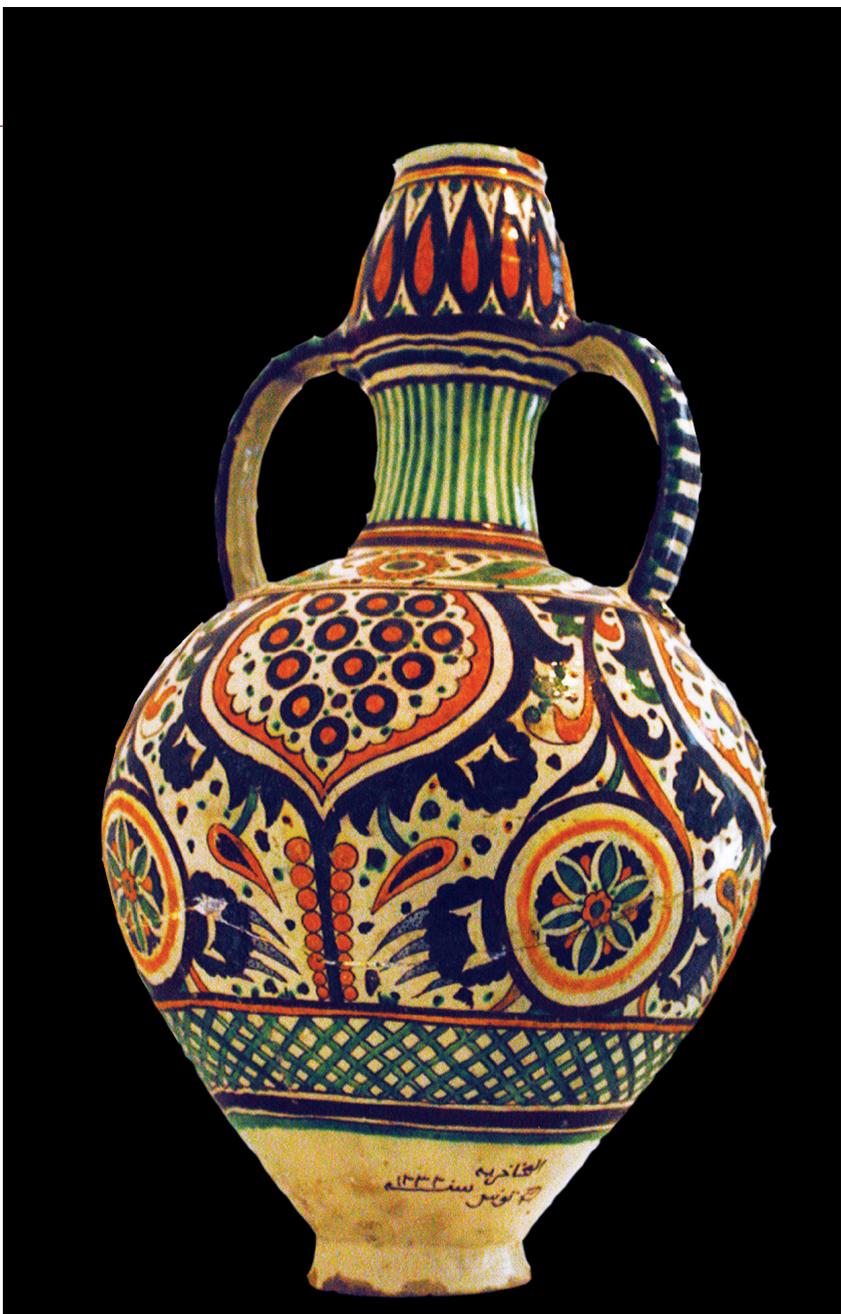
La saga Chemla



Derrière ces merveilleux carreaux de

céramique qui ornent palais et demeures, se cachent une histoire, un art et beaucoup de talent. La vieille tradition ornementale renaît en force dans l'architecture et la décoration modernes en Tunisie. A l'étranger aussi, où elle s'exporte bien. Il suffit d'arpenter de grandes avenues de San Francisco, en Californie, pour se rendre compte de toute la fascination qu'elle exerce sur les Américains, comme dans de nombreux autres pays. Mais nous connaissons mal les origines de cette grande tradition et nous ne savons que très peu de ceux qui l'ont relancée, dès la seconde moitié du 19^e siècle : les Chemla. Voilà un ouvrage passionnant qui restitue cette grande saga. A découvrir. Bonnes feuilles. →





La renaissance d'une grande tradition

C'est une histoire qui mérite d'être racontée, celle d'une famille qui, pendant plus d'un siècle, s'est illustrée dans la céramique d'art. Elle s'inscrivait dans la longue tradition de la céramique tunisienne, mais elle l'a réinventée, elle a innové, elle a fait connaître ses produits dans le reste du Maghreb, en Europe et jusqu'aux États-Unis. Les œuvres réalisées par les Chemla sont aujourd'hui exposées dans les musées de Tunisie, de France, de Suisse et d'ailleurs. Elles sont visibles à Miami et Santa Barbara, à Skikda et Alger, à Tunis et dans ses banlieues, ou jalousement gardées par

des collectionneurs passionnés. On en connaît pourtant mal l'histoire, soit que les archives de l'entreprise aient été détruites durant la Seconde Guerre mondiale, soit que, conservées entre des mains privées, elles restent inaccessibles. Il faut, pour la retracer, emprunter des chemins sinueux, conduire une patiente enquête, tantôt dans les archives diplomatiques, tantôt dans les bibliothèques, et s'aventurer dans le maquis des informations innombrables livrées par les sites d'Internet. Aux écrits contemporains, aux travaux plus récents, nous joindrons nos souvenirs de fil(le)s, petits-fil(le)s et arrière-petit(e)s-fil(le)s de Victor, Albert et Mouche, fils de Jacob, lui-même fils de Haï Chemla.

La partie inférieure, bel exemple de la renaissance de la céramique décorative, reproduit fidèlement les éléments floraux et la palette de couleurs traditionnels.

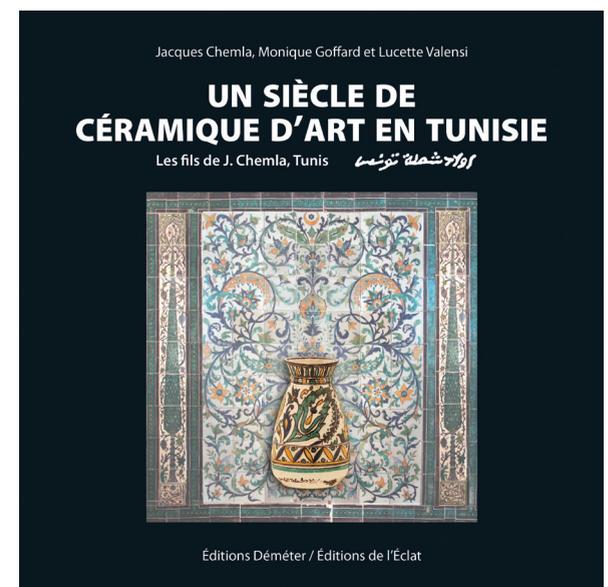
La partie supérieure, réalisée en 1959 et surajoutée à la précédente, reprend un verset du Coran, 15-46 :

«*Entrez en paix et en sécurité.*»

La maison a été démolie en 2014, mais ses carreaux ont été partiellement sauvés par l'association HIRFA et par l'atelier Driba AD 93.

La consécration

À la veille de la Première Guerre mondiale, la période d'expérimentation s'achève enfin pour Jacob Chemla. Fort de ses résultats techniques, il a les coudées franches et n'a bientôt plus besoin de recourir à de contraignantes et fragiles associations. Il s'installe sur la route du Bardo, entouré de ses trois fils, puis, en 1920, leur laisse l'initiative, et l'enseigne de la poterie devient «Les Fils de J. Chemla». A Tunis, le souk des potiers ayant disparu, les Chemla sont →



Un siècle de céramique d'art en Tunisie
Les fils de J. Chemla
de Jacques Chemla, Monique Goffard et Lucette Valensi
Éditions Déméter, 2015, 204 pages, 58 DT

→ désormais les seuls céramistes en activité. Leur rayonnement est international, l'entreprise exportant ses produits jusqu'en Irak à l'est, aux États-Unis à l'ouest. Elle n'en reste pas moins fidèle à la tradition locale de céramique d'art, qu'elle porte à son ultime développement.

Ébranlement mondial, secousses locales

La crise des années 1930 est à peine apaisée quand éclate la Seconde Guerre mondiale qui affecte directement la Tunisie, occupée par les Allemands en novembre 1942, libérée par les Alliés en mai 1943, mais paralysée comme le reste du monde par le conflit qui se prolonge jusqu'en mai 1945. L'après-guerre, période de reconstruction, n'est pourtant guère favorable aux activités artisanales, durement concurrencées par l'économie industrielle. C'est l'État tunisien qui avait déterminé l'entrée des Chemla dans le commerce et la production des poteries. C'est à celui du Protectorat qu'ils devaient d'avoir participé à la résurrection de la céramique d'art. Mais l'État colonial, ébranlé par la montée du mouvement d'indépendance nationale, n'est plus en mesure de jouer son rôle d'incitation. Des années 1930 aux années 1950, les Chemla doivent sans cesse s'adapter à des circonstances changeantes. Par quels moyens et pour quels résultats ?

Un aperçu sur les produits réalisés par Jacob Chemla et ses fils :

Portfolio

Carreaux décoratifs ou objets, dans les jardins ou à l'intérieur des maisons, la céramique des Chemla est omniprésente dans l'environnement tunisien du 20^e siècle et dans bien des musées de par le monde. Cette partie de notre ouvrage vous en présente un florilège. Les œuvres présentées ne sont pas toutes datées et pour certaines, pas vraiment datables, suivre un ordre chronologique n'était donc pas possible. Aussi avons-nous choisi de vous les proposer en

séparant carreaux et objets, et en regroupant ces derniers par genre. D'autre part, et à la différence de beaucoup de livres présentant des objets d'art, nous n'avons pas fait un reportage photographique unique et homogène. Les objets sont éparpillés dans le monde, les maisons décorées de carreaux et panneaux sont encore habitées, la lumière n'y est pas toujours maîtrisable... Tout cela explique la disparité des fonds et même, avouons-le, la qualité inégale des photos.

Au service de l'architecture

Les Chemla ont entretenu des relations étroites avec les architectes actifs en Tunisie comme à l'étranger. Une collaboration telle qu'architecture et décors devenaient indissociables. Or tandis qu'aux États-Unis, le recours aux carreaux Chemla relevait du mouvement hispano-colonial, et en Tunisie du courant néo-orientaliste qui visait à la modernisation de l'architecture traditionnelle, les œuvres réalisées dans les deux régions ont contribué à inventer un style vernaculaire encore vivant, ici comme là. Dans la décoration des maisons tunisoises classiques, le listel noir servait à séparer le panneau de son voisin ou du reste des céramiques du mur. Dans le cas de ce magnifique panneau, il sert à séparer le sujet floral central de la frise faite de carreaux à sujet traditionnel (Afset Sid, empreinte de lion) et à cadrer l'ensemble sur le mur chaulé.

Mille sortes de carreaux

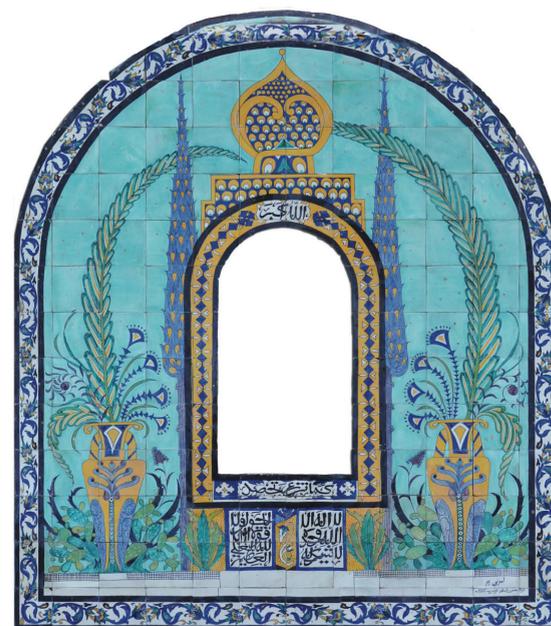
Le carreau, véritable tesselle du panneau de céramique et des murs qui en sont couverts, a longtemps été, en Tunisie, à motif surtout végétal. Au 20^e siècle, les animaux apparaissent dans leurs décors et Mouche Chemla en introduit un très grand nombre comme le montre la série de la page de gauche.

De formats divers, portés par des biscuits quelquefois industriels, les carreaux artisanaux sont reconnaissables par leurs imperfections de formes, par leurs couleurs toujours différentes et par la trace en triangle que laissent les petits supports qui les séparent dans les fours.

Les carreaux de la page de gauche (20 x 20 cm) alternaient avec d'autres, verts et unis. Ils décoraient la gare du TGM de Goulette Vieille avant sa transformation. Certains d'entre eux sont visibles au Lalla Hadria Museum, à Midoun, Djerba.

Formes et couleurs : un florilège

Nos ancêtres savaient produire des poteries de facture simple à usage domestique. Puis ils en ont varié les formes et ont introduit des décors qui font de certaines d'entre elles de véritables objets d'art. Responsable de l'invasion des récipients de verre et de plastique, des glacières puis des réfrigérateurs, le 20^e siècle a fait disparaître cruches et gargoulettes qui conservaient l'eau fraîche, tandis que nos services de table gagnaient en légèreté et en solidité ce qu'ils perdaient en qualité esthétique. Les canons aujourd'hui ne servent plus qu'à diffuser l'encens les jours de fête. La plupart des objets présentés ici ont quitté les cuisines pour gagner les vitrines des salons et celles des musées. Ils ont gardé leurs formes, souvent irrégulières, leurs couleurs, leur décor inimitable et leur toucher sensuel. ■



جديد

وحدو في البنت



Boisson au jus de fruits
Teneur en fruits: 20%

Ingédients : Eau, sucre, concentré de jus de fruits (orange, pomme, citron, fruit de la passion), pulpes de fruits (pomme, banane, mangue, orange), acidifiant : acide citrique E330, arôme, stabilisant : pectine E440, farine de graines de caroube E410 ; antioxydant : acide ascorbique E300, colorant caroténoïde E160a.



Contenu net : 1L

Bien agiter avant d'avoir.

A conserver au réfrigérateur, 3 jours après ouverture entre 3 et 5°C.

Date de fabrication, N° de lot et date limite de consommation : voir en dessous du paquet

Conditionné à Bourges par la SEAGS
5 boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1822 Tanc.



PUBLICIS IMPACT



■ Par Jihen Ouaz

Décembre, ce mois magique. Le froid s'installe, on sort des placards les manteaux et les écharpes, les jours se font plus courts, les lampadaires s'illuminent dès la fin de l'après-midi... Une ambiance hivernale se crée petit à petit. Partage, bonne humeur et ambiance féerique, voilà les ingrédients qui vont vous aider à lutter contre ce froid.

À mesure que le mois décline, on commence à regarder les vitrines avec des yeux gourmands, en pensant à ce qu'on a envie d'offrir et aussi à ce qu'on a envie qu'on nous offre. Nous vous proposons une petite sélection des meilleurs cadeaux à offrir pour les fêtes de fin d'année. →

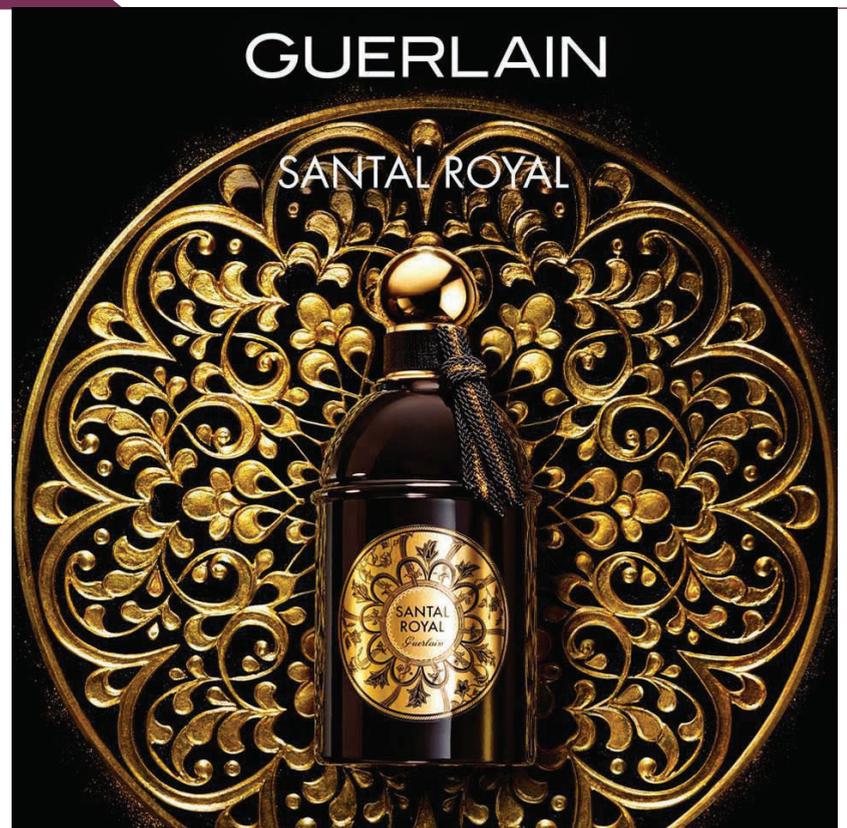
À partager sans modération !

Un bois riche à l'aura sacrée

Un santal envoûtant, teinté de mystère, mis en majesté dans cette nouvelle fragrance boisée orientale unisexe.

Santal Royal de Guerlain est un jeu de contrastes subtils entre les notes sombres du cuir et de l'accord oud et la luminosité des notes florales du jasmin et de la rose.

Santal Royal Guerlain - Parfumeries



Consomez-vous de plaisir !

Bougies parfumées

Idéales pour personnaliser votre intérieur en quelques instants. Grâce à leur douce lumière, leur parfum délicat, ces bougies transformeront l'ambiance de votre maison et réchaufferont vos soirées hivernales.

Les bougies parfumées Intemporel se déclinent en une large palette de parfums floraux, fruités, gourmands, frais, doux, boisés ou encore épicés à choisir et à faire varier selon vos envies, pour de véritables moments d'émotion.

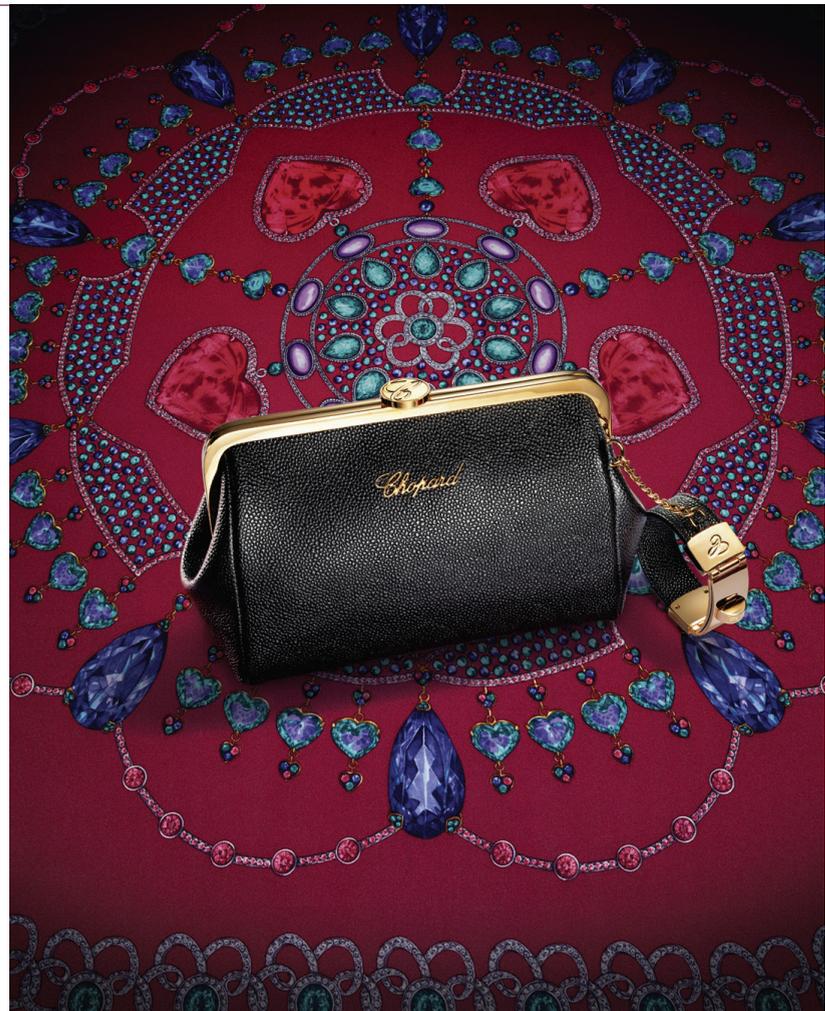
Intemporel - Gammarth Center

Brillez de mille feux

Or & Cuir

La pochette Miss Night en cuir de veau noir est un pur modèle de raffinement. Réalisé en cuir délicat impression caviar, cet accessoire de soirée classique arbore dans ses luxueuses finitions toute la finesse de l'artisanat italien. Un bracelet en cuir et détails or rose assorti parachève le style chic et intemporel de ce sac.

Pochette Miss Night Chopard – Bijouterie Faouzi Ben Jannet



Réchauffez-vous le corps et le cœur !

De la douceur dans la rigueur de l'hiver

Réconfortantes à souhait, les soupes permettent de faire facilement le plein de vitamines et de fibres. Non seulement agréables pour se réchauffer en hiver, les soupes constituent aussi une entrée savoureuse et originale pour vos dîners de Noël et du réveillon.

À Table vous propose une variété de veloutés aux saveurs à la fois douces et parfumées pour épater vos invités : convivialité assurée !

Veulotés - À table

Mahmoud Sehili

Un ami parti sans prévenir



■ Par Chedly Ayari

La génération qui est la mienne, qui est celle de Mahmoud aussi, c'est fatalement l'entrée dans un automne de la vie irréversible qu'on traverse plus longtemps, moins longtemps, jusqu'au jour où, nous dit la tradition indienne, cette autre nécessité de la vie qu'est la mort, en nous touchant, nous rend, sans nous détruire, seulement invisible. →

A

Curieuse invisibilité, en effet, quand l'invisible pourrait

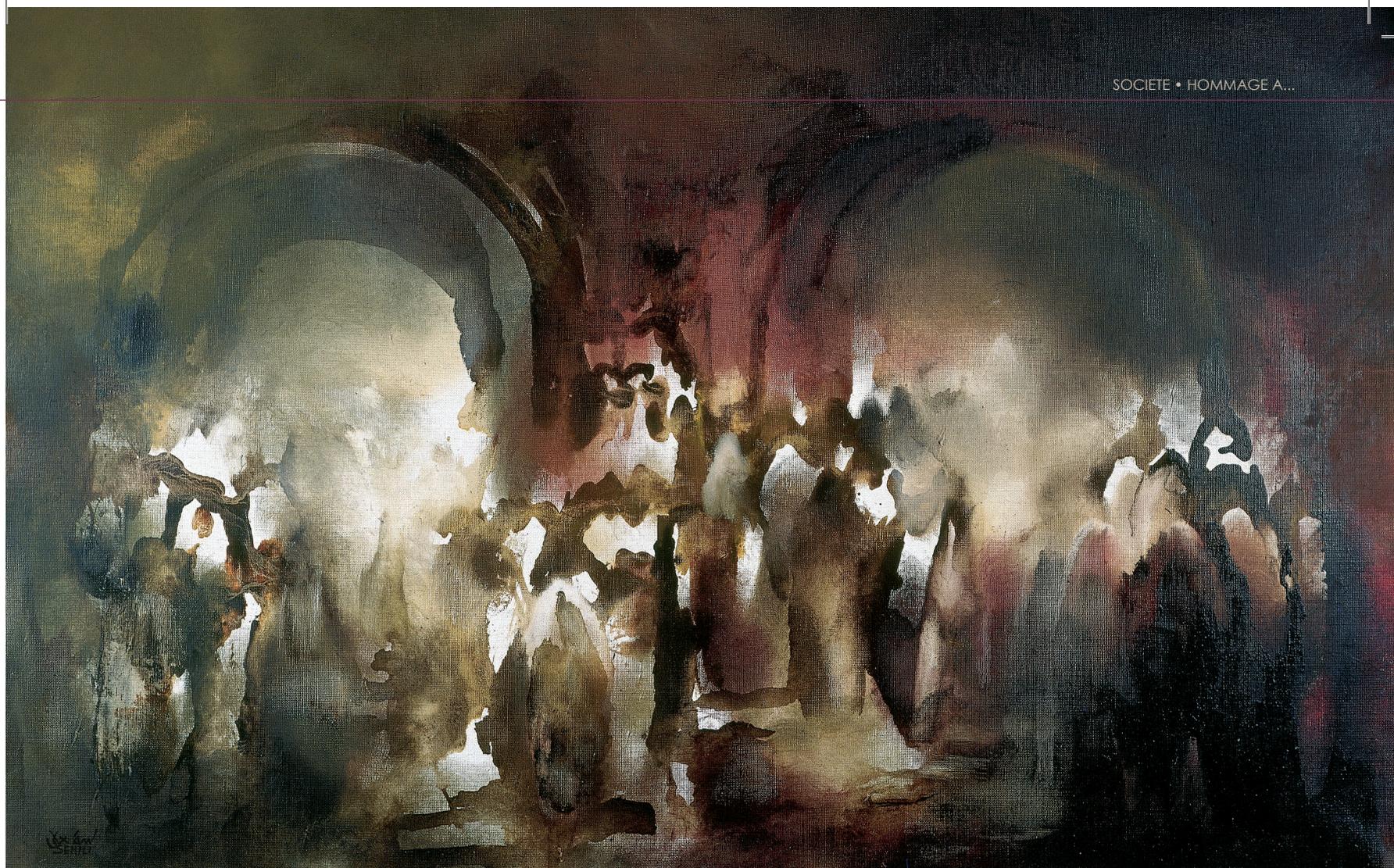
toujours sonner à votre porte, à vous, le survivant, sans que cela vous surprenne. Mahmoud est parti; mais il peut toujours sonner à ma porte, comme il l'a toujours fait, pour se vautrer sur un fauteuil de mon salon où trônent sur tous les murs des tableaux, que dis-je? des œuvres, signés Sehili, le Sehili des mille et une époques, le Sehili de ces mille et une lumières toujours indéfinies, en mal d'une herméneutique dont il détient seul le secret... des tableaux qui lui font la fête, en silence, et se pressent pour rendre hommage au maître qui les a inventés. Très vite, Mahmoud vous emporte. Sa curiosité jamais satisfaite, ses angoisses sur le monde, sur la vie, sur les gens, sur la politique, sur la société, vous saisissent à votre tour. Puis le Graal! Quand Mahmoud s'empare d'un luth que je lui procure et sans jamais se faire prier, se met à jouer et à chanter ces mélodies immortelles des maîtres et des divas immortels de la chanson arabe, en acceptant que l'amateur sans talent que je suis l'accompagne ou lui donne la réplique. Je vivais alors un moment privilégié où la peinture et la musique devenaient, tout d'un coup, complices, où couleurs et sons se donnent la réplique.

Mais cela, c'est Mahmoud qui vous rend visite. Il y a aussi le Mahmoud à qui on rend visite, chez lui, où sa remarquable épouse, Gaby, recevait avec lui les amis et les épouses des amis. Autres moments de fête, agrémentés, cette fois, par les excellents repas que les Sehili nous servaient et que le cuisinier Mahmoud s'ingéniait, lui-même, à nous préparer. Mais la belle peinture du maître, des



tableaux accomplis aux tableaux encore en devenir, nous y tenait toujours compagnie aussi. Et la musique aussi, parce que Mahmoud ne peut pas s'imaginer nous recevoir sans chanter, sans gratter sur un vieux luth qui traîne toujours ici ou là, ces mélodies d'Abdelwahab, d'Om Khalthoum ou de Ryadh Es Sombati.

Il le faisait déjà quand on allait voir le jeune maître prodige à la galerie Irtissem, à l'occasion d'un vernissage ou juste pour prendre un café avec lui, là où Mahmoud réunissait artistes, hommes de lettres, poètes, musiciens, médecins : Salah Garmadi, Taoufik Baccar, Hédi Selmi, Abdelhamid Beliljia, Ridha Mzabi, Hamadi Berrachid... ou quand il nous accueillait dans son atelier, perdu dans l'une des ruelles du vieux Sidi Bou Said, S'agissant de l'art de la peinture chez Mahmoud Shili, j'ai parlé plus haut d'herméneutique, autrement dit de code explicatif dont Sehili a toujours gardé



pour lui la clé. Ses voûtes, ses portes, ses ruelles du vieux Tunis, ses dessins, ses esquisses — il ne s'agit pas de portraits — d'hommes et de femmes, tunisiennes, algériennes, soudanaises, ses Sidi Bou Saïd saisis au réveil, désertés, vides de monde, baignant dans des lumières plus que dans des couleurs, resteront à jamais mystères pour le profane que je suis tout autant que pour ses pairs.

Emile Zola disait de l'œuvre d'art qu'elle est «un coin de création vu à travers un tempérament»

Définissant le rapport entre le lecteur et l'auteur, l'essayiste mexicain Carlos Fuentes écrivait que «le lecteur doit être inventé par l'auteur, imaginé dans le but de lui faire lire ce que l'auteur a besoin d'écrire, non ce qu'on attend de lui».

L'œuvre de Mahmoud est justement de cette trempe-là. Lui dont les tableaux sont «un coin de création vu à travers un

tempérament», dont la peinture invente ou réinvente en permanence le critique, l'admirateur, l'acheteur acquis ou en devenir, imaginés dans le but de leur communiquer, non le message, mais le sens, la sensation que l'artiste a besoin de faire partager.

Dans mes heures perdues, j'en avais plus, hélas!, hier qu'aujourd'hui, il m'est arrivé de m'intéresser aux arts chinois anciens (période confucéenne) marqués du sceau de l'inchoatif, du suggestif, de l'incitatif, (xing), de l'indéterminé.

- Une interaction, disaient les grands penseurs de la Chine ancienne, entre «paysage» et «émotion», liée à la philosophie de l'immanence (voir infra) (jing et qing)... l'intériorité «emprunte» au monde extérieur pour exprimer ses sentiments les plus intimes qu'elle «imprègne» de son affectivité... en d'autres termes, il n'y a plus là de sujet et d'objet : il n'y a plus là de représentation.

Le mode incitatif, c'est la capacité de l'esprit à se déployer au loin, perçue comme une possibilité d'essor dans l'espace et dans le temps, permettant de s'affranchir des limitations physiques et de communiquer avec l'infini des choses.

L'art de Mahmoud puise abondamment dans cette doxa de l'incitatif confucéenne. Il n'est jamais représentation, même quand il croque une porte, ou une voûte, ou une ruelle du vieux Tunis, ou quand il peint cette femme algérienne sans regard, ou cette foule soudanaise, un jour de marché à Om Dormane. L'art ici suggère une intériorité, une intimité, une affectivité, une poésie, sans se préoccuper d'objet ou de sujet.

C'est cela qui est parti avec Mahmoud, qui laisse une peinture tunisienne à jamais orpheline de son plus beau mystère. ■

C.A.

Révolution tunisienne : les dérives à éviter

U

Une fois de plus, la Tunisie est prise pour cible par les terroristes pour ce qu'elle représente. Face aux forces des ténèbres qui s'acharnent sur elle, il est de son devoir de persévérer dans la voie qu'elle s'est choisie, comme pour les pays de la région. Notre pays est devenu le laboratoire du monde arabe. C'est ici que sont expérimentés les instruments d'une vraie démocratie. C'est ici que sera brisé ce que le journaliste libanais Samir Kassir appelait «le malheur arabe», c'est-à-dire cette fatalité à subir indéfiniment la dictature des gouvernants. Elle s'y emploie souvent avec l'énergie du désespoir. Car on ne doit pas se leurrer.

Ce à quoi nous assistons aujourd'hui, c'est à un ersatz de démocratie parce que la plupart de ses présupposés nous font défaut : le civisme, l'empathie, la solidarité entre les groupes sociaux, le respect de l'autorité de l'Etat, le consensus autour des intérêts fondamentaux de la nation. Nous traînons un lourd héritage historique avec son lot de violences et de mal gouvernance. Depuis Carthage et sa fameuse constitution, considérée comme la meilleure par les historiens de l'époque, nous avons été gouvernés par des dictateurs. C'est pourquoi il y a si peu d'exemples de transitions douces dans notre histoire. Même en remontant à l'islam des origines, la plupart des successions se sont faites dans le sang. Trois des quatre califes «bien guidés» qui ont succédé au Prophète sont morts assassinés. Soliman le Magnifique a dû tuer ses enfants mâles, à l'exception de l'héritier du trône, pour éviter une guerre de succession après sa mort et assurer la pérennité de son empire. Plus près de nous, la constitution de 1861 qui prônait la séparation des pouvoirs était certes la première du monde arabe, mais elle n'a jamais été appliquée. La démocratie est le résultat d'une acculturation. Elle est étrangère à notre culture, à nos mœurs, à notre climat (cf. la théorie des climats de Montesquieu). Nos élites l'ont découverte sur les bancs des universités européennes. Ils s'en sont nourris à travers les écrits des philosophes des Lumières puis s'en sont servis pour débarrasser leur pays de la domination étrangère... avant de la ranger au magasin des vieilles lunes sous prétexte que le peuple n'y est pas préparé.

La démocratie, avant d'être des textes, c'est une mentalité, c'est un combat permanent contre nous-mêmes, contre nos atavismes. Fragile comme elle l'est, notre expérience démocratique, si elle n'est pas bien encadrée, risque de provoquer, par un effet boomerang, une dislocation du corps social, un délitement de l'Etat et de se transformer en malédiction pour notre pays. Une liberté débridée tue la liberté. On se laisse glisser sur la pente savonneuse du désordre et de l'anarchie. Nous en entrevoyons les prémices. Ce serait alors en toute beauté et en toute jeunesse, le retour de la tyrannie. ■



“ La démocratie est le résultat d'une acculturation. Elle est étrangère à notre culture, à nos mœurs, à notre climat (cf. la théorie des climats de Montesquieu) ”

H.B.